

**LE POIDS ECONOMIQUE DU
TOURISME EN LOIR-ET-CHER**

Première approche

Sommaire

Synthèse	5
Introduction	11
Avant-propos : définitions et contexte national.....	15
Partie 1. - L'offre et la demande touristiques en Loir-et-Cher	19
Chapitre 1. - Un patrimoine réputé et des possibilités de loisirs variés	21
1. - Un riche patrimoine bâti et naturel.....	21
1.1. - Des châteaux et monuments historiques prestigieux.....	23
1.2. - Un réseau de musées qui se développe.....	25
1.3. - Les parcs et jardins s'ouvrent au public.....	25
2. - Vers une nouvelle image touristique.....	27
3. - Le succès du tourisme de loisirs et de plein air	28
4. - Un tourisme industriel encore confidentiel	29
Chapitre 2 - Des hébergements touristiques diversifiés	30
1. - La place prépondérante de l'hébergement non marchand.....	30
2. - Une capacité d'accueil de 30 000 lits marchands	33
2.1. - L'hôtellerie touristique, un mode d'hébergement marchand privilégié.....	33
2.1.1. - Le parc hôtelier dominé par les deux étoiles	33
2.1.2. - Une fréquentation de l'hôtellerie qui oscille	37
2.2. - L'hôtellerie de plein air, premier mode d'hébergement marchand en haute saison.....	44
2.2.1. - Le parc loir-et-chérien est le premier de la région Centre.....	44
2.2.2. - La fréquentation des campings diminue	46
2.3. - Le tourisme vert.....	48
2.3.1. - Les gîtes ruraux	50
2.3.2. - Les chambres d'hôtes	53
2.3.3. - Les autres structures Gîtes de France	54
2.3.4. - Le réseau « Bienvenue à la ferme ».....	54
2.4. - Les autres parcs d'hébergements marchands.....	54
2.4.1. - Les résidences de tourisme.....	54
2.4.2. - Les autres structures d'accueil	54
Chapitre 3. - Les offices de tourisme et syndicats d'initiative.....	56

Partie 2. - Le poids économique du tourisme en Loir-et-Cher	59
Chapitre 1. - Le tourisme regroupe plus d'un millier d'établissements.....	61
1. - Un secteur composé essentiellement de petits établissements	61
2. - Une grande majorité d'entreprises individuelles	63
3. - Une répartition géographique déséquilibrée	63
4. - Les H-C-R regroupent 86 % des établissements touristiques en Loir-et-Cher	63
Chapitre 2. - Des répercussions sensibles sur l'emploi	65
1. - Méthodologie.....	65
2. - Le contexte national	65
3. - Un poids plus important en Loir-et-Cher qu'au niveau régional	66
4. - Une forte concentration géographique des effectifs	68
5. - Une croissance continue des effectifs en Loir-et-Cher	70
6. - Des fluctuations saisonnières importantes	71
6.1. - Méthodologie.....	71
6.2. - Une saisonnalité plus marquée en Loir-et-Cher qu'en région Centre	72
6.2.1. - Selon les activités caractéristiques.....	74
6.2.2. - Un vivier d'emplois féminins	78
6.2.3. - Une majorité d'employés.....	79
7. - L'emploi dans les monuments et sites touristiques.....	80
7.1. - Champ de l'enquête	80
7.2. - Une saisonnalité marquée dans les châteaux et les sites.....	80
8. - Vers une estimation de l'emploi touristique	82
Partie 3. - Produits financiers et investissements touristiques.....	85
Chapitre 1. - Le produit de la taxe de séjour	87
Chapitre 2. - Les investissements touristiques.....	88
Partie 4. - Le tourisme et les communes du Loir-et-Cher	91
Chapitre1. - L'intercommunalité se met au service du tourisme.....	93
Chapitre2. - Tableau récapitulatif	95
Conclusion	101
Annexes	105
Glossaire	113
Bibliographie	117

SYNTHESE

Le tourisme a connu en France depuis quelques décennies une croissance exceptionnelle. La multiplication du nombre des actifs, l'augmentation du temps libre, la hausse des revenus ont stimulé la demande de vacances et favorisé son expansion. Représentant environ 7 % du PIB national, ce secteur pèse de façon notable sur les grands équilibres économiques et permet de dégager un excédent au sein de la balance des paiements courants.

Définitions et contexte national

L'Organisation Mondiale du Tourisme définit **le tourisme** comme « les activités déployées par les personnes - au cours de leur voyage et de leur séjour - dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou autres motifs».

Il rassemble selon le Ministère du Tourisme **quatorze activités caractéristiques** : les hôtels avec restaurant, les hôtels de tourisme sans restaurant, les hôtels de préfecture, les auberges de jeunesse et refuges, les terrains de camping, les autres hébergements touristiques, les agences de voyages et offices de tourisme, les téléphériques et remontées mécaniques, les activités thermales et de thalassothérapie, les restaurants de type traditionnel ou rapide, les débits de boissons et les cafés-tabacs.

Première destination mondiale en 1996, la France a reçu **62,4 millions de touristes étrangers**, contre 44,8 millions pour les Etats-Unis et 41,2 millions pour l'Espagne. En ce qui concerne les recettes, elle se situe par contre **en troisième position** derrière ces deux pays avec **28,4 milliards de dollars de recettes (environ 170 milliards de francs)**.

Partie 1 - L'offre et la demande touristiques

- **Un patrimoine réputé et des loisirs variés**

Disposant d'un patrimoine naturel riche, le Loir-et-Cher abrite **24 châteaux ouverts** au public dont 5 sont propriété de l'Etat. Le plus fréquenté d'entre eux, le Château de Chambord a reçu plus de 763 000 personnes (entrées payantes et gratuites) en 1997. Regroupant **31 musées**, le département s'est enrichi de deux nouveaux établissements en 1997 et compte en outre un nombre important de manoirs et édifices religieux.

Afin de répondre aux nouvelles exigences des touristes de passage, **de nouveaux sites et manifestations touristiques ont été créés** depuis une quinzaine d'années, tels Aliotis à Villeherviers, le Festival International des Jardins à Chaumont-sur-Loire, le zoo de Beauval à Saint-Aignan, dont les fréquentations ne cessent de croître et s'élèvent respectivement à 126 000, 142 000 et 380 000 visiteurs en 1997.

Des initiatives locales en faveur **des activités sportives ou de loisirs se multiplient** également autour de la randonnée pédestre, des promenades à cheval, sur l'eau, par le rail ou dans les airs... **Toutes concourent à diversifier la gamme des possibilités offertes et à retenir plus longtemps les visiteurs dans le département.**

- **Des hébergements touristiques diversifiés**

L'hébergement non-marchand est prépondérant dans le département. Ce dernier compte en effet la plus grande proportion régionale de résidences secondaires par rapport à l'ensemble des logements (12,1 % soit 89 130 lits). Il totalise aussi environ **30 000 lits marchands**, c'est-à-dire **le quart de la capacité** de la région Centre (second rang derrière l'Indre-et-Loire).

Dominé par les deux étoiles, **le parc hôtelier départemental rassemble 134 établissements homologués**. Bien que l'hôtellerie de chaîne soit de plus en plus présente, celle-ci ne regroupe que 32,6 % des chambres contre 67,4 % pour **l'hôtellerie traditionnelle qui reste majoritaire**.

Sur les trois dernières années, la fréquentation a sensiblement diminué : 10 % de moins pour les arrivées et 7,4 % de moins pour les nuitées. En 1996, l'hôtellerie loir-et-chérienne draine **16 %** des

arrivées régionales, soit 700 000 nuitées. **Son taux d'occupation s'établit à 42,1 %**, ce qui semble insuffisant pour assurer la rentabilité de nombreux établissements ayant réalisé de gros efforts de modernisation et de mise aux normes européennes. Les clients n'y séjournent en effet que pour **une courte durée (1,5 jour** contre 1,8 jour au niveau national) et le **tourisme d'affaires y est également moins développé qu'en région Centre** : les nuitées réalisées dans le cadre d'une activité professionnelle s'élèvent à 301 050, soit en moyenne 43 % du total contre environ 53 % à l'échelon régional.

Avec 72 terrains de camping, le parc loir-et-chérien est **le plus important de la région Centre** et se compose **en grande majorité d'emplacements haut de gamme 3 et 4 étoiles**. La capacité moyenne est de 80 places et croît avec le niveau de confort. Le taux d'occupation a cependant chuté de 23 % sur les quatre dernières années (toutes catégories confondues), ce qui représente la baisse la plus sensible au niveau régional. Celle-ci s'explique principalement par la très nette diminution des arrivées étrangères (- 30 %), majoritaires dans le département.

Le tourisme vert rassemble 616 établissements, soit 2 087 lits. Bien réparti sur l'ensemble du département, le parc des gîtes ruraux a quintuplé entre 1978 et 1996 ; il en comprend aujourd'hui **315** classés en grande majorité deux épis (54 %) et trois épis (22 %), soit 18 % du parc de la région Centre. Localisées principalement dans la Vallée de la Loire, en Sologne Viticole et à la croisée du Perche et du Loir-Vendômois, **278 chambres d'hôtes** présentent un niveau de confort élevé (20 % du total régional).

Ouvert 365 jours par an, Center Parcs, implanté à Chaumont-sur-Tharonne depuis 1993, affiche un taux d'occupation moyen excellent et représente à lui seul 94 % de l'offre régionale en matière de résidences de tourisme. En 1996, il a enregistré **1 100 000** nuitées réparties dans **704 cottages**.

Enfin, **54 syndicats d'initiative et offices de tourisme** sont chargés de l'accueil des touristes dans notre département.

Partie 2 - Le poids économique du tourisme en Loir-et-Cher

- **Le tourisme regroupe plus d'un millier d'établissements**

Le secteur est composé essentiellement de **petits établissements** : parmi les 1 088 que recense l'INSEE, 94 % ont moins de 10 salariés (cette proportion est de 87 % pour l'ensemble du secteur tertiaire), et **plus de 42 % n'emploient pas de salariés**. Près de deux structures sur trois sont des entreprises individuelles.

La répartition géographique témoigne d'un **certain déséquilibre**. L'arrondissement de Blois concentre plus de la moitié des établissements liés au tourisme (55 %) contre respectivement 20 % et 25 % pour ceux de Vendôme et Romorantin-Lanthenay. Dans ce dernier cependant, leur poids relatif dans la structure globale des activités est nettement plus élevé que dans les deux autres.

Les Hôtels-Cafés-Restaurants sont par ailleurs prédominants puisqu'ils rassemblent **86 %** des établissements.

- **Des répercussions sensibles sur l'emploi**

Le Loir-et-Cher a la plus forte spécificité touristique de la région. Selon les données UNEDIC au 31 décembre 1995, les activités caractéristiques du tourisme regroupent en effet **2,81 % de l'effectif salarié total** contre 2,36 % pour l'Indre-et-Loire (moyenne régionale : 2,18 %). Elles génèrent **2 854 emplois**, ce qui les classe au **huitième rang départemental** en terme d'effectifs salariés du secteur privé, le principal pourvoyeur étant le groupe « H.C.R. », qui représente 76 % du total.

Fortement **concentrés** sur les communes de Blois et Chaumont-sur-Tharonne, ces emplois ont enregistré sur la période 1990-1995 une **évolution positive de 26,3 %** (contre respectivement + 9 % et + 11 % aux niveaux national et régional) ce qui correspond à 595 postes supplémentaires.

La saisonnalité est un trait marquant de ces activités : les effectifs du mois de juillet sont en moyenne supérieurs de 47 % à ceux de janvier. Ces fluctuations sont en outre plus fortes en Loir-et-Cher qu'en région Centre. 3 929 personnes sont employées en période de pointe, ce qui permet d'estimer **un effectif annuel moyen de 3 182 salariés** à temps partiel ou complet dont 1 922 permanents et 1 260 non-permanents. Ce chiffre est supérieur aux données UNEDIC comptabilisées au 31 décembre.

Plus de la moitié des emplois touristiques sont occupés par des employés : 54,8 % contre une moyenne départementale de 23,6 % toutes activités confondues. En revanche, le taux d'encadrement apparaît nettement inférieur.

Les femmes sont majoritaires puisqu'elles occupent 59,1 % des postes contre 46 % de l'emploi salarié du département.

Une enquête téléphonique réalisée auprès d'un échantillon de 84 sites touristiques ou de loisirs du Loir-et-Cher (châteaux, musées, animations estivales, spectacles, golfs, etc.) a permis en outre de recenser **388 permanents** et **257 saisonniers**, soit un effectif total de **645 personnes en période de pointe**.

Selon une méthode permettant d'estimer les emplois directs et induits liés au tourisme, ce secteur en générerait entre 7 000 et 8 000 en Loir-et-Cher. Pour mémoire, rappelons que le secteur BTP employait 6 715 salariés au 31 décembre 1996 dans le département.

- **Produits et investissements touristiques**

En Loir-et-Cher, huit communes ont institué la taxe de séjour (26 en région Centre). Elles ont perçu à ce titre 172 227 francs en 1996.

INTRODUCTION

Le tourisme en France a connu un développement spectaculaire depuis une vingtaine d'années. De très nombreux facteurs ont contribué à cette expansion. Ils tiennent à la fois aux conditions de vie et à l'évolution des mentalités et des comportements. Le nombre croissant d'actifs, l'augmentation des revenus et du temps disponible (avancement de l'âge de la retraite, congés payés, etc.) ont modifié la structure des vacances - elles sont désormais moins onéreuses, moins longues et plus fréquentes - et stimulé la demande latente de voyages. La France est aujourd'hui premier récepteur mondial de touristes avec 62,4 millions d'entrées sur le territoire national, loin devant l'Espagne, les Etats-Unis et l'Italie ; ce qui a permis de dégager en 1996 un excédent de 54 milliards de francs au sein de la balance des paiements courants, supérieur à ceux de l'agroalimentaire (33 milliards de francs) et de l'automobile (30 milliards de francs). Représentant plus de 7 % du PIB national, ce secteur pèse donc de façon notable sur les grands équilibres économiques (emploi, investissement, équilibre des échanges extérieurs) qui constituent autant de facteurs essentiels de la croissance.

Au sein d'un environnement naturel de grande qualité, le Loir-et-Cher dispose d'un patrimoine architectural et historique prestigieux et ne cesse de développer la diversité et la qualité de ses manifestations culturelles. Mais quels sont ses atouts ? Que représente ce secteur pour l'économie du département ? Contribue-t-il à créer ou maintenir des emplois ?

Telles sont les questions auxquelles tente de répondre en première approche cette étude. La partie 1 présente le potentiel touristique du département, ses équipements, sa fréquentation. La deuxième partie met l'accent, à partir des données statistiques disponibles, sur les spécificités des établissements du secteur et apporte un éclairage sur ses retombées en terme d'emplois. Les deux dernières parties proposent des informations complémentaires sur les produits financiers, les investissements et font le point sur le tourisme dans les communes du Loir-et-Cher.

AVANT-PROPOS : DEFINITIONS ET CONTEXTE NATIONAL

1. - Définitions

Le tourisme comprend « les activités déployées par les personnes - au cours de leur voyage et de leur séjour - dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou autres motifs¹».

Motifs	Durée		
	0 nuit	1 à 3 nuits	entre 4 nuits et 1 an
Personnel		Court séjour personnel	Vacances
Santé		Tourisme de santé	
Affaires et réunions		Tourisme d'affaires	
Autres motifs		Pèlerinage, tourisme scolaire	



Concept de base de l'ensemble du système statistique relatif au tourisme, le **visiteur** se définit comme « une personne qui se déplace vers un lieu situé en dehors de son environnement habituel pour une durée inférieure à 12 mois dont le motif est autre que celui d'exercer une activité rémunérée sur le lieu de visite ».

Le touriste désigne quant à lui un visiteur qui recourt aux hébergements de la zone où il se rend, **l'excursionniste** n'effectuant aucune nuitée sur le lieu de séjour.

Ainsi, les séjours touristiques désignent : les séjours d'agrément, le tourisme d'affaires, de santé, de pèlerinage, scolaire et culturel, ainsi que les séjours vacanciers (4 nuits ou plus) d'hiver ou d'été.

2. - Les secteurs d'activités du tourisme

Contrairement à d'autres branches, comme l'imprimerie ou les industries agro-alimentaires, la Nomenclature des Activités Françaises (NAF) n'identifie pas de secteur propre au tourisme. Du producteur de fromages qui écoule la majeure partie de sa production l'été auprès des visiteurs, à l'étudiant, guide en haute saison dans l'un des nombreux châteaux du département, en passant par l'hôtelier ou le restaurateur, il existe en effet une diversité extrême d'activités touristiques. Il est possible néanmoins de repérer dans la NAF des rubriques directement liées à ce secteur.

Aussi, le champ de l'étude se base sur les 14 rubriques définies traditionnellement par le Ministère du Tourisme comme « **activités caractéristiques du tourisme** ». Parmi celles-ci, on distingue deux grands groupes. Le premier rassemble des services essentiellement destinés à la satisfaction des besoins des touristes : les hôtels avec restaurant, les hôtels de tourisme sans restaurant, les hôtels de préfecture², les auberges de jeunesse et refuges, les terrains de camping, les autres hébergements touristiques, les agences de voyages et offices de tourisme, les téléphériques et remontées mécaniques, les activités thermales et de thalassothérapie. Le deuxième ensemble est constitué des restaurants de type traditionnel ou rapide, des débits de boissons et des cafés-tabacs qui s'adressent également à la population résidente « non touristique » mais dont le volume d'activité peut varier fortement en fonction de l'importance de la fréquentation des touristes.

¹ Définition adoptée par l'Organisation Mondiale du Tourisme.

² Etablissements non homologués tourisme, ils ne comportent pas d'étoile et sont un héritage de la nomenclature NAP qui considèrerait sous un même code les hôtels de tourisme sans restaurant et les hôtels de préfecture.

3. - La France première destination touristique mondiale

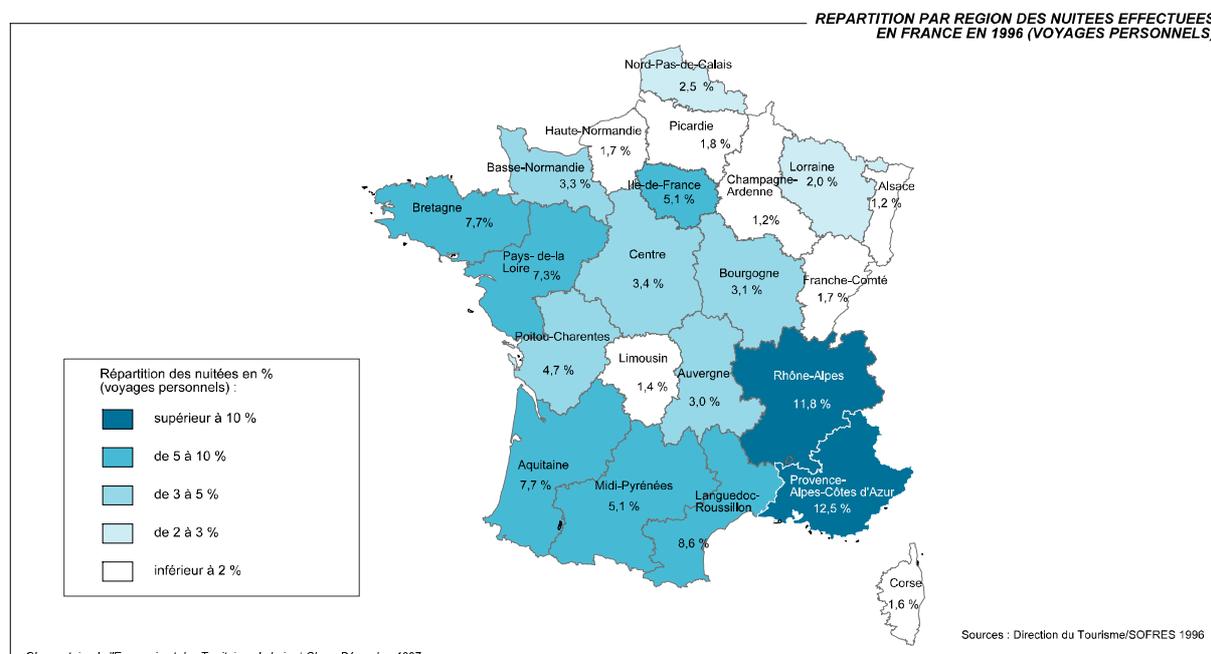
La France dispose d'atouts touristiques de taille : diversité des paysages, richesse des cultures et du patrimoine, tradition de villégiature et multiples formes d'hébergement. Sa capacité d'accueil est estimée à plus de **17,2 millions de lits³** répartis principalement dans les résidences secondaires, les campings et les hôtels. Première destination mondiale en 1996, elle a reçu **62,4 millions de touristes étrangers**, contre 44,8 millions pour les Etats-Unis et 41,2 millions pour l'Espagne. En ce qui concerne les recettes, elle se situe par contre **en troisième position** derrière ces deux pays générant **28,4 milliards de dollars de recettes (soit environ 170 milliards de francs)**.

Tableau n°1 : Classement des principaux pays selon le nombre d'arrivées de touristes internationaux

Pays	Arrivées de touristes (millions)	Rang	Recettes du Tourisme (milliards \$ EU)	Rang
France	62,4	1	28,4	3
Etats-unis	44,8	2	64,4	1
Espagne	41,3	3	28,4	2
Italie	32,9	4	27,3	4
Chine	26,1	5	10,5	9

Source : Organisation Mondiale du Tourisme 1996

Les Français sont quant à eux de plus en plus nombreux à partir : en 1994, ils étaient 62 % à prendre des vacances hors de leur domicile, contre moins de 44 % trente ans auparavant. Ils séjournent principalement en France (neuf séjours sur dix), bien que l'étranger les attire chaque année de plus en plus. Ils fractionnent leurs vacances : la durée moyenne des séjours évolue dans le sens d'une nette diminution. La mer reste la destination préférée pour leurs voyages personnels et rassemble 37,7 % des nuitées en 1996 contre respectivement 33,6 % pour la campagne, 25,9 % pour la ville et 19,1% pour la montagne⁴. Deux régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côtes d'Azur, rassemblent à elles seules un peu moins d'un quart des nuitées.



³ Source : Direction du Tourisme/Bureau de la Statistique Touristique 1996

⁴ Source : Direction du Tourisme /Sofres. Le total est supérieur à 100 %, plusieurs espaces pouvant être fréquentés au cours d'un même séjour.

PARTIE 1. L'OFFRE ET LA DEMANDE TOURISTIQUES

Chapitre 1. - Un patrimoine réputé et des possibilités de loisirs variées

1. - Un riche patrimoine bâti et naturel

La région Centre abrite deux monuments classés parmi les douze sites touristiques les plus visités de France en 1996.

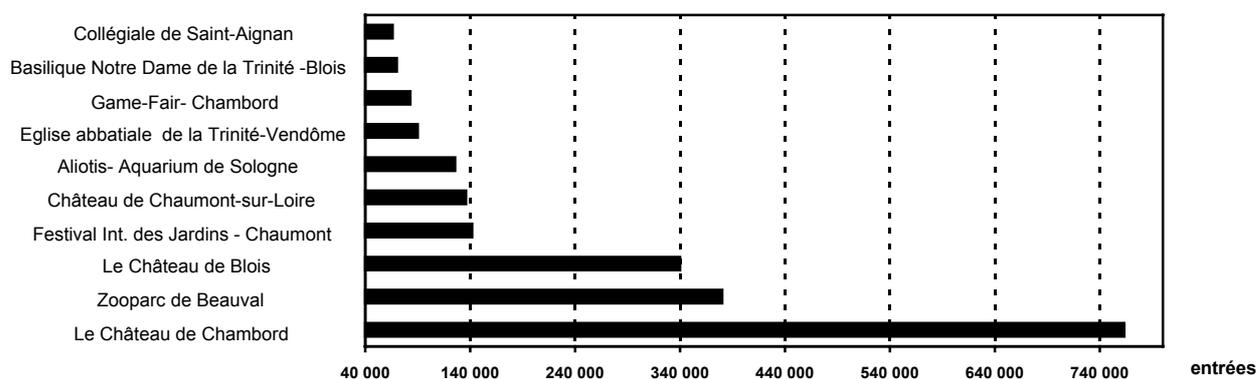
Tableau n °2 : Palmarès de fréquentation des lieux culturels français payants (gratuités incluses) en 1996

Palmarès	Nom	Région	Nombre de visiteurs
1	Tour Eiffel, Paris	Ile-de-France	5 530 279
2	Musée du Louvre, Paris	Ile-de-France	4 698 061
3	Cité des Sciences de la Villette, Paris	Ile-de-France	3 903 000
4	Château de Versailles	Ile-de-France	2 921 604
5	Musée d'Orsay, Paris	Ile-de-France	2 135 000
6	Château de Chenonceau	Centre	900 000
7	Géode, Paris la Villette	Ile-de-France	846 000
8	Musée d'art moderne, Georges Pompidou Paris	Ile-de-France	825 427
9	Arc de Triomphe, Paris	Ile-de-France	803 632
10	Abbaye du Mont Saint-Michel	Basse-Normandie	784 102
11	Château de Chambord	Centre	753 051⁵
12	Musée de l'armée, Paris	Ile-de-France	751 000

Sources : Observatoire National du Tourisme et partenaires régionaux

Le Loir-et-Cher quant à lui possède un patrimoine historique, architectural et artistique d'une grande richesse. Sites naturels exceptionnels et monuments souvent ignorés viennent ainsi s'ajouter aux nombreux châteaux du département pour former une offre touristique variée.

Graphique n° 1 : Les 10 lieux les plus fréquentés en Loir-et-Cher en 1997⁶

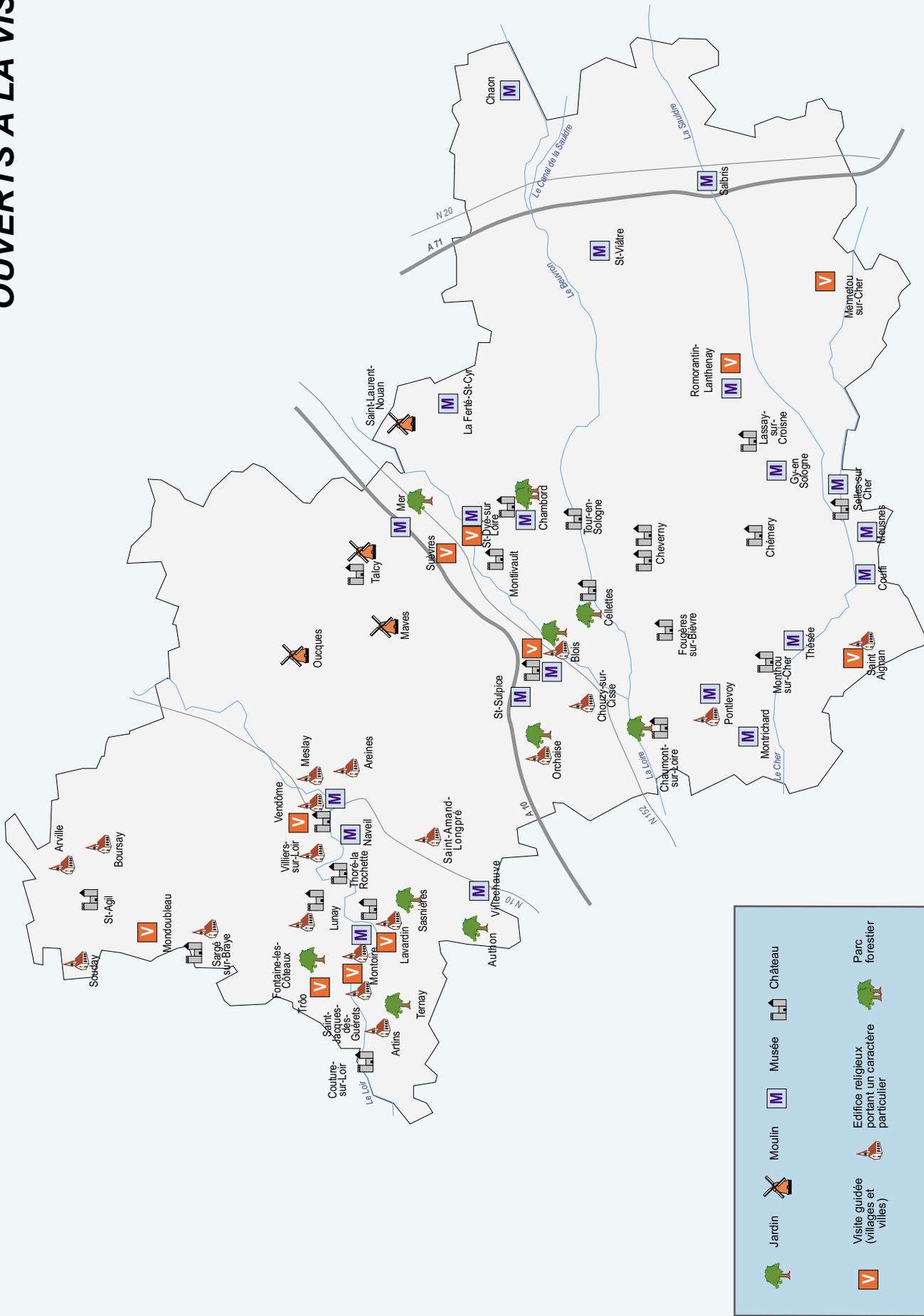


D'après sources : INSEE/CRTL/CDT

⁵ Pour dénombrer les entrées, plusieurs sources sont mobilisables (Comité Régional de Tourisme et de Loisirs, Observatoire National du Tourisme, et Comité Départemental du Tourisme). De légers écarts peuvent être constatés sur le calcul des entrées : en 1996, le Château de Chambord aurait reçu 755 797 visiteurs selon le CDT contre 753 606 selon le CRTL.

⁶ Les entrées du Château de Cheverny ne sont pas communiquées : celui-ci se situerait cependant au deuxième rang dans ce palmarès.

SITES, MONUMENTS ET JARDINS OUVERTS A LA VISITE



Source : Comité Départemental du Tourisme (catalogue 1999)

1.1. - Des châteaux et monuments historiques prestigieux

• Les châteaux publics

Ancien lieu de prédilection des rois de France, le Loir-et-Cher **abrite 24 châteaux renommés** localisés principalement dans la vallée de la Loire, la vallée du Cher et en sologne viticole.

Cinq d'entre eux sont propriété de l'Etat. Le plus fréquenté⁷, **le château de Chambord** reçoit entre 700 000 et 800 000 personnes par an ; il a atteint son record d'entrées en 1994, avec 768 368 visiteurs. Il offre désormais une gamme de possibilités allant de la promenade libre à une visite approfondie, sous la conduite d'un conférencier. Vient ensuite **le château de Blois**, mélange architectural de cinq siècles d'histoire qui a accueilli près de 340 000 personnes en 1997. Les touristes sont de plus en plus nombreux à fréquenter **le château de Chaumont-sur-Loire**, propriété de l'Etat depuis 1938 : celui-ci a reçu la visite de 136 000 personnes en 1997. Enfin, moins connus du grand public, **les châteaux de Talcy et de Fougères** enregistrent respectivement 17 000 et 13 000 entrées en 1997.

Tableau n° 3 : Evolution de la fréquentation des châteaux publics en Loir-et-Cher

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Château de Chambord	743 230	743 011	768 368	745 729	755 797	763 332
Château de Blois	387 550	347 794	355 352	317 763	329 751	339 813
Château de Chaumont-sur-Loire	129 170	128 170	133 775	137 377	135 886	135 909
Château de Fougères	10 298	13 592	13 921	14 018	17 193	12 689
Château de Talcy	19 068	21 840	20 375	17 919	17 584	17 544

D'après sources : INSEE/CRTL/CDT

• Les châteaux privés et édifices culturels

19 châteaux privés sont ouverts à la visite en Loir-et-Cher. La sologne, la vallée du Cher et la vallée de la Loire sont parsemées de châteaux et manoirs, souvent encore habités : Cheverny, Beauregard, Troussay, Villesavin, le Gué-Péan, Ménars. La Vallée du Loir recèle des trésors encore trop méconnus : le manoir de la Possonnière (maison natale de Ronsard) à Couture-sur-Loir ou les ruines du château de Lavardin.

Une multitude d'églises de caractère ponctuent également le territoire départemental et **19 édifices religieux** présentent un intérêt majeur. Ils se localisent principalement à Blois, Pontlevoy, Saint-Aignan, Vendôme, Montoire-sur-le-Loir et plus au Nord à Arville (ancienne Commanderie des Templiers).

Tableau n° 4 : Evolution de la fréquentation des châteaux privés et édifices culturels en Loir-et-Cher

	1994	1995	1996	1997
Abbatiale de la Trinité (Vendôme)	N.C.	N.C.	90 000	90 000
Basilique Notre Dame de la Trinité (Blois)	N.C.	N.C.	50 000	70 000
Collégiale de Saint-Aignan	N.C.	57 000	62 000	66 000
Château de Beauregard (Celles)	N.C.	25 402	29 705	32 021
Château de Villesavin (Tour-en-Sologne)	12 072	12 768	8 699	19 132
Château du Moulin (Lassay-sur-Croisne)	15 279	13 818	14 602	17 154
Château de Troussay (Cheverny)	7 789	7 438	9 055	8 560
Manoir de la Possonnière (Couture-sur-Loir)	6 031	5 186	6 377	6 044
Commanderie d'Arville	4 859	4 880	4 689	4 000
Manoir de Bonaventure (Mazangé)	2 250	1 395	2 100	2 000
Château de Rochambeau (Thoré-la-Rochette)	967	835	964	1 429
Château des Radrets (Sargé-sur-Braye)	214	215	479	625
Château de Roujoux (Fresnes)	20 870	16 577	15 052	N.C.
Château du Gué-Péan (Monthou-sur-Cher)	N.C.	5 913	6 052	N.C.

Source : CDT

N.C. : non communiqué

⁷ Le Comité Départemental du Tourisme mène une enquête auprès des châteaux publics afin d'identifier chaque mois le nombre total de visiteurs reçus (entrées gratuites et payantes).

- **Le patrimoine et les monuments historiques**

Tableau n° 5 : Les monuments historiques classés en région Centre

Départements	Rang en France	Nombre
Indre-et-Loire	23	188
Loir-et-Cher	42	137
Eure-et-Loir	44	136
Cher	49	129
Loiret	57	114
Indre	62	106

D'après source : Ministère de la Culture 31 décembre 1995

Placé à la 42^{ème} place française, le département compte **137 monuments classés** sur les 810 de la région Centre. En plus de ceux-ci, **230** sont **inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques**. Protégés et restaurés, **4 moulins** sont ouverts au public : moulin Saint-Jacques à Saint-Laurent-Nouan, moulin pivot de Châtenay à Talcy, moulin de Lory à Oucques, moulin de Lonlon à Maves. Les villes et villages regorgent également d'innombrables curiosités : **11 d'entre eux** ont mis en place un système de **visites guidées** (visites de villes ou villages médiévaux, visites à thème...).

1.2 - Un réseau de musées qui se développe

Avec l'ouverture des musées du Braconnage à Chaon et de Musikenfête à Montoire-sur-le-Loir, le Loir-et-Cher s'est enrichi de deux nouveaux établissements en 1997.

On en recense **31** dans notre département sur des thèmes aussi variés que la résistance, l'archéologie, l'art religieux, la pierre à fusil... Cependant, à l'opposé du Loiret⁸ et de l'Eure-et-Loir⁹ on n'y trouve pas encore de musées à forte fréquentation (supérieure à 40 000 visiteurs) et le meilleur score est réalisé par le Musée d'Histoire Naturelle de Blois avec environ 13 300 entrées en 1997.

Tableau n° 6 : Fréquentation des principaux musées en Loir-et-Cher

	1994	1995	1996	1997
Musée d'Histoire Naturelle* (Blois)	13 804	5 400	2 950	13 333
Musée de Sologne (Romorantin-L)	/	6 192	12 549	8 913
Musikenfête (Montoire-sur-le-Loir)	/	/	/	6 650
Musée de Pontlevoy	/	9 917	7 601	6 397
Musée du Braconnage (Chaon)	/	/	/	6 050
Musée de la Résistance (Blois)	/	1 529	2 811	3 616
Musée de la course automobile (Romorantin-L)	4 342	3 429	3 388	2 476
Musée des Abeilles (Villechauve)	/	/	806	1 701
Musée gallo-romain (Thésée)	1 554	1 116	1 708	1 636
Locature de la Straize (Gy-en-Sologne)	2 519	2 317	2 250	1 596
Musée du Poids Lourd (Mondoubleau)	1 700	2 000	1 873	/

*Sources : INSEE/CRTL/CDT * ouvert seulement 3 mois en 1995 et 2 mois et demi en 1996*

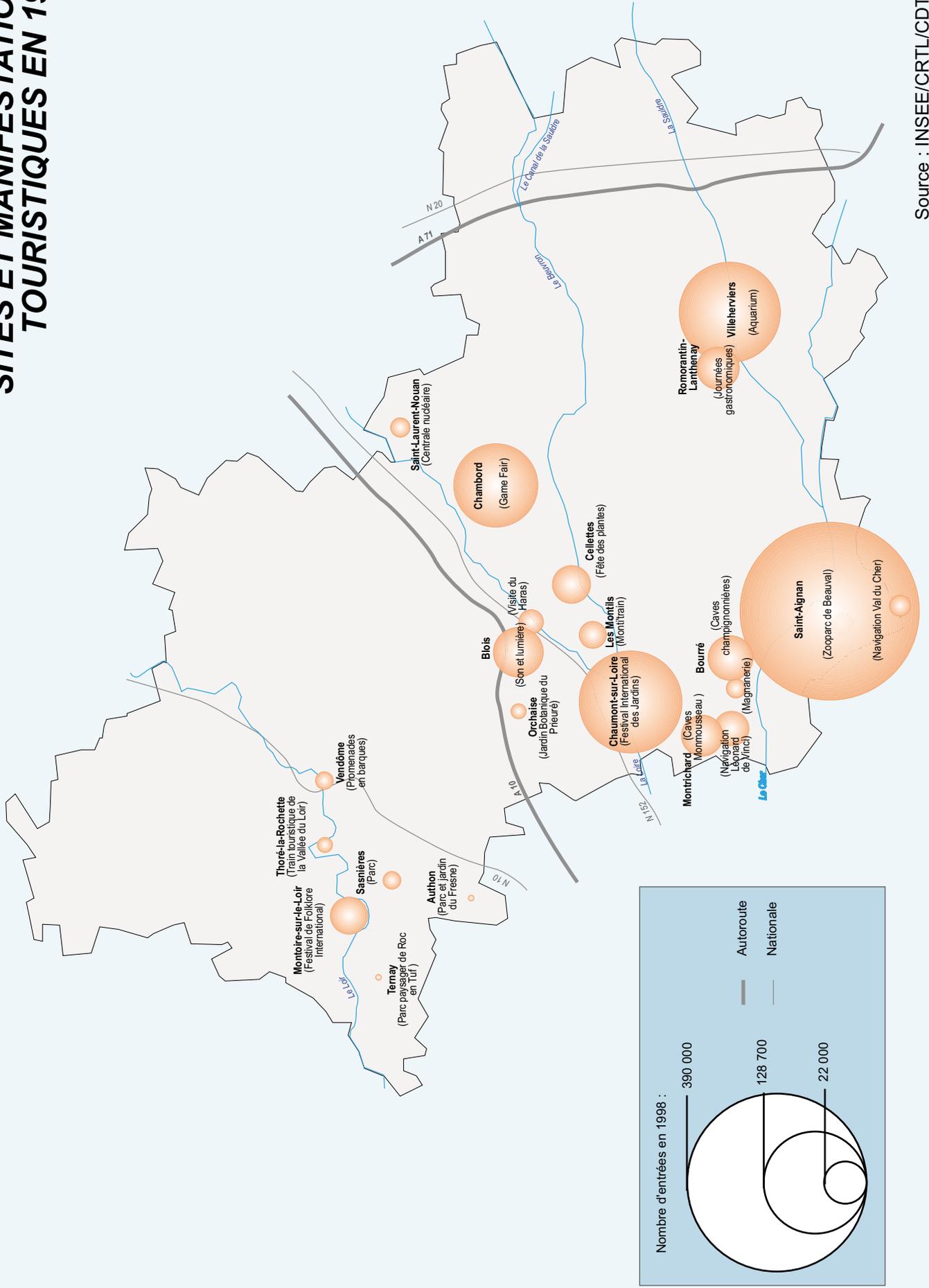
1.3. - Les parcs et jardins s'ouvrent au public

Le Loir-et-Cher dispose d'un patrimoine naturel abondant. On trouve dans le département **10 parcs et jardins** en plus de ceux des châteaux. Le prieuré d'Orchaise et le Parc de Sasnières ont reçu chacun plus de 3 000 visiteurs en 1997.

⁸ Museum des Sciences Naturelles d'Orléans : 69 000 visiteurs en 1996

⁹ Conservatoire de l'agriculture de Chartres : 45 015 visiteurs en 1996

FREQUENTATION DES PRINCIPAUX SITES ET MANIFESTATIONS TOURISTIQUES EN 1998



Source : INSEE/CRTL/CDT 1998

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Avril 1999

2 - Vers une nouvelle image touristique

Depuis quelques années, les flux de visiteurs ne se concentrent plus uniquement sur les quelques châteaux du département, si prestigieux soient-ils. Afin de répondre aux nouvelles exigences des touristes de passage, de nouveaux sites et manifestations touristiques ont été créés ou développés dans les années 1990 pour renforcer l'offre loir-et-chérienne et redynamiser un tourisme culturel qui s'endormait quelque peu sur ses richesses.

Avec près de 380 000 visiteurs en 1997, le **zooparc de Beauval** de Saint-Aignan est le deuxième site le plus fréquenté du département, devant le Château de Blois. En constante progression depuis 1992, il réalise régulièrement des campagnes d'affichage mettant l'accent sur les spectacles organisés en son sein, qui manifestement portent leurs fruits.

De même **Aliotis, l'Aquarium de Sologne** de Villeherviers, a reçu la visite de 126 000 personnes en 1997. Accueillant dans de grands aquariums des poissons d'étang, de rivière, d'océan froid et chaud, sa fréquentation n'a cessé de croître depuis 1994, date de sa création. Cette structure offre également au public des animations de plein air telles que la pêche à la ligne et des promenades en bateau.

Créé à l'initiative de la région Centre en 1992, le **Festival International des Jardins** présente chaque année de nouvelles expérimentations botaniques et artistiques à destination du plus large public. Manifestation maintenant incontournable, elle a doublé en 3 ans le nombre de ses entrées (140 000 en 1997) et se situe en terme de fréquentation devant le Château de Chaumont-sur-Loire, dans le parc duquel elle est organisée.

Tableau n° 7 : Evolution de la fréquentation des principaux sites et manifestations touristiques en Loir-et-Cher

	Date d'ouverture	1992	1993	1994	1995	1996	1997
SITES							
Zooparc de Beauval (Saint-Aignan)	1980	181 878	192 023	200 000	260 000	280 000	380 000
Festival des jardins (Chaumont-sur-Loire)	1992	/	57 856	71 500	104 500	120 000	141 780
Aquarium Aliotis (Villeherviers)	1994	/	/	78 746	112 564	126 360	125 542
Game Fair (Chambord)	1981	N.C.	82 000	82 000	85 000	83 000	83 000
Donjon des Aigles (Montrichard)	1994	/	/	34 300	48 567	N.C.	30 000
Caves Champignonnières (Bourré)	1992	/	16 600	15 600	22 900	23 200	25 000
Caves Monmousseau et musée des Confréries	1986 et 1993	32 205	32 542	20 265	16 895	19 900	23 000
Journées Gastronomiques (Romorantin-Lanthenay)	1978	N.C.	26 000	26 500	29 000	25 000	22 000
Navigation Léonard de Vinci (Montrichard)	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	17 078	15 055	15 000
Monti'Train (Les Montils)	1994	/	/	N.C.	8 120	7 456	9 456
Navigation sur le Cher (Saint-Aignan)	1992	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	5 121	6 009
Centrale nucléaire (Saint-Laurent-Nouan)	1969	11 068	16 000	14 000	6 689	10 000	5 000
Magnanerie (Bourré)	1995	/	/	/	1 250	3 500	4 886
Train Touristique Vallée du Loir (Thoré-la-Rochette)	1992	2 500	3202	3223	3 400	3 842	3 660
Maison des étangs (Saint-Viâtre)	1988	3 020	3 154	3 002	2 560	2 630	2 541
Ballade hélico Jet System (Blois)	1980	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	160	N.C.
SPECTACLES							
Son et lumière (Blois)	1992	20 530	29 900	24 622	18 771	25 687	32 997
Festival Folklore (Montoire-sur-le-Loir)	1972	20 320	19 100	20 300	19 430	20 320	18 420
Été culturel	1983	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	13 791	13 333
Equinox-Spectacle équestre (Blois)	1995	/	/	/	9 000	7 400	6 000
Son et lumière (Chambord)*	/	38 247	19 206	22 627	26 719	/	/
Spectacle Louis XII (Cheverny)*	/	18 102	14 523	13 841	17 094	11 218	/

Sources : INSEE/CRTL/ CDT

N.C. : non communiqué

* n'existe plus

3. - Le succès du tourisme de loisirs et de plein air

Aux côtés de ces sites et manifestations se multiplient des initiatives locales en faveur des activités sportives ou de loisirs autour de la randonnée pédestre, des promenades à cheval, sur l'eau, par le rail ou dans les airs... Toutes visent à retenir plus longtemps les vacanciers dans le département.

- **La randonnée pédestre**

Le promeneur à pied a le choix : le Loir-et-Cher offre 2 400 km de sentiers balisés et 800 kilomètres de sentiers de Grande Randonnée (GR). Créés et entretenus par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, ils traversent le département en empruntant des itinéraires étudiés pour découvrir les sites pittoresques, les richesses naturelles et patrimoniales, à l'exemple du GR 35 dans la Vallée du Loir qui suit le « Chemin des poètes ».

- **Le tourisme équestre**

Parcourant les rues de la vieille ville de la place du château jusqu'aux bords de Loire, près de 6 000 personnes ont fréquenté à Blois les promenades en attelage en 1996. Ces dernières sont également possibles au départ de Chambord, Chaumont-sur-Loire, Cheverny, La Ferté-Saint-Cyr, Saint-Agil, Villefranche-sur-Cher, Gy-en-Sologne, etc.

- **Même le rail est touristique**

Authentique autorail des années 50, **le Train Touristique de la Vallée du Loir (TTVL)** a proposé à un peu plus de 3 600 visiteurs en 1997 une promenade à travers la Vallée, via Trôo et ses habitations troglodytiques, Montoire-sur-le-Loir et le tunnel de Saint-Rimay, les caves de Thoré-la-Rochette. Aux Montils, **Monti'Train** reconstitue avec une locomotive modèle réduit un circuit de voie ferrée. Sa fréquentation oscille entre 7 000 et 9 000 visiteurs.

- **Dans les airs**

160 personnes ont effectué en 1996 le survol des châteaux de la Loire en hélicoptère depuis l'héliport de Blois-Vienne. Mais la découverte aérienne est également possible en montgolfière depuis Cheverny (ballon captif) et Chaumont-sur-Loire, en avion ou en planeur de Gièvres (aérodrome de Romorantin-Pruniers), La Chapelle-Vendômoise (aérodrome du Breuil) ou Vouzon (aérodrome des Bruyères au Rabot) et en ULM de Chauvigny-du-Perche, Onzain ou Pontlevoy.

- **Le karting**

On dénombre 3 pistes de karting en Loir-et-Cher : Mer, Salbris (circuit international) et Landes-le-Gaulois.

- **L'eau et les loisirs nautiques**

Le Loir-et-Cher est aussi le domaine des eaux. Le Cher, ses rives et ses écluses se dévoilent depuis 1996 respectivement à près de 6 000 et 15 000 personnes, à partir de Saint-Aignan à bord du « **Val de Cher** » et de Montrichard, à bord du « **Léonard de Vinci** ». Sur le Loir, le Cher ou la Loire, on peut également pagayer en kayak ou en canoë.

- **Le golf**

En l'espace de dix ans, la France s'est équipée de 300 nouveaux parcours ; 500 sont ainsi dénombrés par la Fédération Française de Golf en 1996 pour 253 381 licenciés.

Tableau n° 8 : Les golfs en région Centre

Départements	Nombre de golfs
Loiret	7
Loir-et-Cher	5
Cher	5
Eure-et-Loir	4
Indre-et-Loire	3
Indre	3
Centre	27

D'après source : Fédération Française de Golf 1997

Le Loir-et-Cher quant à lui regroupe 5 parcours sur les 27 de la région Centre :

✓ **27 trous**

- le golf du prieuré de Ganay, à Saint-Laurent-Nouan

✓ **18 trous**

- le golf du château à Cheverny

- les Bordes à Saint-Laurent-Nouan

✓ **9 trous**

- le golf de la Bosse à Oucques

- le golf de Chouzy à Chouzy-sur-Cisse.

4. - Un tourisme industriel encore confidentiel

Le tourisme industriel en Loir-et-Cher est une réalité depuis bien longtemps : jusqu'à une période récente, la Chocolaterie Poulain attirait 50 000 visiteurs annuels. Aujourd'hui, le changement de site de Blois pour Villebarou et l'adoption de nouvelles normes de fabrication ont mis fin au défilé des gourmands.

Parmi les sites industriels les plus visités du département, **la Centrale Nucléaire d'Electricité de France de Saint-Laurent-Nouan** a accueilli plus de 5 000 personnes en 1996 mais sa fréquentation reste modeste en comparaison de celle de Chinon en Indre-et-Loire (presque 17 000 entrées). On note cependant une baisse sensible du nombre des visiteurs depuis les plans « Vigipirate », suite aux attentats déclenchés en septembre 1995 et décembre 1996.

L'Institut Géographique National reçoit également sur son site de Villefranche-sur-Cher des groupes sur rendez-vous. Sont au programme de la visite : la salle de pliage et de conditionnement des cartes, les garages abritant les véhicules spéciaux utilisés par les cartographes et contenant les instruments de mesure.

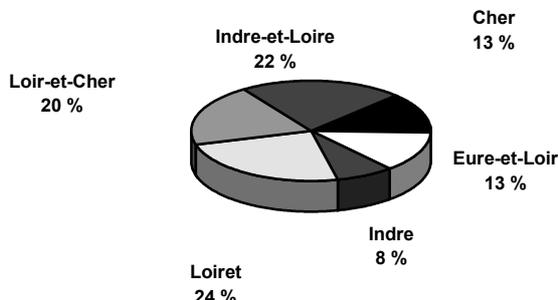
Les Caves Monmousseau, à Montrichard, **et les Caves Champignonnières des Roches**, situées à Bourré, attirent respectivement 20 000 et 25 000 personnes. Dans ces dernières, la visite se déroule autour de la culture du champignon dans d'anciennes carrières de pierre.

Le tourisme industriel est encore peu développé dans le département. L'environnement économique, industriel ou artisanal présente pourtant un intérêt croissant pour les visiteurs qu'ils soient locaux ou de passage.

Chapitre 2. - Des hébergements touristiques diversifiés

Selon le Suivi de la Demande Touristique¹⁰ mené par la SOFRES en 1996, les Français de plus de 15 ans ont réalisé, tous motifs confondus, **1,5 million de séjours en Loir-et-Cher, soit 20 % du total régional (7,6 millions)**. Ces séjours se répartissent en hébergement marchand¹¹ et non marchand¹².

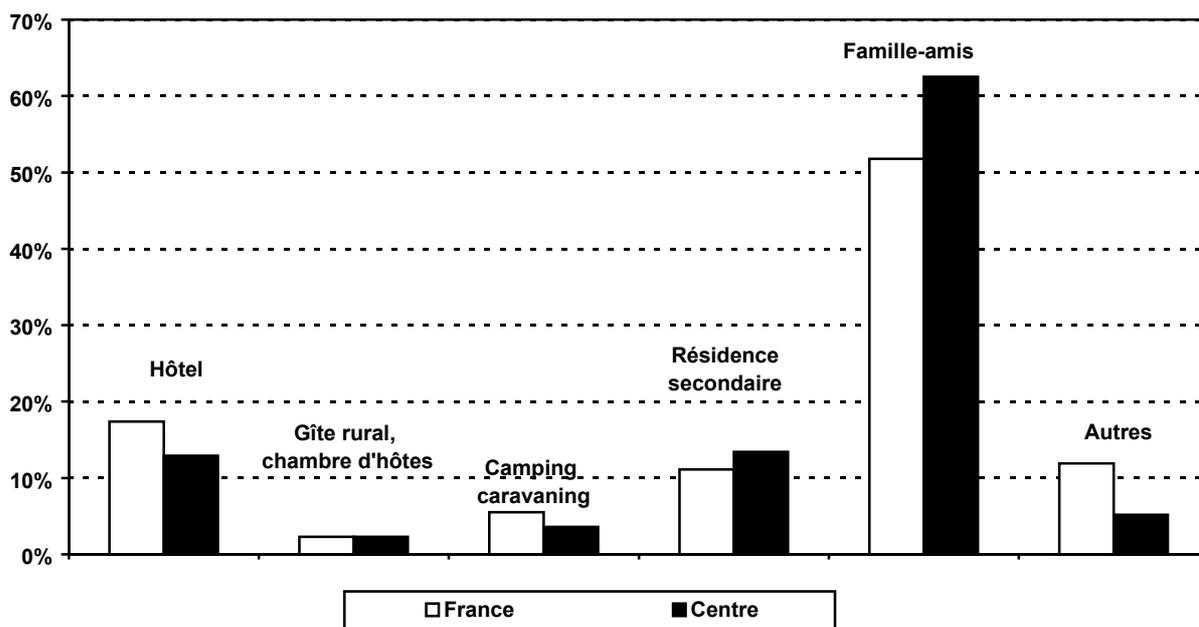
Graphique n° 2 : Répartition des séjours des Français de plus de 15 ans dans l'espace régional en 1996



Sources : SDT-SOFRES/CRTL

1. - La place prépondérante de l'hébergement non marchand

Graphique n°3 : Répartition des séjours des Français de plus de 15 ans selon le mode de séjour d'hébergement en 1996



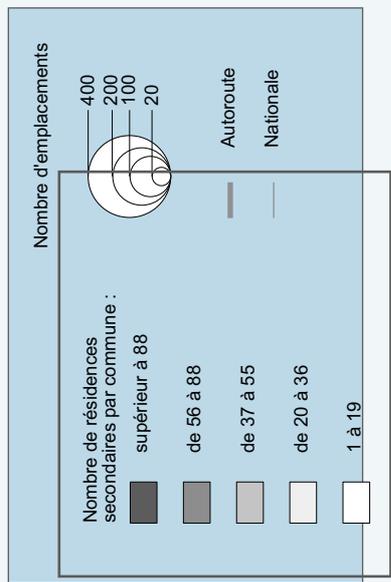
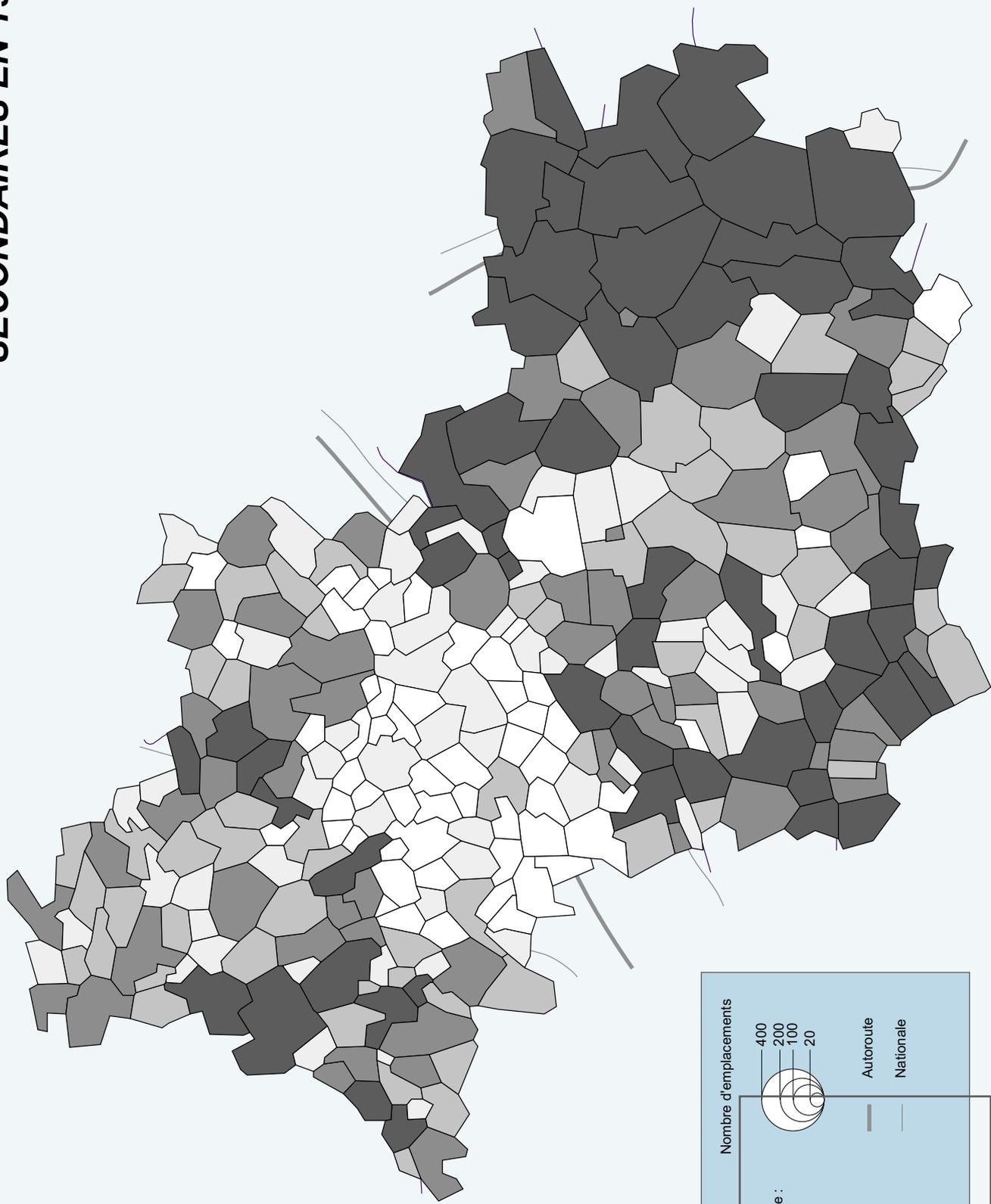
D'après sources : SDT-SOFRES/CRTL

¹⁰ Réalisée par voie postale tous les mois auprès d'un panel de 10 000 personnes représentatif de la population française âgée de plus de 15 ans, cette enquête recense et décrit l'ensemble des séjours des Français comportant au moins une nuit passée hors du domicile : dates de départ et de retour, motif du voyage, lieu, mode d'hébergement, moyen de transport utilisé, etc.

¹¹ L'hébergement marchand comprend l'hôtellerie de tourisme, l'hôtellerie de plein air, les gîtes et les chambres d'hôtes, les villages de vacances, les résidences de tourisme, etc.

¹² L'hébergement non marchand regroupe les résidences secondaires, les séjours chez les parents et les amis.

LES RESIDENCES SECONDAIRES EN 1990



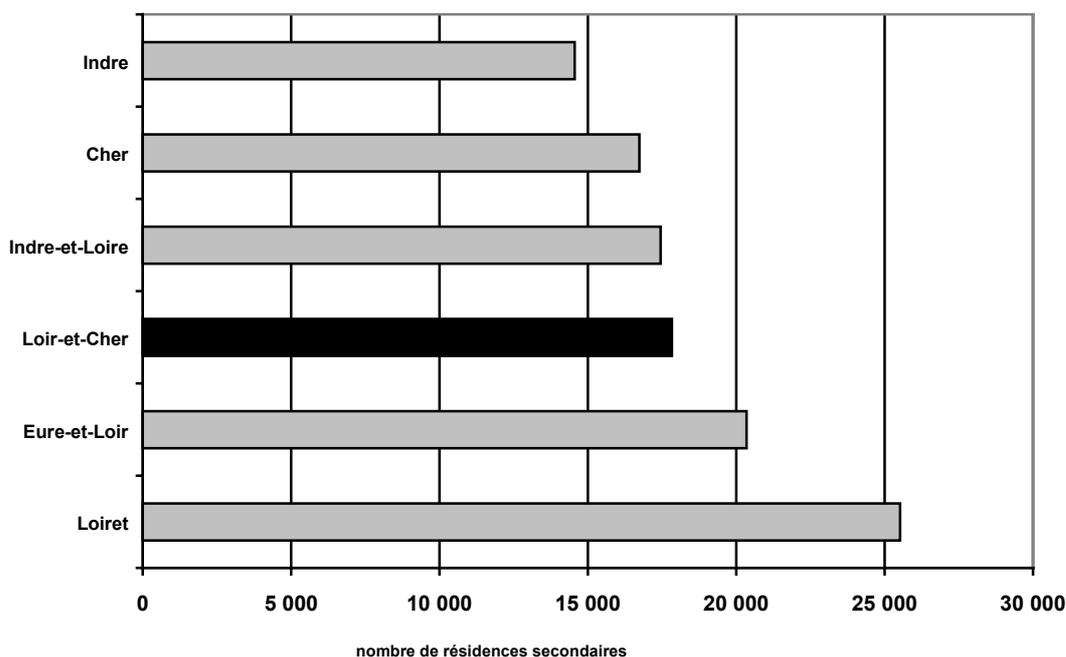
Source : RGP 1990

L'enquête de la SOFRES offre également un éclairage sur le mode d'hébergement retenu par les touristes français en région Centre. **76 % des séjours sont effectués en hébergement non marchand contre un peu moins de 63 % au niveau national.** Les touristes optent en effet en grande majorité pour des séjours moins dispendieux chez les parents et les amis ou en résidence secondaire (respectivement 62 % et 13,4 %).

Les résidences secondaires représentent donc l'une des principales formes d'hébergement touristique, en termes de capacité d'accueil, de fréquentation et de durée annuelle cumulée des séjours. Elles sont utilisées par leurs propriétaires pour les week-ends, les loisirs ou les vacances et comprennent les maisons de campagne, les villas et logements de vacances. Avec 112 433 unités en 1990, le parc de la région Centre regroupe 4 % de l'ensemble national.

On observe une forte inégalité des parcs départementaux puisque le Loiret, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher rassemblent 57 % du parc régional, ce qui met en évidence le rôle décisif de la proximité de Paris. Entre les deux derniers recensements, le parc loir-et-chérien a quant à lui augmenté de 7 %. Il totalise, en 1990, **17 826 résidences secondaires (environ 89 130 lits¹³)**, soit 12,1 % de l'ensemble des logements du département contre 9,8 % dans le Loiret et 11,7 % en Eure-et-Loir. Elles sont dans l'ensemble bien réparties sur le territoire départemental ; quelques concentrations se dessinent néanmoins sur l'agglomération blésoise, la Vallée du Cher, la Grande Sologne et les cantons de Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye et Vendôme.

Graphique n °4 : Répartition par département des résidences secondaires de la région Centre en 1990

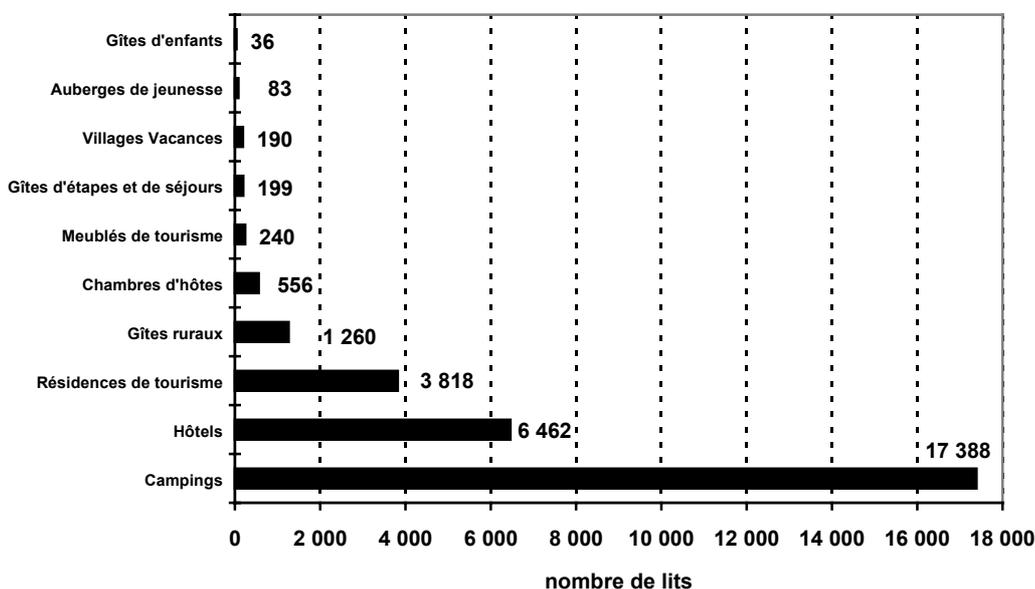


D'après source : RGP 1990 INSEE

¹³ Cette estimation est obtenue en multipliant le nombre de résidences secondaires au sens strict par leur capacité d'accueil (5 personnes en moyenne).

2. - Une capacité d'accueil de 30 000 lits marchands

Graphique n°5 : Estimation du nombre de lits touristiques en Loir-et-Cher au 31 décembre 1996



D'après sources : CRTL/Relais départementaux des Gîtes de France/Center Parcs/FUAJ/LFAJ/Préfecture

L'estimation du nombre de lits marchands est obtenue à l'aide de coefficients multiplicateurs établis par la Direction du Tourisme. Ceux-ci permettent d'évaluer et de comparer la capacité des hébergements en nombre de lits¹⁴ tant au niveau national, régional que départemental.

Le département compterait aussi un total d'environ **30 000 lits**, c'est-à-dire **le quart de la capacité d'hébergement marchand** de la région Centre, contre respectivement 33 000 et 25 000 lits pour les départements d'Indre-et-Loire et du Loiret.

L'hôtellerie de plein air est le premier mode d'hébergement du Loir-et-Cher ; elle représente près de **58 %** de l'offre touristique du département en haute saison. **L'hôtellerie de tourisme** arrive en deuxième place comptabilisant **21 %** de la capacité marchande suivie par **les résidences de tourisme (13 %)**. Le Loir-et-Cher est en effet bien pourvu en hébergement collectif grâce à Center Parcs, situé à Chaumont-sur-Tharonne, qui représente à lui seul 94 % de l'offre régionale en la matière. Les gîtes ruraux (4 %) et les chambres d'hôtes (2 %) complètent ces structures et permettent au département de disposer d'un large éventail d'hébergements.

2.1. - L'hôtellerie touristique, un mode d'hébergement marchand privilégié

2.1.1. - Le parc hôtelier

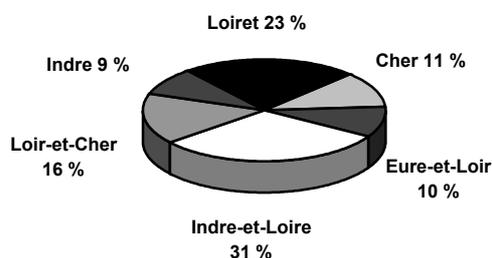
Deux types d'hôtellerie sont à distinguer : l'hôtellerie « non homologuée » et l'hôtellerie « homologuée » qu'on appelle l'hôtellerie de tourisme.

L'analyse du parc hôtelier effectuée par le Comité Régional du Tourisme ne retient ici que les hôtels homologués qui correspondent aux normes d'hébergement définies par le Ministère du Tourisme.

¹⁴ Estimation du nombre de lits : on multiplie le nombre d'hébergements par leur capacité respective. C'est-à-dire :
- nombre de chambres des établissements hôteliers × 2
- nombre d'emplacements des campings × 3
- nombre de gîtes × 4
- nombre de lits dans les meublés touristiques gérés par les agences immobilières (source FNAIM)
Les autres hébergements sont comptabilisés sur la base du nombre réel de lits.

- **Un parc hôtelier régional concentré sur l'axe ligérien**

Graphique n° 6 : Répartition par département du parc hôtelier régional au 31 décembre 1996 (en nombre de chambres)



Le parc régional est inégalement réparti. Il s'inscrit de préférence dans le sillage des flux touristiques où domine l'axe ligérien et sur les pôles urbains économiquement attractifs. Les trois départements du Val de Loire représentent ainsi à eux seuls 70 % des chambres d'hôtels de la région avec 31 % pour l'Indre-et-Loire, 23 % pour le Loiret et 16 % pour le Loir-et-Cher.

D'après source CRTL- Etablissements hôteliers homologués

- **La catégorie 2 étoiles domine l'hôtellerie départementale**

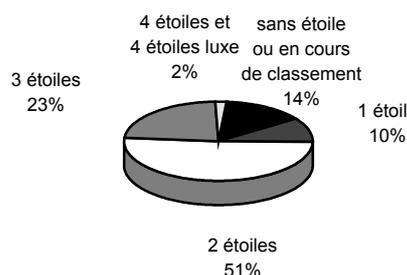
Le parc hôtelier départemental compte, au 31 décembre 1996, **134 établissements classés Tourisme ou adhérent à une chaîne**¹⁵. Il est implanté essentiellement sur Blois (23 établissements) et sur son agglomération puis autour de Vendôme, Romorantin-Lanthenay, Montrichard et le long de la RN 20.

Tableau n° 9 : Le parc hôtelier au 31 décembre 1996 en Loir-et-Cher

	En cours de classement		Sans étoile		1 *		2 *		3 *		4*/4 * luxe		Toutes catégories	
	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres
Hôtellerie traditionnelle	3	79	10	83	13	178	66	1 341	21	445	3	53	116	2 179
Hôtellerie de chaîne	1	53	4	232	4	160	6	317	3	290	0	0	18	1 052
Total	4	132	14	315	17	338	72	1 658	24	735	3	53	134	3 231

Source : CRTL Etablissements hôteliers homologués

Graphique n° 7 : Répartition par catégorie du parc hôtelier de tourisme en Loir-et-Cher au 31 décembre 1996 (en nombre de chambres)

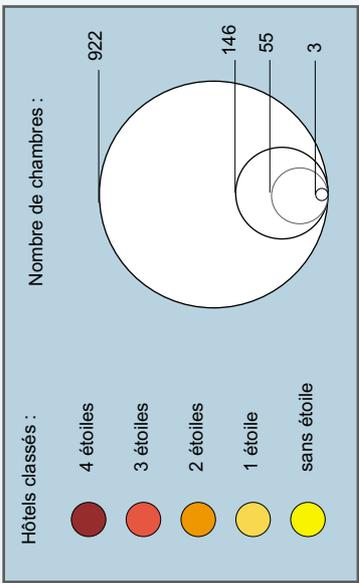
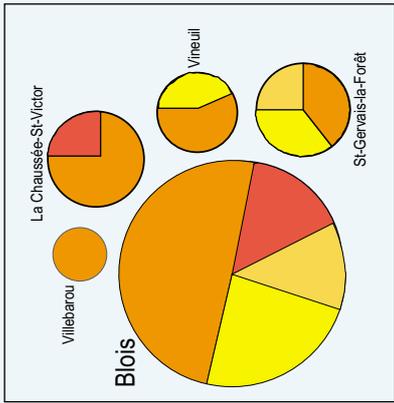
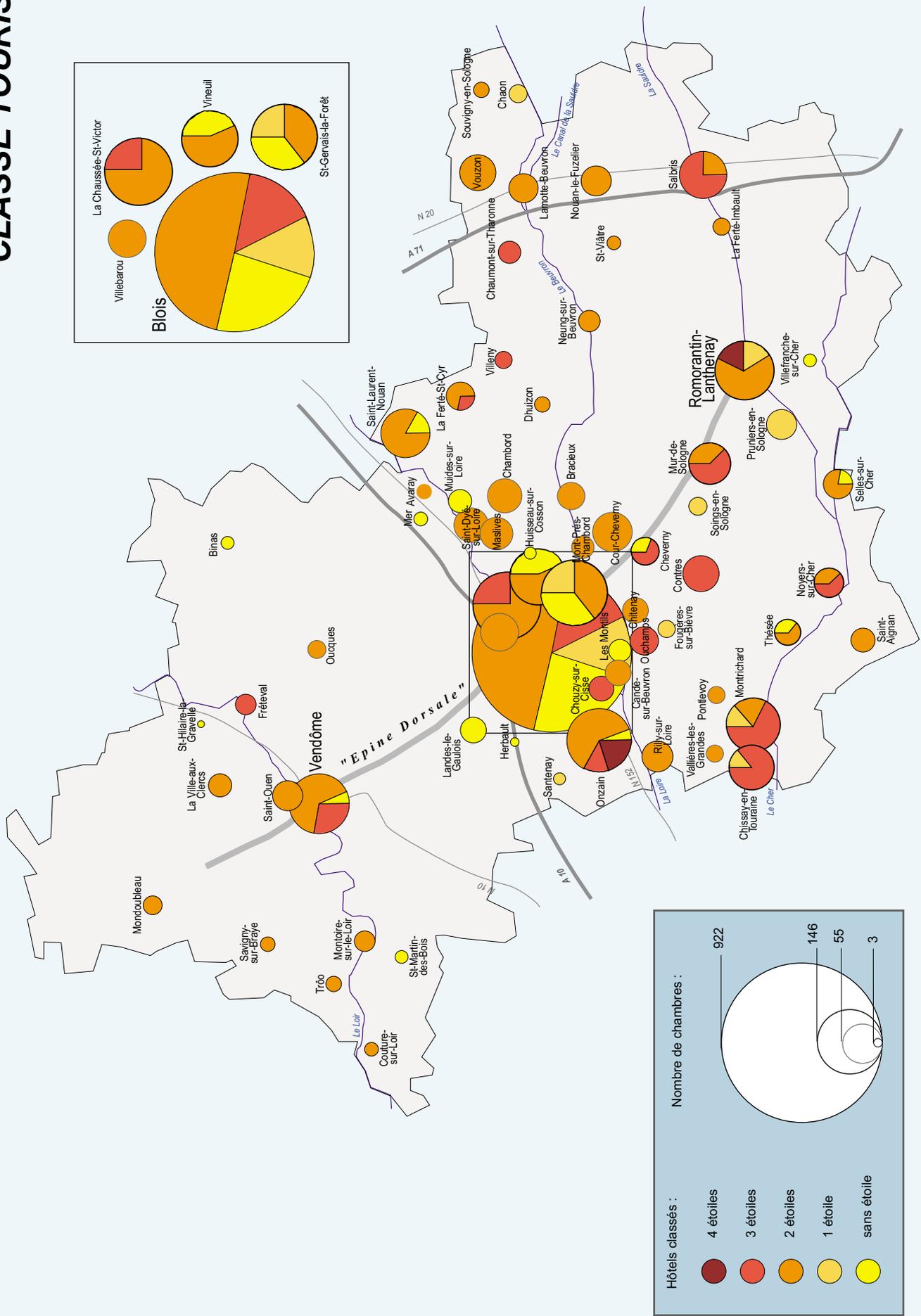


La catégorie 2 étoiles domine nettement l'hôtellerie départementale puisqu'elle représente 51 % des chambres contre 23 % pour la catégorie 3 étoiles. La capacité moyenne d'un hôtel homologué en Loir-et-Cher s'élève à 24 chambres, toutes catégories confondues, contre 25 aux niveaux régional et national. Il faut noter à cet égard que le Loir-et-Cher comme la région Centre ne dispose pas d'établissements 4 étoiles de chaîne intégrée, alors que ce sont souvent des établissements de grande capacité. Les hôtels Novotel à la Chaussée-Saint-Victor et Mercure à Blois, avec respectivement 116 et 96 chambres, offrent ainsi les plus grands nombres de lits.

D'après sources : CRTL Etablissements hôteliers homologués

¹⁵ Depuis 1986, ces hôtels sont classés en 6 catégories, de 0 à 4 étoiles luxe ; ils comprennent les motels et les relais de tourisme de même catégorie.

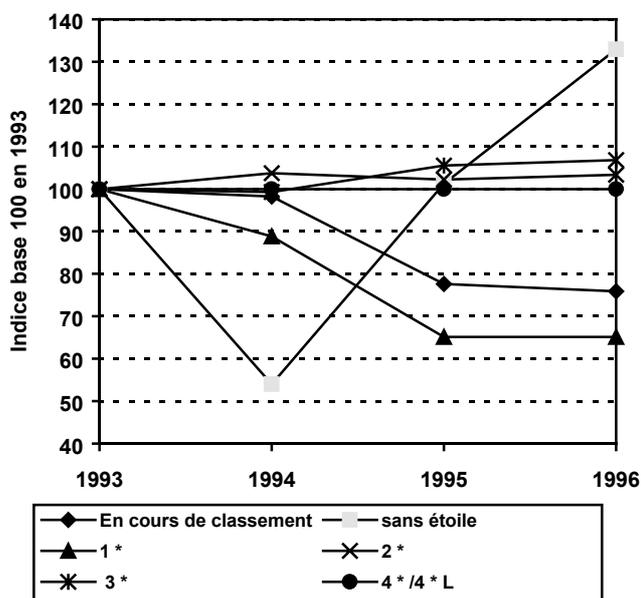
LE PARC HOTELIER CLASSE TOURISME



En Loir-et-Cher, les établissements sont de moins en moins nombreux mais de plus grande capacité : entre 1993 et 1996, le parc départemental s'est réduit en nombre **d'établissements de 10,1 %** tandis que le **nombre de chambres n'a lui diminué que de 1,3 %**.

On assiste aussi à un glissement du parc vers l'hôtellerie économique où prédominent quelques chaînes intégrées sans étoile : tandis que **le parc des chambres une étoile diminue de 34,9 %**, celui des sans étoile, dont les prix correspondent mieux aux budgets actuels des vacanciers, progresse de manière significative (**+ 32,9 %**). Par ailleurs, la catégorie 2 étoiles, déjà bien représentée, évolue aussi positivement (+ 3,4 %). Les chambres 3 étoiles suivent la même tendance de manière plus soutenue (+ 6,8 %) tandis que l'hôtellerie 4 étoiles, peu développée, reste stable.

Graphique n° 8 : Evolution du nombre de chambres suivant la catégorie de l'établissement



D'après sources : CRTL Etablissements hôteliers homologués

- **L'hôtellerie de chaîne intégrée de plus en plus présente**

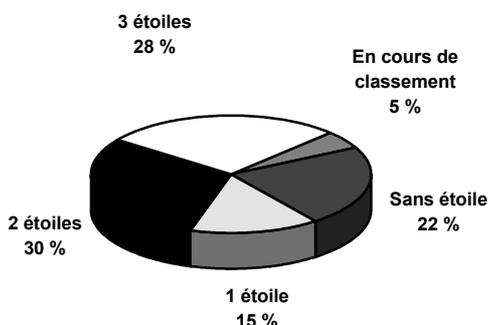
Bien diversifié, le parc hôtelier national doit beaucoup son développement à l'hôtellerie de chaîne. Né dans les années 70, le phénomène a explosé entre 1980 et 1989. Aux côtés des indépendants, qui constituent traditionnellement l'essentiel de l'offre hôtelière, se sont multipliés des établissements d'enseigne nationale intégrés ou franchisés. L'hôtellerie de chaîne représente ainsi en région Centre **36,3 % des chambres**. Cependant, son poids diffère selon les départements : les établissements intégrés sont particulièrement présents en Eure-et-Loir et dans le Loiret.

Tableau n° 10 : Poids de l'hôtellerie de chaîne dans l'hôtellerie de tourisme dans les départements de la région Centre (en nombre de chambres)

Eure-et-Loir	48,6 %
Loiret	41,7 %
Indre-et-Loire	35,5 %
Cher	33 %
Loir-et-Cher	32,6 %
Indre	21,4 %
Région Centre	36,3 %

D'après source : CRTL au 31 décembre 1996

Graphique n° 9 : Répartition par catégorie du parc de l'hôtellerie de chaîne intégrée au 31 décembre 1996 en Loir-et-Cher (en nombre de chambres)



Le parc loir-et-chérien de chaîne intégrée totalise **18 établissements** à fin 1996. Sur les quatre dernières années, il a progressé de 38 % créant environ 280 chambres notamment dans les catégories sans et trois étoiles alors que l'ensemble du parc hôtelier a diminué de 1,3 % dans le même temps. Sont recensées dans le département les enseignes suivantes : Novotel, Mercure, Formule 1, Holiday INN, Ibis, Climat de France, Première Classe, Noctuel...

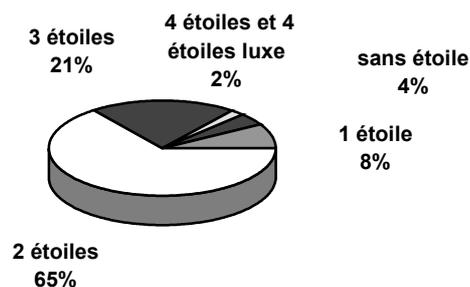
D'après source : CRTL Etablissements homologués

- **L'hôtellerie traditionnelle reste majoritaire**

L'hôtellerie traditionnelle rassemble les indépendants et l'hôtellerie de chaîne volontaire. Au niveau national, les hôteliers **indépendants** se caractérisent avant tout par leur petite taille et leur hiérarchie interne souvent calquée sur la famille du propriétaire, les fonctions de direction et de réception se retrouvant sous la responsabilité d'un membre de la famille. Afin d'attirer une clientèle nouvelle, de développer une image de marque ou une stratégie commerciale commune, certains se sont unis, dès le début des années 1970, en **chaînes volontaires** telles que les Logis de France, les Relais du Silence, les Relais et Châteaux, France Accueil, etc.

L'hôtellerie traditionnelle est prédominante en région Centre puisqu'elle regroupe 85 % des établissements mais seulement 63,7 % des chambres. Dans le département, elle offre **4 298 lits répartis sur 116 établissements**, soit une capacité moyenne de 19 chambres par hôtel contre 58 pour l'hôtellerie de chaîne. Elle souffre cependant de la conjoncture économique, ayant perdu 9 % de ses lits et 17 % de ses établissements (23) depuis 1992.

Graphique n° 10 : Répartition par catégorie du parc de l'hôtellerie traditionnelle au 31 décembre 1996 en Loir-et-Cher

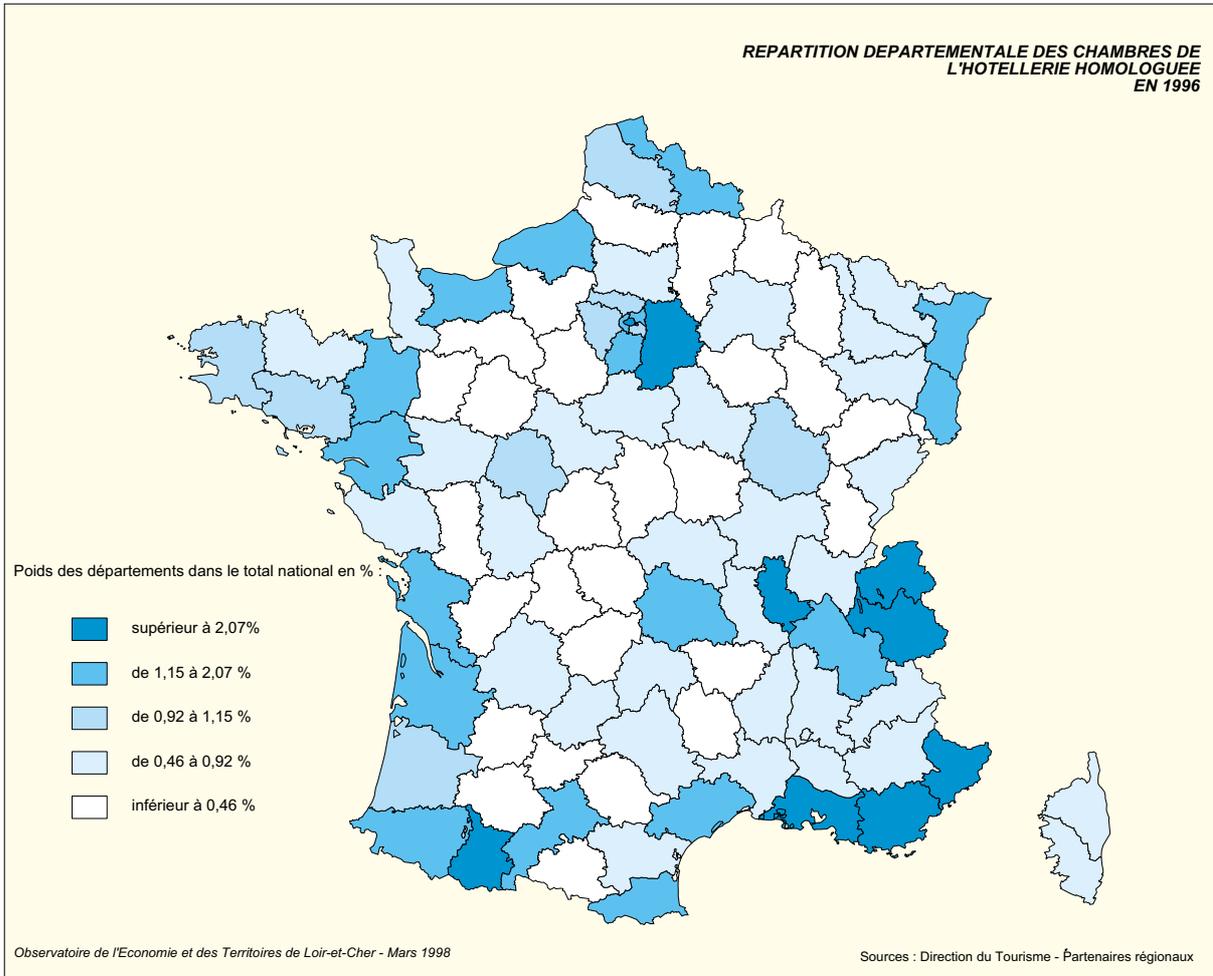


D'après source : CRTL Etablissements homologués

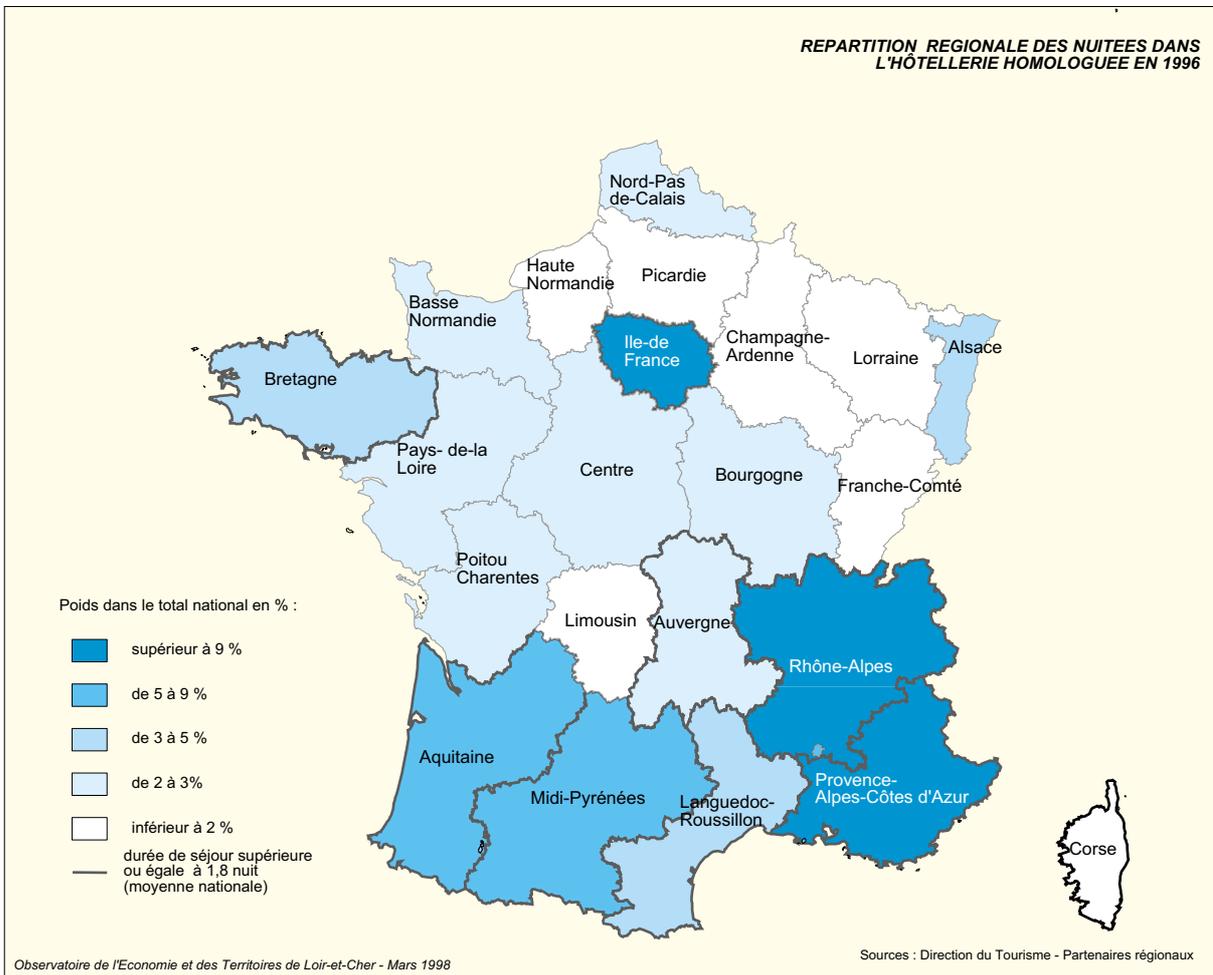
2.1.2. - Une fréquentation de l'hôtellerie qui oscille

La fréquentation de l'hôtellerie est appréhendée grâce à une enquête gérée par la Direction Régionale de l'INSEE pour le compte de la Direction du Tourisme. Elle est effectuée par sondage auprès d'un échantillon représentatif, stratifié selon la localisation géographique et la catégorie de classement. Ses résultats sont ensuite extrapolés à l'ensemble du parc. Elle est menée à un rythme mensuel sur l'ensemble de l'année. Une nouvelle chaîne d'exploitation a été mise en place en 1993 qui exclut les hôtels classés sans étoile du champ de l'enquête (respectivement 16 % et 14 % des établissements en

REPARTITION DEPARTEMENTALE DES CHAMBRES DE L'HOTELLERIE HOMOLOGUEE EN 1996



REPARTITION REGIONALE DES NUITÉES DANS L'HOTELLERIE HOMOLOGUEE EN 1996



région Centre et en Loir-et-Cher). Cette modification nous a conduit à choisir 1993 comme année de référence pour les analyses en terme d'évolution. Les unités statistiques utilisées sont les arrivées¹⁶ et les nuitées¹⁷ dont le rapport permet de calculer une durée moyenne de séjour.

- **Avec plus de 700 000 nuitées, le département occupe la troisième place régionale**

On s'aperçoit sans surprise que l'Indre-et-Loire et le Loiret drainent respectivement 31 % et 25 % des arrivées régionales contre **16 %** pour le **Loir-et-Cher**.

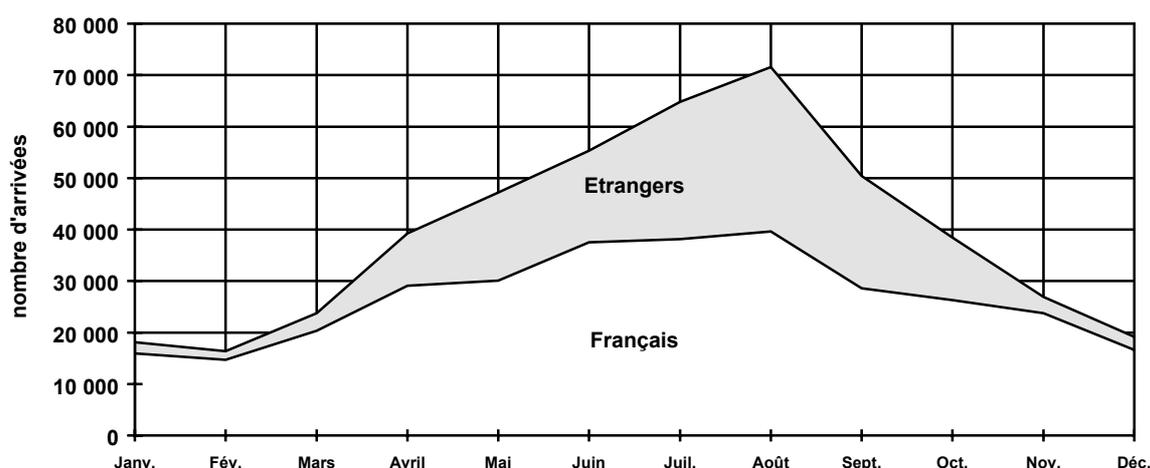
Tableau n° 11 : Evolution de la fréquentation de l'hôtellerie de tourisme en Loir-et-Cher

Année	Arrivées	Nuitées	Durée moyenne de séjour
1993	481 433	696 866	1,45
1994	523 964	756 225	1,44
1995	515 025	750 664	1,46
1996	471 361	700 115	1,49

D'après sources : DT/INSEE/CRTL

En 1996, les hôtels de tourisme du département ont accueilli **471 361** arrivées représentant **700 115** nuitées. Sur les trois dernières années, **la fréquentation a sensiblement diminué** : 10 % de moins pour les arrivées (- 1,7 % au niveau régional) et 7,4 % de moins pour les nuitées (- 1,9 % en région Centre). Un tiers des arrivées est d'origine étrangère. Toutes catégories confondues, les principaux clients sont par ordre décroissant : les Français, les Britanniques, les Allemands, les Américains, les Belges et les Luxembourgeois. Ils ne séjournent que pour **une courte durée** : **1,5 jour** contre 1,8 jour au niveau national, mais celle-ci diffère selon l'origine des clientèles, les étrangers restant plus longtemps (1,65 jour) que les Français (1,40 jour). La qualité des équipements influe également sur la longueur du séjour. On s'installe en effet plus longuement dans un établissement 3 et 4 étoiles que dans un hôtel une étoile.

Graphique n° 11 : Répartition des arrivées dans l'hôtellerie de tourisme du Loir-et-Cher en 1996



D'après sources : DT/INSEE/CRTL

¹⁶ Les arrivées indiquent l'importance relative des flux au sein de la région.

¹⁷ Une nuitée est une nuit passée par une personne dans un hébergement. Par exemple, pour une famille de quatre personnes qui séjourne trois nuits, on compte 12 nuitées (3 x 4).

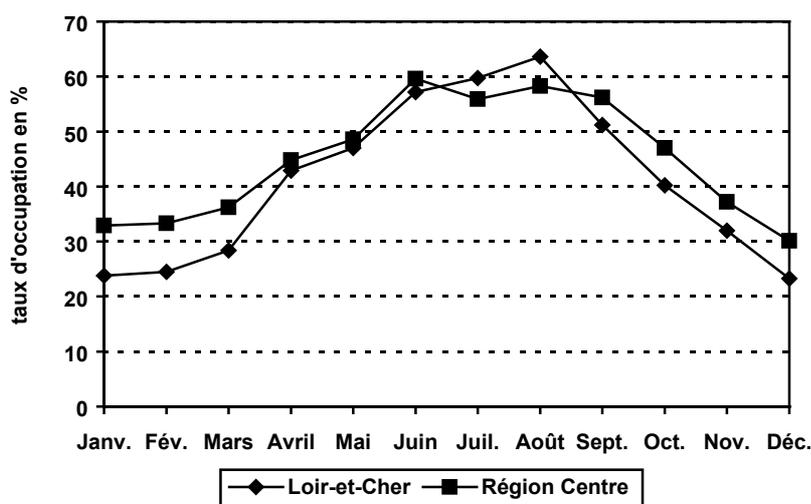
Tableau n° 12 : Taux d'occupation dans l'hôtellerie de tourisme de la région Centre par département en 1996

Département	Taux d'occupation en %
Loiret	52,1
Eure-et-Loir	46
Indre-et-Loire	44,3
Cher	43,9
Loir-et-Cher	42,1
Indre	39,3
Région Centre	45,3

Sources : DT/INSEE/CRTL

L'activité hôtelière est une activité saisonnière, puisque **61 % des arrivées se font entre mai et septembre, avec une pointe au mois d'août**. Tourisme d'affaires compris, **le taux d'occupation des hôtels classés s'établit à 42,1 % pour l'année 1996** contre respectivement 45,3 % et 51 % aux niveaux national et régional. Il est supérieur à 50 % de juin à septembre, ce qui semble insuffisant pour assurer la rentabilité de nombreux établissements ayant réalisé de gros efforts de modernisation et de mises aux normes européennes.

Graphique n° 12 : Evolution des taux d'occupation mensuels dans l'hôtellerie de tourisme en 1996 en Loir-et-Cher et en région Centre

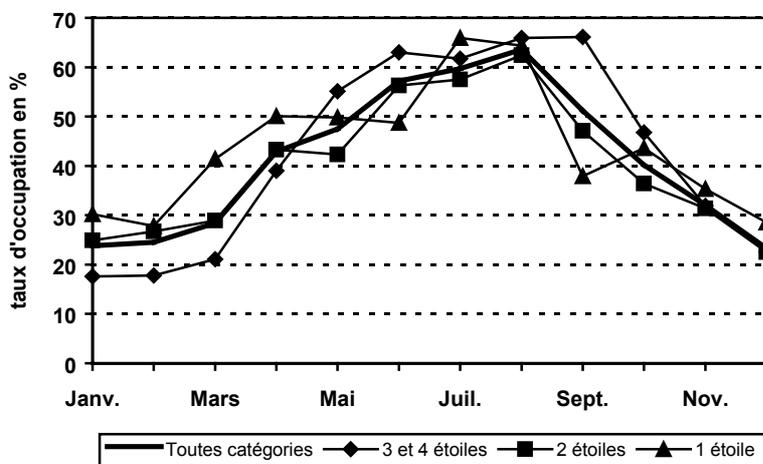


D'après sources : DT/INSEE/CRTL

En terme d'évolution, le taux moyen d'occupation a chuté de 1,6 point entre 1995 et 1996, baisse d'ailleurs plus sensible dans les établissements 1 étoile (- 2,7 points) que dans les autres établissements : - 1,3 point dans les 2 étoiles et - 1,5 point dans les 3 et 4 étoiles.

Globalement **les plus forts taux d'occupation** mensuels sont enregistrés dans les hôtels de catégorie **3 et 4 étoiles**. Les touristes français choisissent le plus souvent un hôtel 2 étoiles, tandis que les étrangers privilégient les hôtels « haut de gamme ». Ils ne sont que 5 % à opter pour une catégorie 1 étoile, alors que 42 % d'entre eux s'arrêtent dans un établissement 3 ou 4 étoiles.

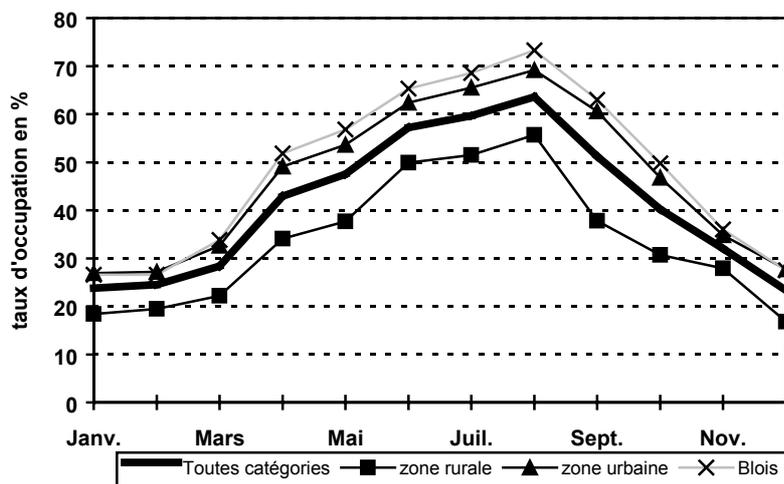
Graphique n° 13 : Evolution des taux d'occupation mensuels par catégorie de classement en 1996 en Loir-et-Cher



D'après sources : DT/INSEE/CRTL

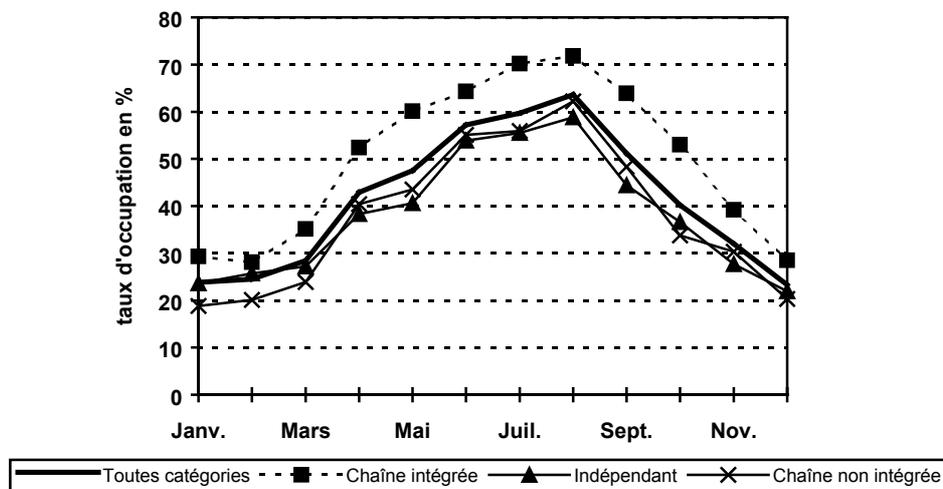
Les taux d'occupation mensuels varient également en fonction de l'implantation géographique des établissements. En Loir-et-Cher, ils sont sensiblement plus élevés en zone urbaine et plus particulièrement sur l'agglomération blésoise, que dans les communes rurales. En effet, un hôtel tire une bonne part de sa fréquentation du fait de sa situation par rapport à un axe routier, un pôle d'activités, un site touristique.

Graphique n° 14 : Evolution des taux d'occupation mensuels par zone d'implantation géographique en 1996 en Loir-et-Cher



D'après sources : DT/INSEE/CRTL (Zone urbaine : commune ou agglomération de plus de 5000 habitants)

Graphique n° 15 : Evolution des taux d'occupation mensuels selon le type d'organisation commerciale en 1996 en Loir-et-Cher



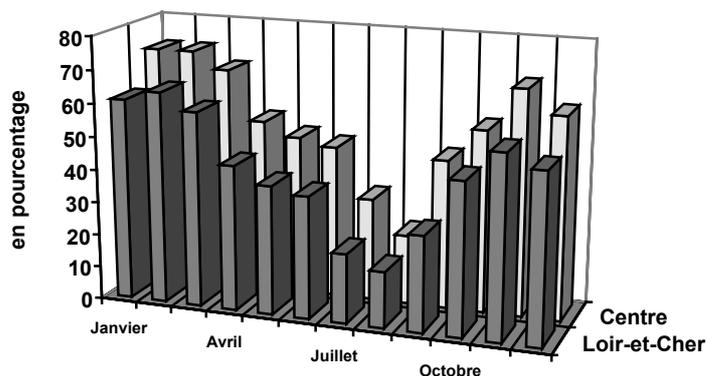
D'après sources : DT/INSEE/CRTL

Outre la localisation géographique et le prix, le choix d'un établissement dépend également de son enseigne. Faisant désormais partie du paysage départemental, situés le long des grands axes routiers et proches des zones d'activités, les hôtels de chaîne intégrée enregistrent, quelque soit le mois, des taux d'occupation mensuels supérieurs aux autres établissements. Ils bénéficient en effet d'une image fortement identifiable par le client, notamment en termes de confort et de services, renforcée par la centralisation au niveau national des actions marketing. Pour les autres établissements, les taux d'occupation sont sensiblement proches les uns des autres, les hôtels indépendants réalisant cependant de meilleurs taux hors saison.

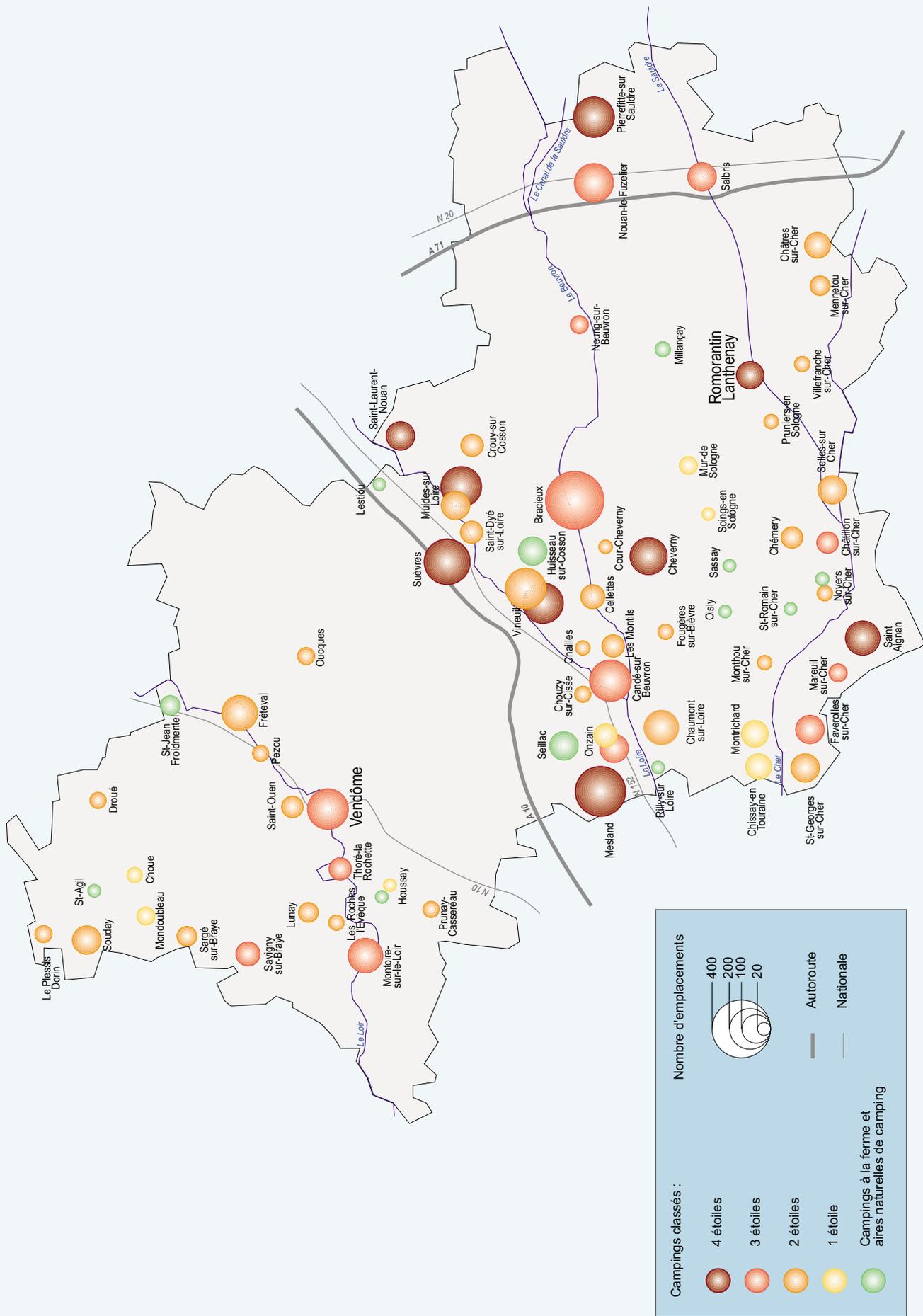
- **Un tourisme d'affaires moins développé qu'en région Centre**

Dans l'enquête de conjoncture menée conjointement par la Direction du Tourisme, l'INSEE et le CRTL, les hôteliers indiquent chaque mois la part de la clientèle d'affaires dans leur fréquentation. Sur l'année 1996, les nuitées réalisées dans le cadre d'une activité professionnelle s'élèvent à **301 050**, soit en moyenne **43 %** du total contre environ 53 % à l'échelon régional. Cette clientèle est essentielle à la bonne marche des établissements : elle est relativement stable d'année en année (sa fréquentation n'est pas subordonnée aux aléas climatiques) et constitue en basse saison une des principales sources d'activité des hôtels.

Graphique n° 16 : Part de la clientèle d'affaires dans l'hôtellerie en 1996



D'après sources : DT/INSEE/CRTL



Campings classés :

- 4 étoiles
- 3 étoiles
- 2 étoiles
- 1 étoile
- Campings à la ferme et aires naturelles de camping

Nombre d'emplacements

- 400
- 200
- 100
- 20

Autoroute

Nationale

2.2. - L'hôtellerie de plein air, premier mode d'hébergement marchand en haute saison

2.2.1. Le parc loir-et-chérien des campings est le plus important de la région Centre

En région Centre, l'hôtellerie de plein air concentre la plus grande capacité d'accueil en nombre de lits¹⁸ commerciaux. Principalement localisés en Loir-et-Cher (25 %) et en Indre-et-Loire (24 %), 323 campings regroupent 22 422 emplacements. Avec **72 terrains de camping** et **5 796 places**, le camping-caravaning se classe en tête des différentes formes d'hébergement estival ouvert à la clientèle dans le département. Les terrains se situent pour la plupart dans la Vallée de la Loire, la Vallée du Loir et la Vallée du Cher, généralement à proximité d'une rivière, d'un plan d'eau ou d'un site remarquable

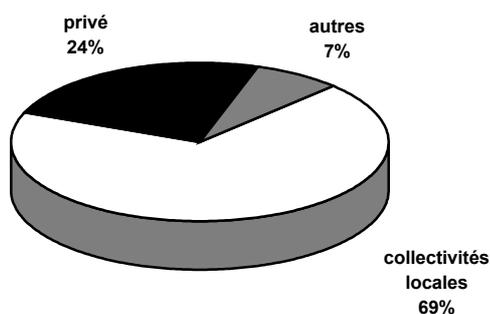
Tableau n° 13 : Parc de l'hôtellerie de plein air au 31 décembre 1996 en Loir-et-Cher

	Terrains	Emplacements
Aire Naturelle de Camping ¹⁹	7	170
1 étoile	11	500
2 étoiles	32	1 772
3 étoiles	14	1 794
4 étoiles	8	1 560
Total	72	5 796

Source : CRTL

L'analyse du parc au 31 décembre 1996 met en évidence la **nette majorité (58 %) des emplacements haut de gamme 3 et 4 étoiles**. La capacité moyenne des établissements de plein air est de 80 emplacements. Celle-ci croît avec le niveau du confort et s'échelonne entre 20 et 400 places.

Graphique n° 16 : Répartition des terrains de camping selon le type de gestion en 1995²⁰ en Loir-et-Cher



D'après source : Fédération Française de Camping et de Caravaning

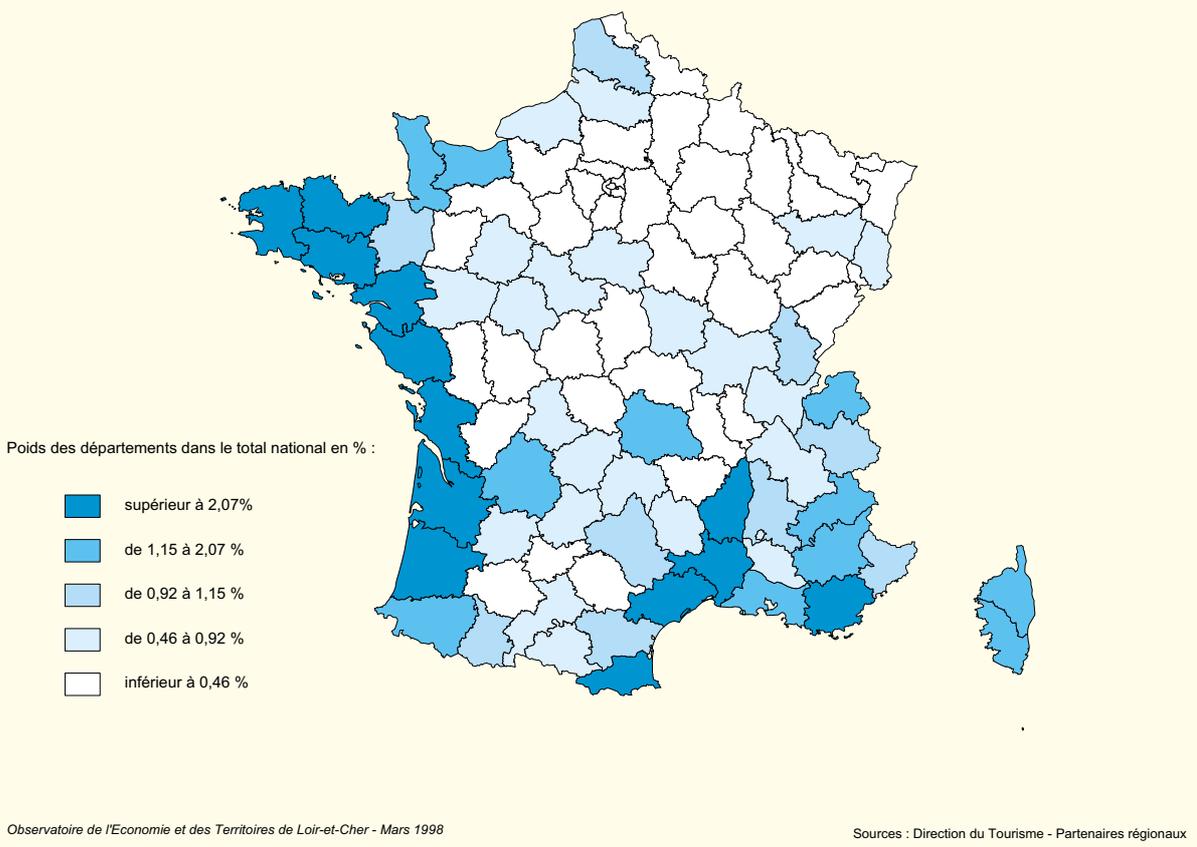
En Loir-et-Cher, 69 % des campings sont gérés par des collectivités locales contre 37 % au niveau national. Celles-ci exploitent plutôt des terrains de catégorie 1 ou 2 étoiles, les terrains haut de gamme relevant pour moitié de gestionnaires privés et municipaux.

¹⁸ Rappel : la capacité d'accueil d'un emplacement de camping est estimée à 3 lits.

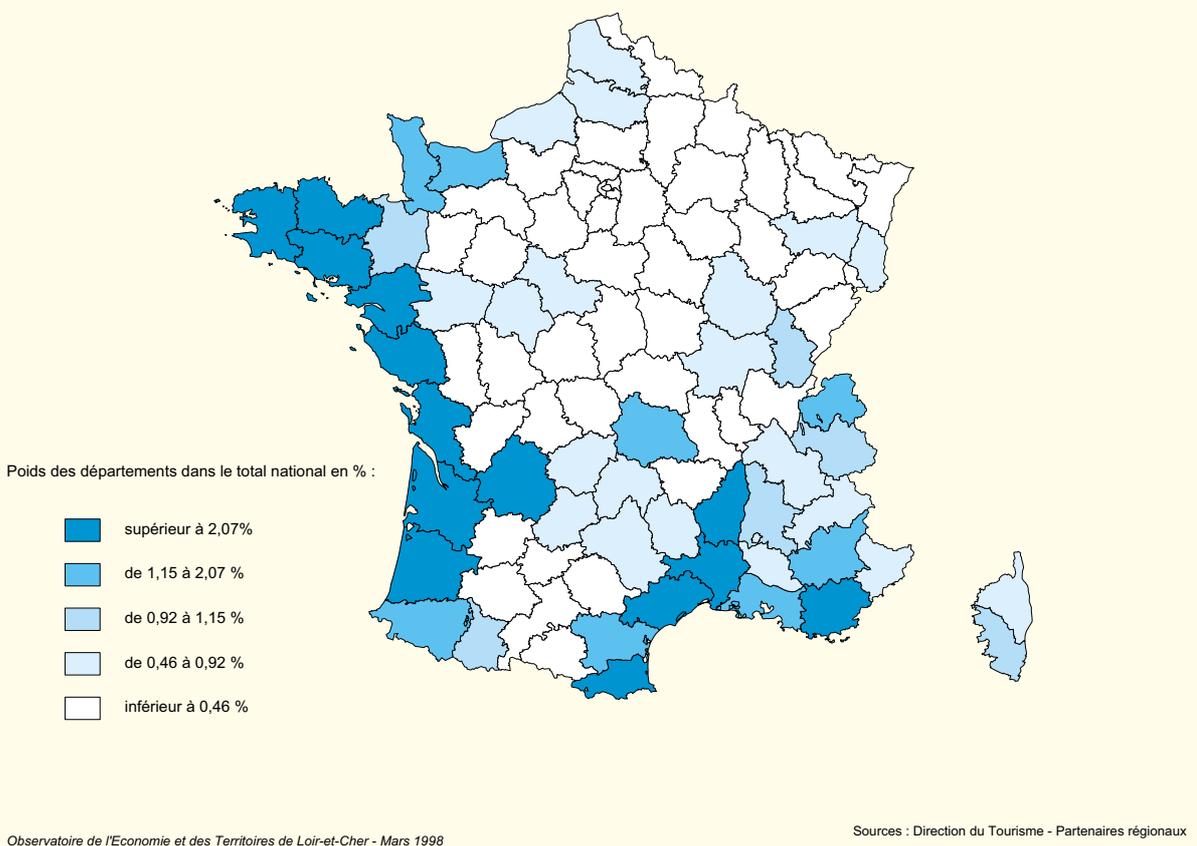
¹⁹ Hébergement labellisé Gîte de France, l'aire naturelle de camping est un terrain qui n'excède pas 25 emplacements et la surface d'un hectare, avec interdiction du garage de caravanes.

²⁰ Dernière année pour laquelle ces chiffres sont disponibles.

**REPARTITION DEPARTEMENTALE DES EMPLACEMENTS
DE CAMPING EN 1996**



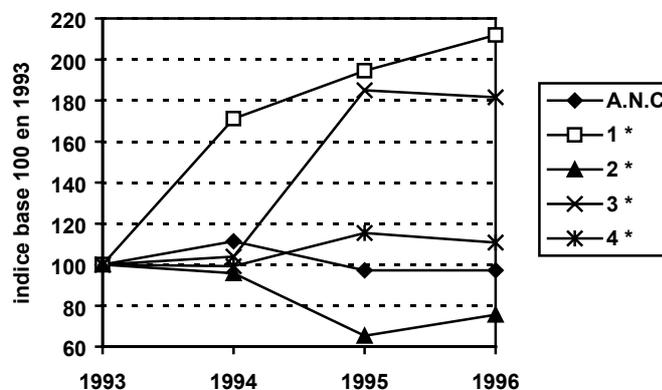
**REPARTITION DEPARTEMENTALE DES
NUITEES DANS L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR
EN 1996**



- **La part des trois étoiles progresse à un rythme soutenu**

Sur quelques années, si le parc départemental des campings est resté à peu près stable, on enregistre néanmoins une nette augmentation du nombre de places disponibles : 645 emplacements ont été créés entre 1993 et 1996, soit une hausse de 13 %. Sa structure se modifie d'année en année : le nombre d'emplacements des catégories une, trois et quatre étoiles progresse, tandis que les structures deux étoiles enregistrent une baisse. Le parc s'oriente globalement vers une amélioration du confort. La tendance actuelle consiste en effet à mettre à la disposition de la clientèle des propositions d'hébergement de grande qualité offrant à proximité des possibilités de loisirs et restauration variées.

Graphique n° 17 : Evolution du nombre d'emplacements suivant la catégorie du camping en Loir-et-Cher



D'après source : CRTL A.N.C. : Aire Naturelle de Camping

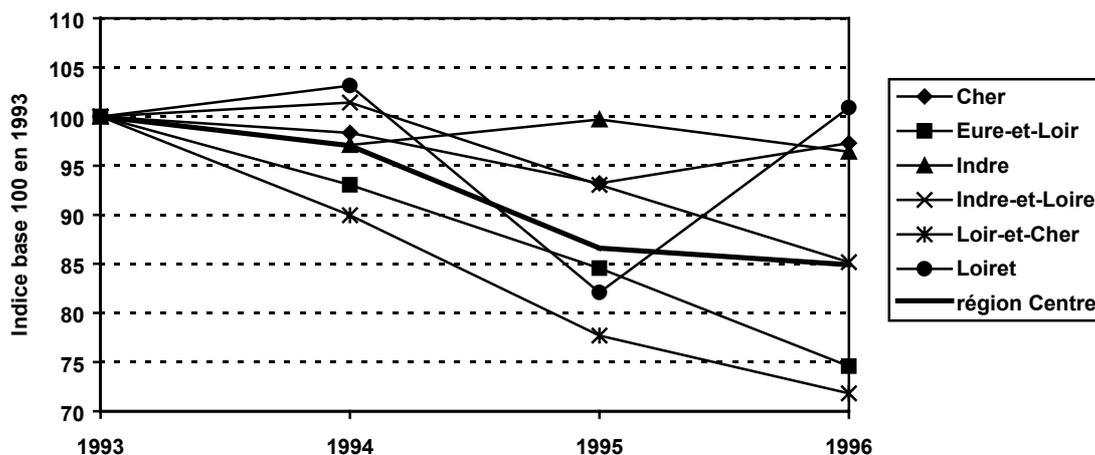
2.2.2. - La fréquentation des campings diminue

L'INSEE réalise tous les ans, de mai à septembre, pour le compte de la Direction du Tourisme, une enquête de fréquentation dans les terrains de camping classés de une à quatre étoiles.

- **Une érosion du nombre d'arrivées et de nuitées**

Au fil des années, la région accueille de moins en moins de campeurs. Par rapport à 1993, on note une baisse de 15 % du nombre des arrivées et de 12 % du nombre de nuitées. Cette désaffection de la clientèle est plus sensible en Loir-et-Cher que dans les autres départements : le volume des arrivées s'est réduit de 28 % dans le département contre 25 % en Eure-et-Loir et 15 % en Indre-et-Loire.

Graphique n° 18 : Evolution du nombre des arrivées dans les campings par département de la région Centre



D'après sources : DT/INSEE/CRTL

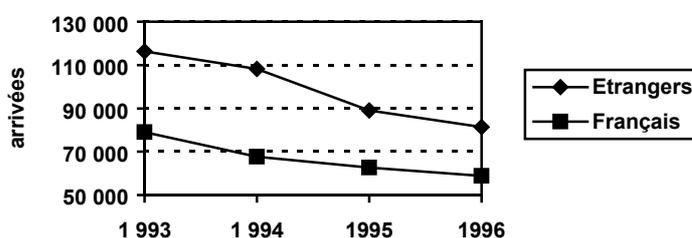
Tableau n° 14 : Evolution de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air du Loir-et-Cher

	Arrivées	Nuitées	Durée moyenne de séjour
1993	195 381	560 973	2,87
1994	175 774	519 677	2,96
1995	151 792	441 411	2,91
1996	140 297	451 993	3,22

D'après sources : DT/INSEE/CRTL

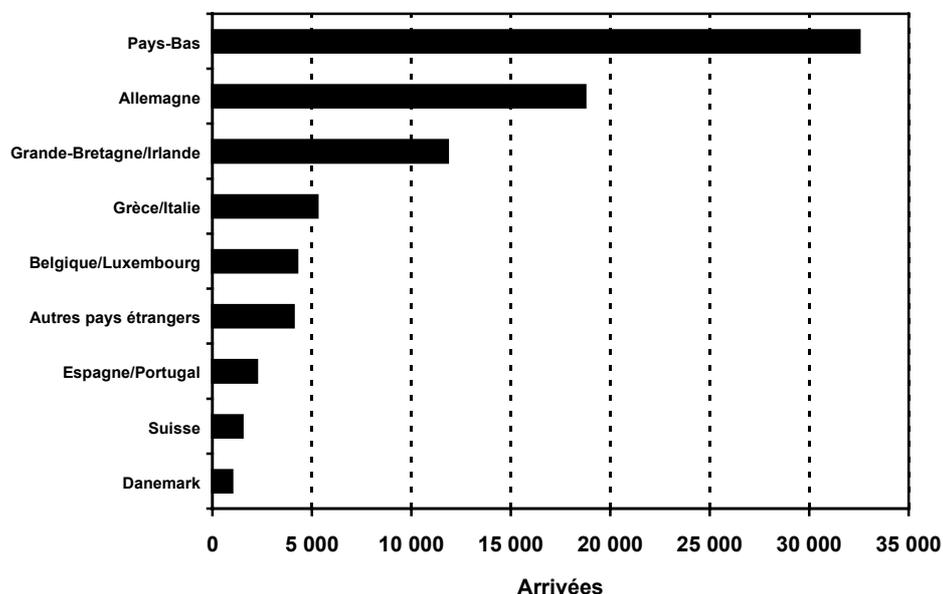
Cette chute de fréquentation s'explique principalement par la très nette diminution des arrivées étrangères (- 30 %), majoritaires dans le département, et plus particulièrement de la clientèle anglo-saxonne (- 41 %). Cette évolution n'est cependant pas spécifique au Loir-et-Cher : les touristes britanniques boudent en effet l'ensemble des campings français.

Graphique n°19 : Evolution du nombre des arrivées dans l'hôtellerie de plein air du Loir-et-Cher



D'après sources : DT/INSEE Enquête conjoncture camping

Graphique n° 20 : Répartition des arrivées étrangères par nationalité en 1996 dans l'hôtellerie de plein air du Loir-et-Cher



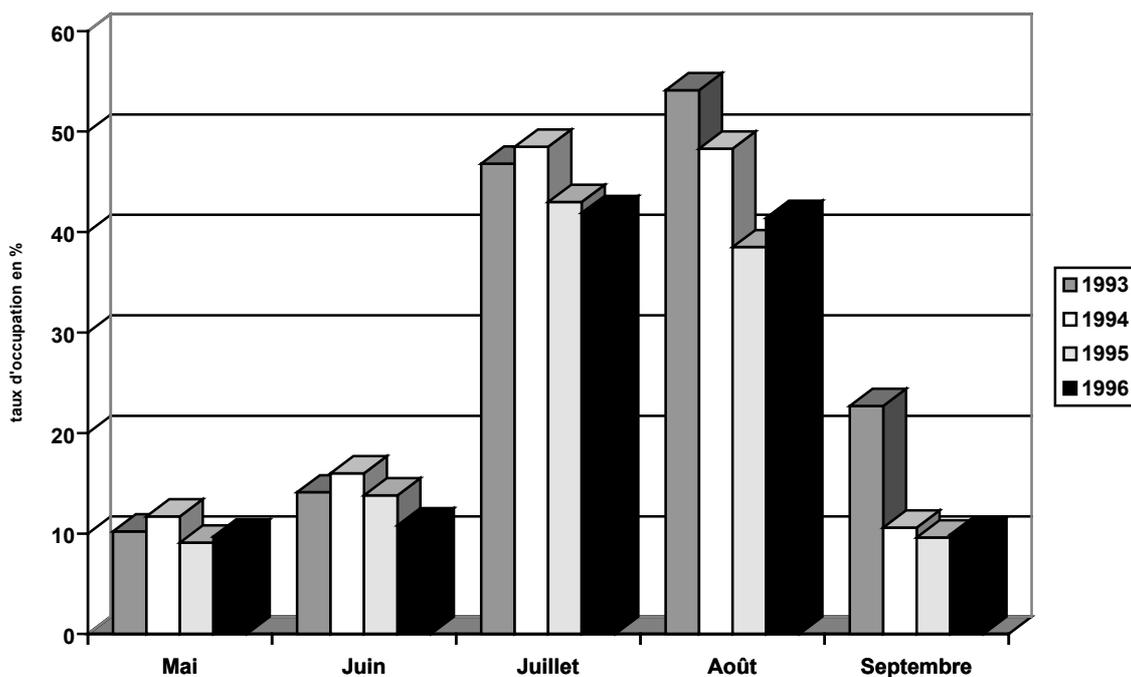
D'après source : CRTL

Les principaux clients étrangers sont originaires des Pays-Bas (près d'un campeur sur quatre) et de l'Allemagne (13 % des arrivées). Viennent ensuite les Italiens et les Grecs, puis les Belges et les Luxembourgeois.

- **Une chute du taux d'occupation**

Traduisant ce recul de fréquentation, le taux d'occupation des campings, toutes catégories confondues, a chuté de 6,8 points en 4 ans, soit **une baisse de 23 %**. Tous les campings sont concernés mais les plus touchés sont ceux qui accueillent traditionnellement les clients étrangers à savoir les 3 et 4 étoiles.

Graphique n° 21 : Evolution du taux d'occupation dans les campings du Loir-et-Cher toutes catégories confondues



D'après source : DT/INSEE/CRTL

2.3. - Le tourisme vert

Phénomène récent²¹ le tourisme vert est né de l'urbanisation des modes de vie et logiquement de l'aspiration du retour aux racines terriennes. Ainsi sur tout le territoire national se sont développées de petites structures d'hébergement mêlant découverte de la nature, loisirs et accueil personnalisé : 38 193 gîtes ruraux et 18 898 chambres d'hôtes sont recensés en France par la Fédération Nationale des Gîtes de France en mars 1997.

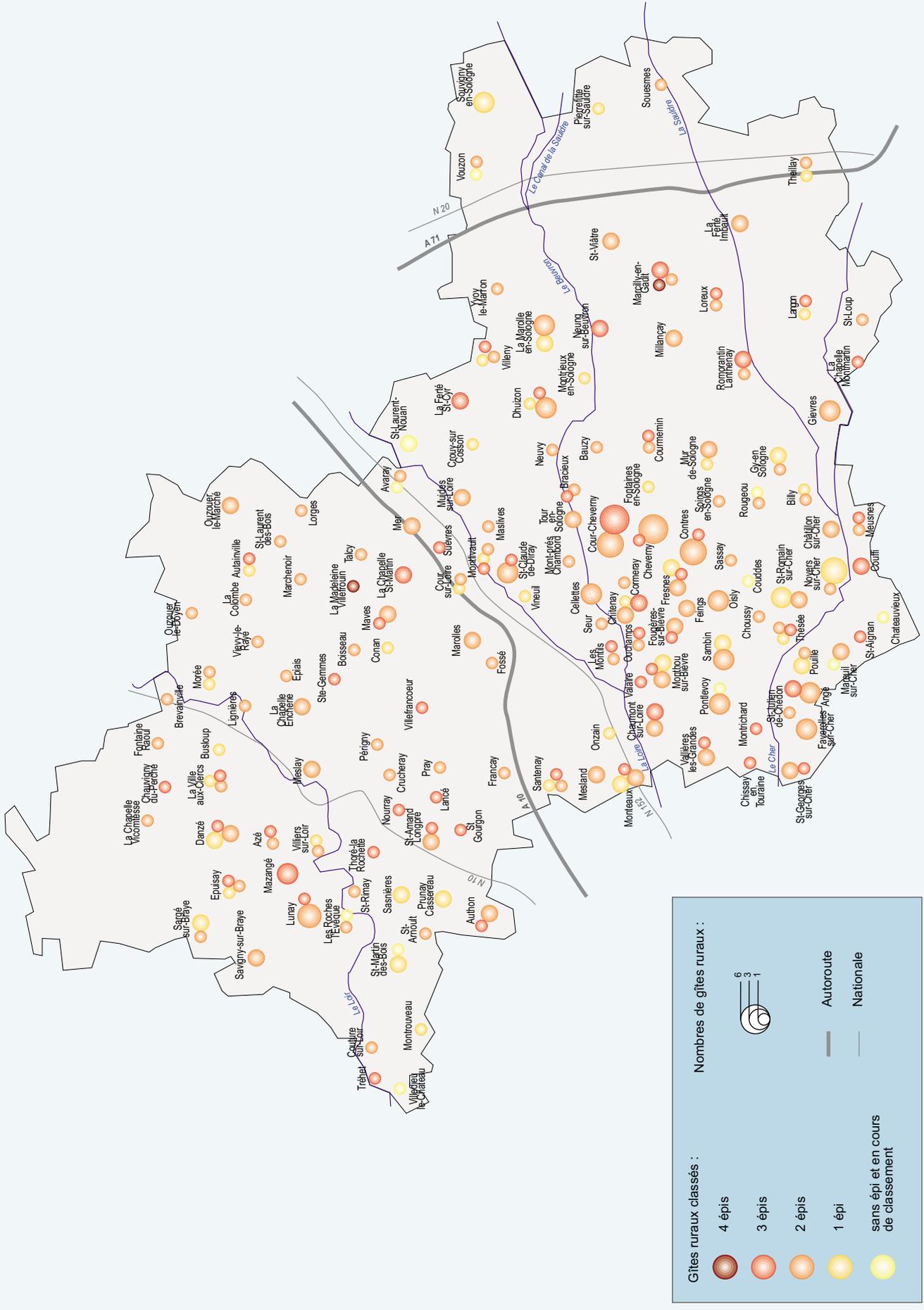
Tableau n° 15 : Le tourisme vert en Loir-et-Cher en 1996

	Nombre d'établissements	Nombre de lits
Gîtes ruraux	315	1260
Chambres d'hôtes	278	556
Gîtes d'enfants	8	36
Gîtes d'étapes	9	199
Campings à la ferme	6	36
Total	616	2 087

Sources : Relais départementaux des Gîtes de France

²¹ Le premier gîte rural a été créé dans les Basses-Alpes (aujourd'hui Alpes-de-Haute-Provence) en 1951.

LES GITES RURAUX



Gites ruraux classés :

- 4 épis
- 3 épis
- 2 épis
- 1 épi
- sans épi et en cours de classement

Nombre de gites ruraux :

6
 3
 1

Roads:

- Autoroute
- Nationale

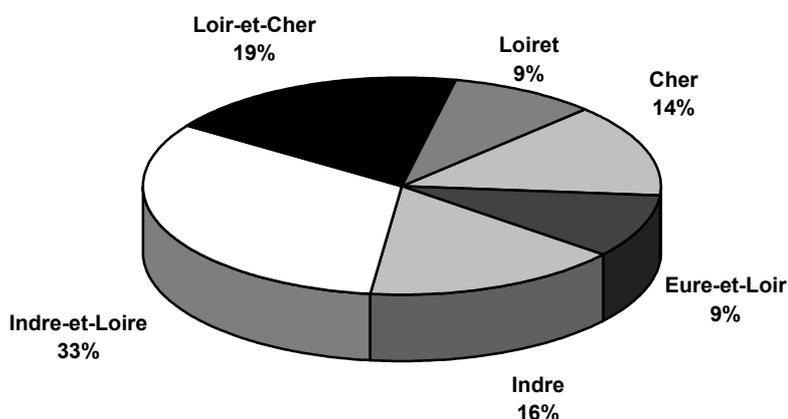
2.3.1. Les gîtes ruraux

Le plus souvent aménagé dans une demeure traditionnelle, le gîte rural est une maison ou un logement indépendant situé près d'une ferme ou d'un village. L'accueil est assuré par les propriétaires, le gîte se loue pour un week-end, une ou plusieurs semaines.

- **Un parc régional équilibré**

En fin d'année 1996, la région compte **1 677 gîtes ruraux agréés « Gîtes de France »**, soit une **capacité d'accueil de 6 700 lits**. La répartition géographique de ce parc, équilibrée, diffère de celle observée pour l'hôtellerie de tourisme et de plein air. En effet, l'axe ligérien ne paraît pas ici prédominant : certes, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire concentrent la moitié des structures, mais le Cher et l'Indre présentent aussi un fort potentiel.

Graphique n° 22 : Répartition par département du parc régional des gîtes ruraux en 1996

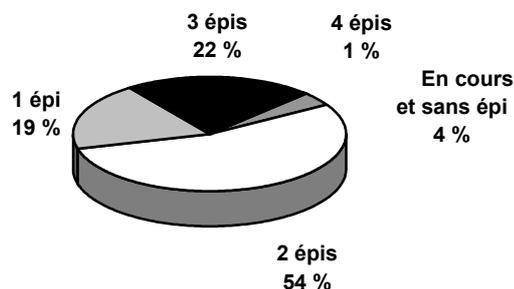


D'après source : Relais Départementaux des Gîtes de France

- **Des gîtes de grand confort**

Le Loir-et-Cher détient **19 % du parc régional** avec **315 gîtes ruraux**. Bien répartis sur l'ensemble du département, ils sont cependant plus nombreux dans la Vallée de la Loire, le Perche Vendômois, la Vallée du Cher et la Beauce. Il faut noter qu'ils constituent dans cette dernière, l'une des seules offres d'hébergement touristique. De grande qualité, le parc départemental est composé en **majorité de gîtes deux épis²² (54 %)** et **trois épis (22 %)**. On ne dénombre cependant que deux gîtes classés quatre épis. En terme d'évolution, **il a quintuplé entre 1978 et 1996**.

Graphique n° 23 : Répartition des gîtes ruraux par catégorie en 1996 en Loir-et-Cher



D'après source : Relais Départemental des Gîtes de France

²² Ces hébergements sont classés suivant le confort de sans épi à quatre épis.

- **Une légère diminution de la fréquentation**

L'enquête de fréquentation des gîtes ruraux de la région Centre concerne uniquement les gîtes adhérant aux services de réservation, soit 77 % de l'ensemble régional en 1996. En Loir-et-Cher, ce parc compte **233** inscrits, soit 74 % du total, contre 82 en location directe.

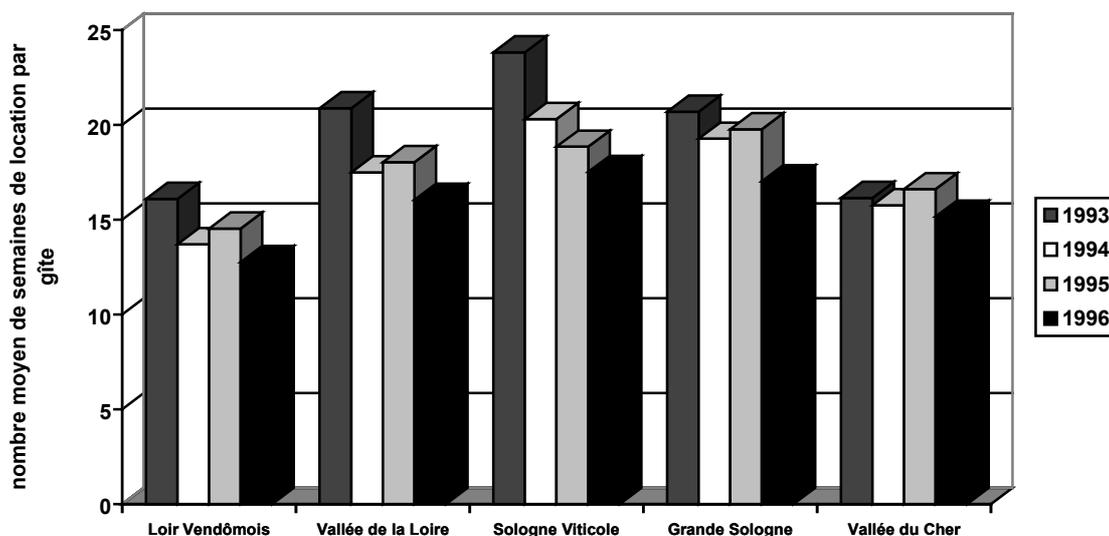
Tableau n°16 : La fréquentation des gîtes ruraux en service de réservation en région Centre (état des réservations au 31 décembre 1996)

	Nombre de gîtes	Nombre de contrats fermes	Nombre moyen de semaines de location/gîte
Indre-et-Loire	470	6 127	15,9
Loir-et-Cher	233	3 113	15,5
Indre	224	2 016	13,1
Loiret	100	1 821	25,1
Eure-et-Loir	93	1 803	22,5
Cher	175	1 687	12,9
Centre	1295	16 567	16,1

Sources : Services de réservation/CDT

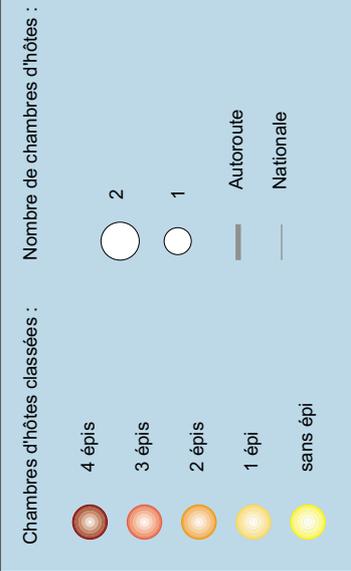
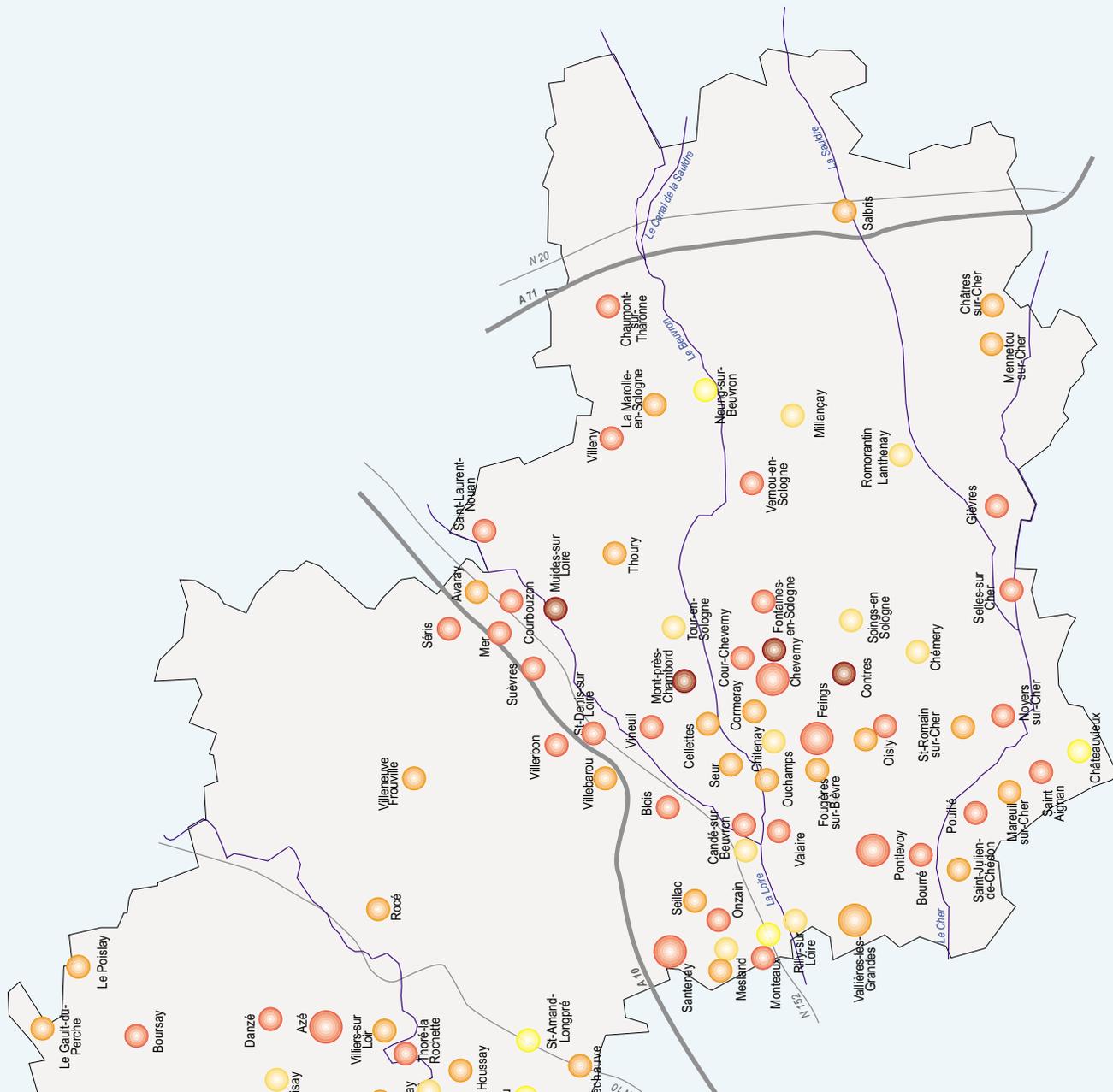
Accueillant parallèlement une clientèle touristique et d'affaires, les gîtes du Loiret et de l'Eure-et-Loir sont les plus fréquentés (respectivement 25,1 et 22,5 semaines de location) mais aussi les moins nombreux de la région Centre. En Loir-et-Cher, ils enregistrent une baisse de fréquentation compensée toutefois par l'augmentation du nombre des structures. **Entre 1993 et 1996, le nombre de semaines de location par gîte est passé de 19,5 à 15,5** ; il est légèrement inférieur à la moyenne régionale qui se situe à 16,1. Celui-ci varie en fonction de l'implantation des gîtes : il est sensiblement plus élevé en Sologne Viticole que dans le Loir Vendômois. La clientèle est essentiellement française (74 %) et provient d'abord de la région parisienne, de la région Centre, de la région Nord-Pas-de-Calais et de la Normandie ; les étrangers sont principalement d'origine britannique, néerlandaise ou allemande.

Graphique n° 24 : Evolution de la fréquentation moyenne des gîtes ruraux en service de réservation dans les régions naturelles du Loir-et-Cher



D'après sources : services de réservation des gîtes/ Relais des Gîtes de France

LES CHAMBRES D'HOTES



Source : Gîtes de France 1997

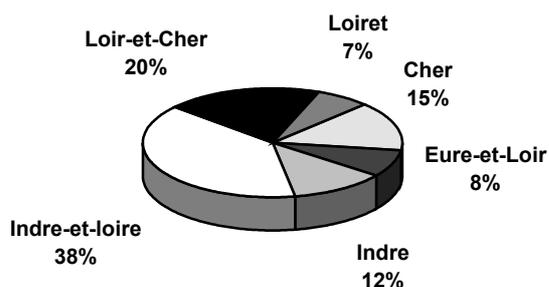
Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Octobre 1997

2.3.2. - Les chambres d'hôtes

La chambre d'hôte est le *Bed and Breakfast* à la française : les particuliers ouvrent leur maison (demeures de caractère, fermes aménagées...) pour une ou plusieurs nuits. C'est aussi l'occasion de découvrir les saveurs du terroir autour des tables d'hôtes.

Bien placée au palmarès national, la région Centre possède le quatrième parc régional de chambres d'hôtes, derrière la Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Elle offre ainsi 7 % de la capacité d'accueil nationale. Les départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher se partagent un peu plus de la moitié des chambres.

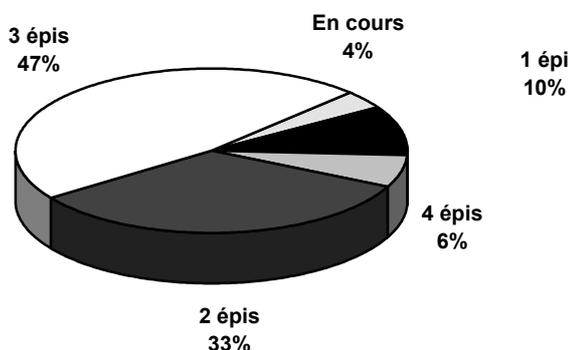
Graphique n° 25 : Répartition par département du parc régional des chambres d'hôtes en 1996



D'après sources : Relais Départementaux des Gîtes de France et Agriculture et Tourisme

On ne comptait, en Loir-et-Cher, qu'une trentaine de chambre d'hôtes voici à peine dix ans. Le catalogue départemental en recense aujourd'hui **278**, soit une **capacité d'accueil multipliée par 10**. Situées dans les communes de moins de 2 000 habitants, elles se localisent principalement dans la Vallée de la Loire, en Sologne viticole et à la croisée du Perche et du Loir-Vendômois. Elles présentent un niveau de confort élevé : près de la moitié d'entre elles sont classées 3 épis et plus d'une sur quatre 2 épis.

Graphique n° 26 : Répartition du parc des chambres d'hôtes par catégorie en 1996 en Loir-et-Cher



D'après sources : Relais Départementaux des Gîtes de France et Agriculture et Tourisme

2.3.3. - Les autres structures Gîtes de France

Outre les gîtes ruraux et les chambres d'hôtes, le Label Gîtes de France couvre d'autres structures d'hébergement, toujours en milieu rural.

Aménagés pour l'accueil de passage ou de courts séjours de randonnées, individuels ou de groupes (à pied, à cheval, à bicyclette ou en canoë-kayak), **les gîtes d'étapes et de séjours regroupent 9 structures** en Loir-et-Cher, pour une capacité de **199 personnes**.

Enfin, on trouve, dans le département, **8 hébergements agréés « Gîtes de France »** à destination des 6-13 ans et des 11-16 ans, **les gîtes d'enfants et pour adolescents**, où peuvent loger quelque 36 personnes.

2.3.4. - Le réseau « Bienvenue à la ferme »

Beaucoup plus modeste en nombre d'adhérents (une cinquantaine), le réseau « Bienvenue à la ferme », initié par les chambres d'agriculture, propose des produits exclusivement liés à l'activité agricole : fermes auberges, fermes de séjour, vente directe de produits de la ferme, campings en ferme d'accueil. La majorité de ces structures est labellisée Gîtes de France.

2.4. - Les autres parcs d'hébergements marchands

2.4.1. - Les résidences de tourisme²³

Créé en 1993 sur la commune de Chaumont-sur-Tharonne, Center Parcs des Hauts de Bruyère est la seule résidence de tourisme recensée dans le département. Elle a augmenté sa capacité d'accueil en 1996 et regroupe à présent **704 cottages²⁴ représentant 3 818 lits**, soit 10 % de plus qu'en 1995.

Ouvert 365 jours par an, son taux d'occupation moyen est excellent : il s'établit à **90 %** sur l'année 1996. En terme d'évolution, ses nuitées sont en hausse : **1 100 000** contre 1 049 000 en 1995, soit une augmentation de 5 %. Sa clientèle est principalement française (96 %), revient en grande majorité une seconde fois et séjourne 5 jours en moyenne sur le site contre 1,49 pour l'hôtellerie et 3,22 pour le camping-caravaning. Plus d'un client sur quatre opte en effet pour la location à la semaine.

2.4.2. - Les autres structures d'accueil

On recense également en Loir-et-Cher 60 meublés de tourisme²⁵, 2 auberges de jeunesse situées à Blois et à Montlivault avec une capacité d'accueil respective de 48 et 34 lits et un village de vacances totalisant 190 lits localisé sur la commune de Nouan-le-Fuzelier.

²³ Etablissement commercial d'hébergement classé, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière, la résidence de tourisme est constituée d'un ensemble homogène de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires, offerts en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile. Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs.

²⁴ Un cottage est une petite maison équipée pour 4 à 8 personnes.

²⁵ Source : Préfecture. Certains meublés sont également labellisés « Gîtes de France ».

Chapitre 3. - Les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative

54 syndicats d'initiative et offices de tourisme sont chargés de l'accueil des touristes dans notre département. Ces derniers sont classés de une à quatre étoiles (annexe III) suivant leur nombre de salariés, de jours d'ouverture, de langues étrangères parlées et les manifestations locales qu'ils organisent... Deux d'entre eux (Blois et Vendôme) ont été labellisés trois étoiles.

Tableau n°17 : Les offices de tourisme et syndicats d'initiative en Loir-et-Cher en 1997

Syndicats d'Initiative	36
Offices de Tourisme dont	19
1 étoile	11
2 étoiles	5
3 étoiles	2
Total	54

Source : CDT Classement au 18 décembre 1997

Sur l'ensemble de la région Centre, la fréquentation²⁶ connaît une évolution positive : 820 000 clients, ce qui équivaut à environ 2 050 000 personnes²⁷, ont franchi le seuil des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative (O.T.S.I.) régionaux en 1996. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de la clientèle locale qui compense la baisse significative des étrangers. Les O.T.S.I. du Loiret et d'Indre-et-Loire sont les plus fréquentés et rassemblent respectivement 28 % et 24 % de la clientèle contre 15 % pour le Loir-et-Cher. Le département arrive toutefois en seconde position pour l'accueil des clients étrangers.

Tableau n°18 : Répartition de la clientèle régionale dans les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative départementaux en 1996 (en pourcentage)

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
<i>Nombre d'OTSI enquêtés</i>	14	14	17	18	19	21	103
Touristes français	15	12	8	25	15	25	100
Etrangers	7	18	3	36	22	14	100
Total	11	12	10	24	15	28	100

Sources : CRTL/FROTSI/UDOTSI

²⁶ Mise en place en 1989, grâce à la collaboration de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative (F.R.O.T.S.I.), des Unions Départementales des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative (U.D.O.T.S.I.) et du Comité Régional du Tourisme (C.R.T.L.), l'enquête de fréquentation a été menée sur un échantillon de 103 offices et des syndicats d'initiatives en région Centre. Son taux de réponse est satisfaisant, mais les résultats sont à prendre avec précaution, certains organismes ne répondant pas régulièrement.

²⁷ Un client correspond à une ou plusieurs personnes venues demander un ou plusieurs renseignements au guichet. La Fédération Nationale des OTSI applique un coefficient de 2,5 personnes pour un client.

Conclusion

L'histoire et la nature se conjuguent pour faire du Loir-et-Cher une destination touristique privilégiée. En 1996, plus d'1,5 million de français l'ont sillonné. Aux nombreux sites et monuments traditionnellement visités, se sont ajoutés récemment de nouveaux centres d'intérêt, tels le zoo de Beauval, Aliotis, et le Festival International des Jardins qui concourent à retenir et fidéliser une clientèle devenue de plus en plus exigeante. Les capacités d'accueil sont à la hauteur de ce flux puisque le département dispose de 30 000 lits marchands (deuxième position en région Centre) et près de 120 000 lits en comptant les résidences secondaires. Les établissements, quelque soit leur type, sont dans l'ensemble de grand confort. Néanmoins, leur taille relativement modeste limite l'accueil de groupes, notamment en basse saison. A l'exception de Center Parcs, la fréquentation apparaît en baisse dans la plupart des hébergements et plus particulièrement dans les campings où les étrangers ont été moins nombreux au cours des dernières années.

PARTIE 2. LE POIDS ECONOMIQUE DU TOURISME EN LOIR-ET-CHER

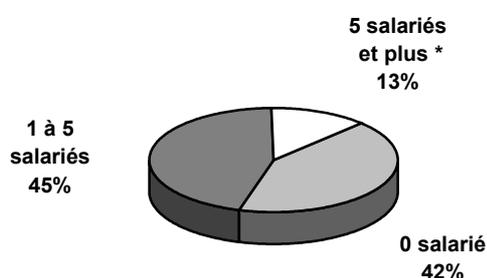
Chapitre 1. - Le tourisme regroupe plus d'un millier d'établissements

Le tourisme, quelque soit le mode d'hébergement considéré, marchand ou non-marchand, se traduit par un déplacement de population qui génère de l'activité économique. Les structures concernées sont aussi nombreuses que variées. Une première approche peut être menée en analysant les sources disponibles. Celles-ci identifient les établissements touristiques à travers 14 activités directement liées à ce secteur²⁸ : les hôtels avec restaurant, les hôtels de tourisme sans restaurant, les hôtels de préfecture²⁹, les auberges de jeunesse et refuges, les terrains de camping, les autres hébergements touristiques, les agences de voyages et offices de tourisme, les téléphériques et remontées mécaniques, les activités thermales et de thalassothérapie, les restaurants de type traditionnel et rapide, les débits de boissons et les cafés-tabacs.

1. - Un secteur composé essentiellement de petits établissements

L'INSEE, dans son fichier SIRENE qui offre un recensement exhaustif, répertorie **1 088 établissements touristiques en Loir-et-Cher** en janvier 1997. **94 % d'entre eux comptent moins de 10 salariés**, alors que pour l'ensemble du secteur tertiaire cette proportion est de 87 %. Cette prédominance de petits établissements peut s'expliquer par la présence de nombreux débits de boissons, cafés-tabacs et restaurants ayant moins de deux salariés. **De plus, 42 % n'emploient pas de salariés.**

Graphique n° 27 : Répartition du nombre d'établissements touristiques par tranche d'effectifs en 1997 en Loir-et-Cher



D'après source : INSEE - fichier SIRENE janvier 1997
* effectif inconnu inclu

Tableau n° 19 : Répartition des établissements touristiques par activité et par tranche d'effectifs au 1^{er} janvier 1997 en Loir-et-Cher

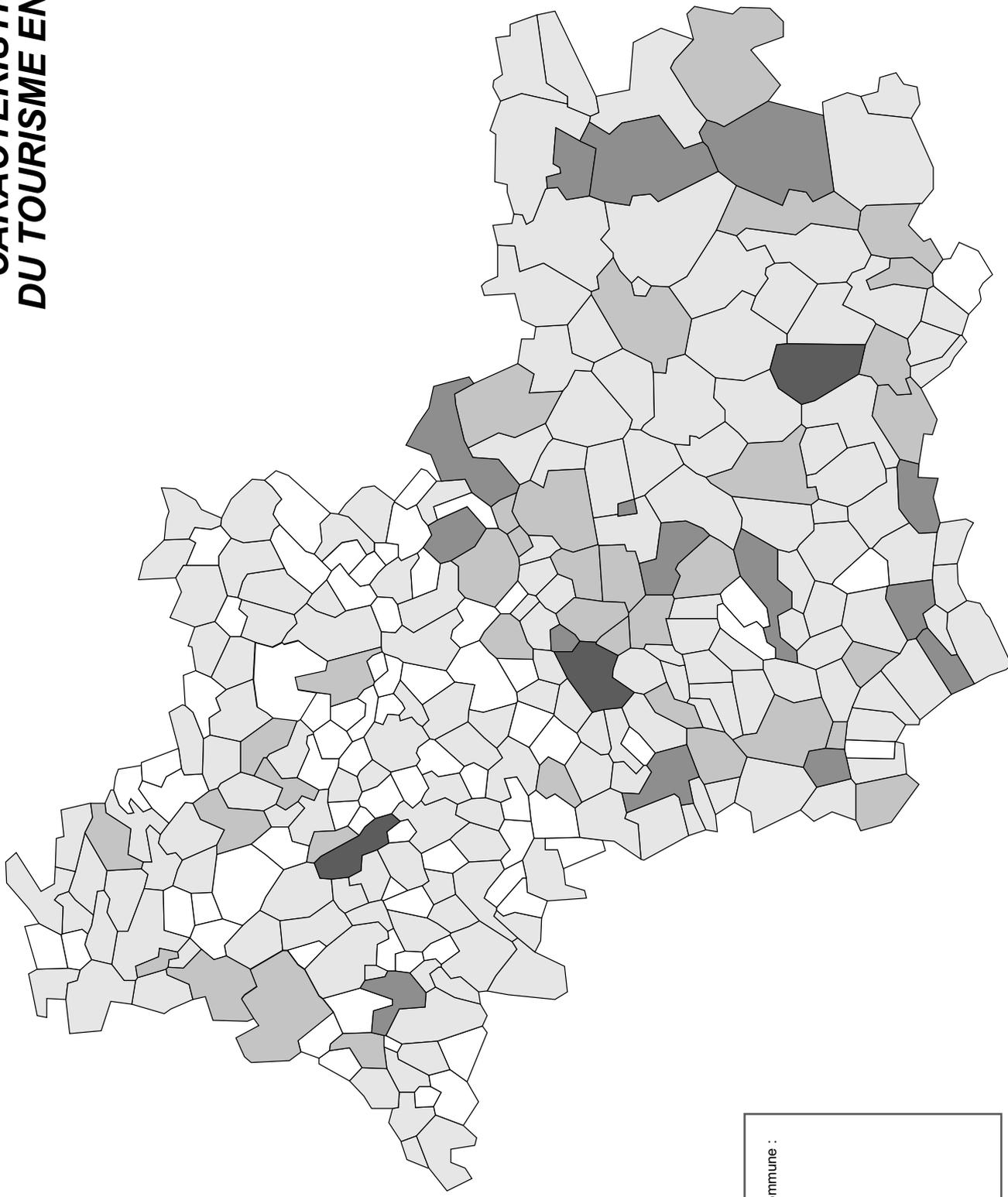
Salariés	0	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	200 à 499	eff. inconnu	Total
Hôtels avec restaurant	50	84	53	44	22	5			258
Hôtels de tourisme sans restaurant	6	10	1	2	2				21
Hôtels de préfecture	1	1							2
Auberges de jeunesse et refuges		1							1
Terrains de camping	11	3	6					14	34
Autres hébergements touristiques	41	9	1	4	2	1	1	1	60
Restauration traditionnelle	165	147	61	17	8	4			402
Restauration de type rapide	27	21	6	3	1	3			61
Cafés-tabacs	44	22	1	2					69
Débits de boissons	77	41	3						121
Agences de voyages et offices de tourisme	33	14	8	2	1			1	59
Activités thermales et de thalassothérapie									0
Total	455	353	140	74	36	13	1	16	1 088

D'après source : INSEE - fichier SIRENE janvier 1997

²⁸ Le classement de ces activités a été établi par le Ministère du Tourisme, un tableau récapitulatif selon leur code NAF est présenté en annexe IV.

²⁹ Rappel : établissements non homologués tourisme, ils ne comportent pas d'étoile et sont un héritage de la nomenclature NAP qui considérait sous un même code les hôtels de tourisme sans restaurant et les hôtels de préfecture. Pour rester homogène avec les précédentes études, ce secteur est maintenu dans l'analyse.

LES ETABLISSEMENTS DES ACTIVITES CARACTERISTIQUES DU TOURISME EN 1997



Nombre d'établissements par commune :

supérieur à 60

de 10 à 30

de 5 à 9

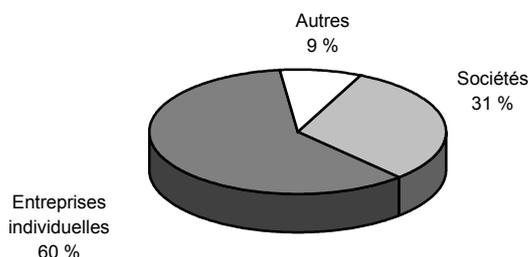
de 1 à 4

aucun

2. - Une grande majorité d'entreprises individuelles

L'entreprise individuelle prédomine dans les activités touristiques. En effet, 60 % des établissements sont établis avec ce statut juridique où le dirigeant est responsable de manière illimitée des dettes de l'entreprise. 31 % des responsables optent par contre pour le statut de société parmi lesquels 23 % pour la Société à Responsabilité Limitée (SARL) et seulement 4 % pour la Société Anonyme (SA).

Graphique n° 28 : Répartition des établissements touristiques par statut juridique au 1er janvier 1997 en Loir-et-Cher



D'après source : répertoire SIRENE, INSEE janvier 1997

3. - Une répartition géographique déséquilibrée

La répartition spatiale des établissements témoigne d'un certain déséquilibre. **L'arrondissement de Blois concentre plus de la moitié de ceux-ci (55 %) contre respectivement 20 % et 25 % pour les arrondissements de Vendôme et Romorantin-Lanthenay.** Tirant profit d'un environnement naturel et patrimonial attractif, de nombreux hôtels et restaurants se sont en effet installés dans la Vallée de la Loire et autour de l'agglomération blésoise. Il faut noter cependant que **le poids relatif des établissements liés au tourisme est nettement plus important dans l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay que dans les deux autres** comme l'indique son indice de spécificité³⁰ supérieur à 1. Celui-ci dispose en effet d'un large éventail d'hébergements et de restauration liés aux loisirs, notamment à la chasse et à la pêche.

Arrondissements	Blois	Romorantin-Lanthenay	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre d'établissements touristiques	604	270	214	1 088
Nombre total d'établissements	10 141	3 663	4 481	18 285
Indice de spécificité	1,0	1,24	0,80	1

D'après source : répertoire SIRENE, INSEE janvier 1997

4. - Les Hôtels-Cafés-Restaurants regroupent 86 % des établissements touristiques en Loir-et-Cher

L'INSEE dans son traitement de l'enquête annuelle d'entreprises³¹ dans les services répertorie en France **161 967 Hôtels-Cafés-Restaurants (HCR) en 1995**. Au cours des cinq dernières années, leur nombre a nettement diminué (- 4 %), mais cette évolution globale masque des disparités entre les activités : **le nombre des restaurants et cafés-restaurants a progressé** suivant les modifications de comportement lors du déjeuner qu'entraînent l'essor de l'activité professionnelle féminine et l'éloignement croissant du lieu de travail ; **celui des hôtels et hôtels-restaurants est resté stable,**

³⁰ Il est égal au rapport de la part du nombre d'établissements touristiques dans le nombre d'établissements totaux d'un arrondissement sur celle du département. Un coefficient supérieur à 1 correspond à une spécialisation de l'arrondissement dans ce secteur.

³¹ Enquête exhaustive réalisée sur la France entière pour les entreprises de plus de 20 salariés et par sondage pour celles ayant moins de 20 salariés (sondage à trois strates : tranches d'effectifs, Activité Principale Exercée, région d'implantation).

tandis que **celui des cafés et débits de boissons a diminué**, conséquence des nombreuses disparitions des cafés-épiceries, cafés-boulangeries et débits de boissons traditionnels en milieu rural liées à la désertification des campagnes.

En Loir-et-Cher, on dénombre **934 H.C.R.**, soit **86 % des établissements caractéristiques du tourisme**. En 1996, 153 ont vu le jour tandis que 150 ont disparu, générant un solde légèrement positif.

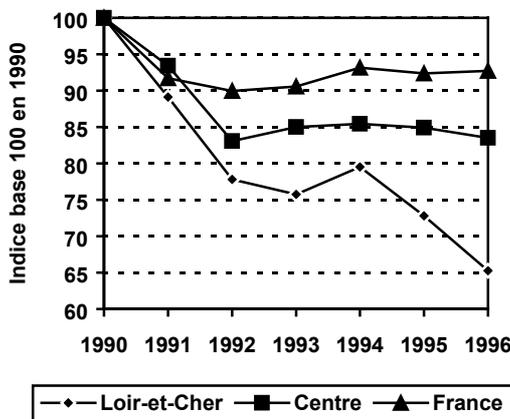
Tableau n° 20 : Immatriculations et radiations d'entreprises ressortissantes de la CCI de Loir-et-Cher

	Immatriculations			Radiations		
	1994	1996	Variation	1994	1996	Variation
Agriculture	46	46	0	42	47	5
Industrie	116	130	+ 14	128	118	- 10
Construction	66	73	+ 7	65	66	+ 1
Tertiaire	843	866	+ 23	809	835	+ 26
dont H.C.R.	135	153	+ 18	128	150	+ 22
Total	1 071	1 115	+ 44	1 044	1 066	+ 22

Source : CCI Loir-et-Cher

Entre 1990 et 1996, les créations³² d'hôtels-cafés-restaurants en Loir-et-Cher enregistrent néanmoins selon l'INSEE une forte chute probablement liée au phénomène de dépopulation sensible dans de nombreuses communes rurales, tandis que la région Centre et la France connaissent des tendances similaires sur la même période mais dans de moindres proportions. Il est intéressant par ailleurs de souligner que les repreneurs sont majoritaires dans ce secteur : ils représentent plus des deux tiers des créations en Loir-et-Cher. La nécessaire attribution d'une licence pour pouvoir y vendre de l'alcool favorise en effet la reprise par rapport à la création pure.

Graphique n° 29 : Evolution des créations d'établissements dans les H.C.R.



D'après source : INSEE

³² Les créations comprennent les créations nouvelles ou créations pures lorsque la naissance a lieu ex-nihilo, et les reprises lorsque le créateur achète ou loue une unité économique existante. Ces données sont issues de l'enquête SINE, réalisée par l'INSEE qui interroge les créateurs autour de trois axes principaux : le profil de l'entrepreneur, les conditions de création et le descriptif de l'entreprise. SINE se base sur les entreprises du champ I.C.S. (Industrie, Commerce et Services) qui exclut les activations économiques et réactivations, les activités financières et agricoles, certaines sociétés civiles et les activités d'administration d'entreprise ainsi que les transformations d'entreprises individuelles en sociétés. Ces données sont différentes de celles recensées par la CCI.

Chapitre 2. - Des répercussions sensibles sur l'emploi

1. - Méthodologie

La connaissance des emplois liés au tourisme est un élément essentiel pour appréhender le poids économique de cette activité dans le département. Pour mener à bien cette étude, trois sources différentes ont été utilisées :

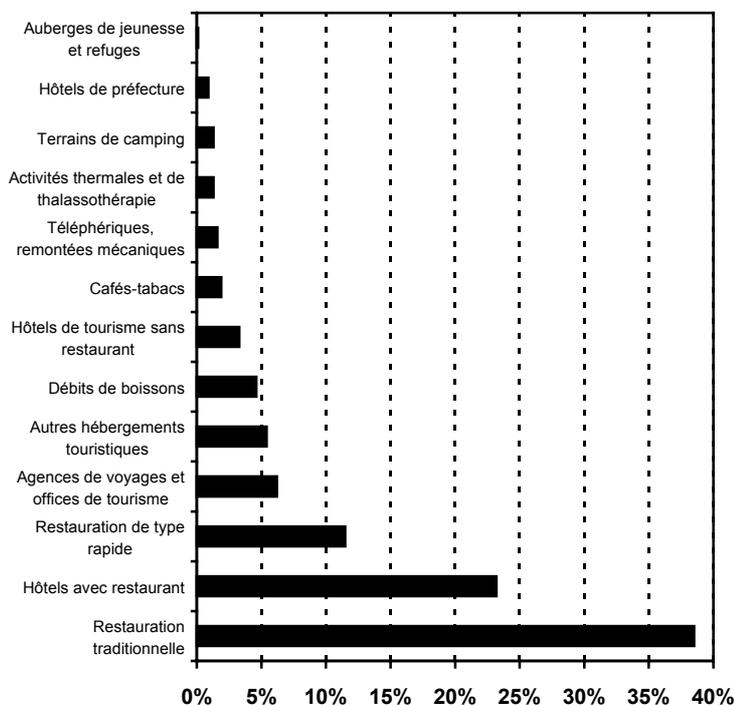
- l'UNEDIC fournit des statistiques sur l'emploi salarié dans les **activités caractéristiques du tourisme au 31 décembre 1995**. Celles-ci permettent dans un premier temps de cerner son volume, son évolution et sa répartition géographique. Ces données ne constituent cependant qu'une approche partielle, dans la mesure où elles représentent une photographie à un instant donné.
- les Déclarations Annuelles de Données Sociales (source INSEE) enregistrent l'ensemble des contrats de travail. Elles identifient les fluctuations saisonnières et autorisent le calcul d'un effectif annuel moyen supérieur aux données UNEDIC de fin d'année.
- pour compléter ces informations, une enquête a été effectuée auprès des principaux monuments et sites touristiques. Elle tente de recenser les emplois salariés et non salariés qu'ils génèrent.

Un rapprochement a été réalisé enfin entre ces différentes sources afin d'estimer à l'aide de coefficients de pondération le nombre d'emplois directement liés au tourisme. Puis, des ratios ont été appliqués pour parvenir à l'évaluation du nombre global d'emplois subordonnés à cette activité (emplois directs et emplois induits).

2. - Le contexte national

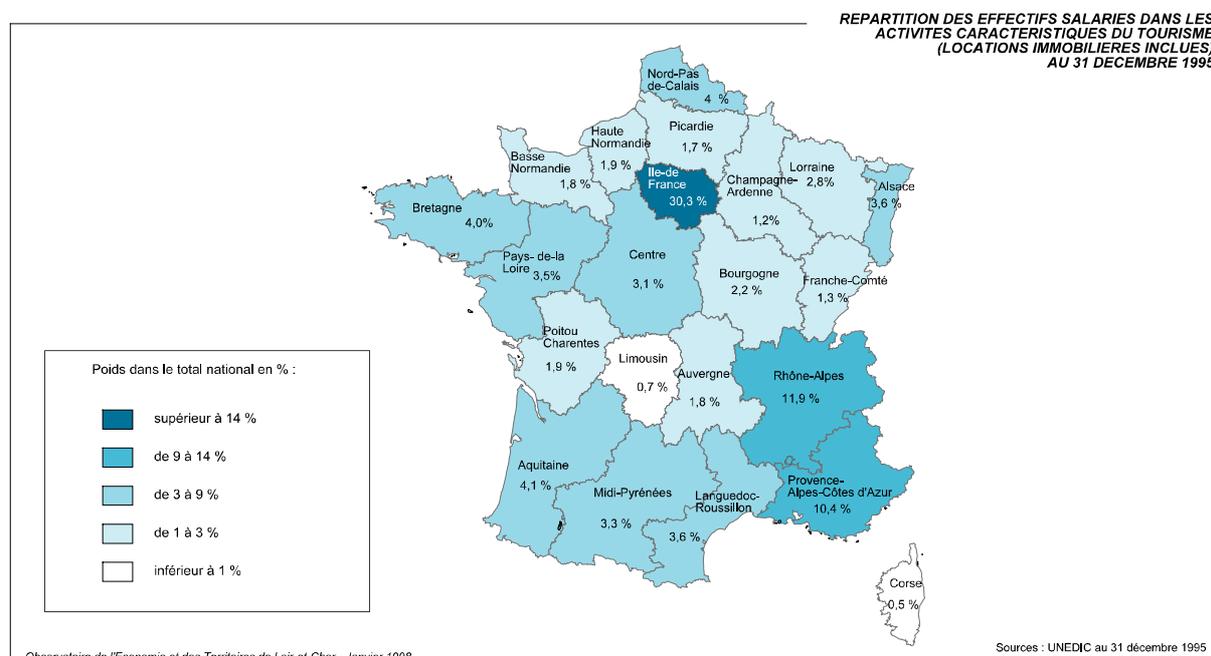
Graphique n° 30 : Répartition des emplois salariés nationaux dans les activités caractéristiques du tourisme en 1995

En France, le nombre de salariés des activités caractéristiques du tourisme relevant de l'UNEDIC est de **566 263** (données provisoires au 31 décembre 1995), soit **2,88 % de la population salariée totale**. Sa croissance est soutenue depuis 1983 (**+ 35 %**) et profite particulièrement à la restauration traditionnelle et rapide dont les proportions dans l'emploi salarié touristique sont passées respectivement de 32 à 38 % et de 5 à 11 %, tandis que la part des débits de boissons et cafés-tabacs diminue de 11 à 7 %. Enfin, sur la même période, celle des hôtels décroît légèrement et représente environ 23 % des emplois du secteur.



D'après source : UNEDIC données provisoires au 31 décembre 1995

La répartition spatiale des effectifs témoigne d'un certain déséquilibre comme le souligne la carte ci-dessous. La moitié des effectifs se concentre dans trois régions : Ile-de-France (30,3 %), Rhône - Alpes (11,9 %) et Provence-Alpes-Côtes d'Azur (10,4 %). La **région Centre** quant à elle se situe en **onzième position**. En effet, **17 567** personnes exercent une activité salariée dans le tourisme au 31 décembre 1995, **soit 2,18 % de la population salariée totale**.



3. - Un poids plus important en Loir-et-Cher qu'au niveau régional

Tableau n° 21 : Etablissements et effectifs salariés touristiques au 31 décembre 1995

	Etablissements	Rang régional	Effectif salarié	Rang régional	Indice de spécificité ³³
Loiret	955	1	4 633	1	0,98
Indre-et-Loire	934	2	4 330	2	1,08
Loir-et-cher	554³⁴	3	2 854	3	1,28
Cher	548	4	2 063	5	0,94
Eure-et-Loir	525	5	2 218	4	0,79
Indre	376	6	1 469	6	0,92
Région Centre	3 892		17 567		1

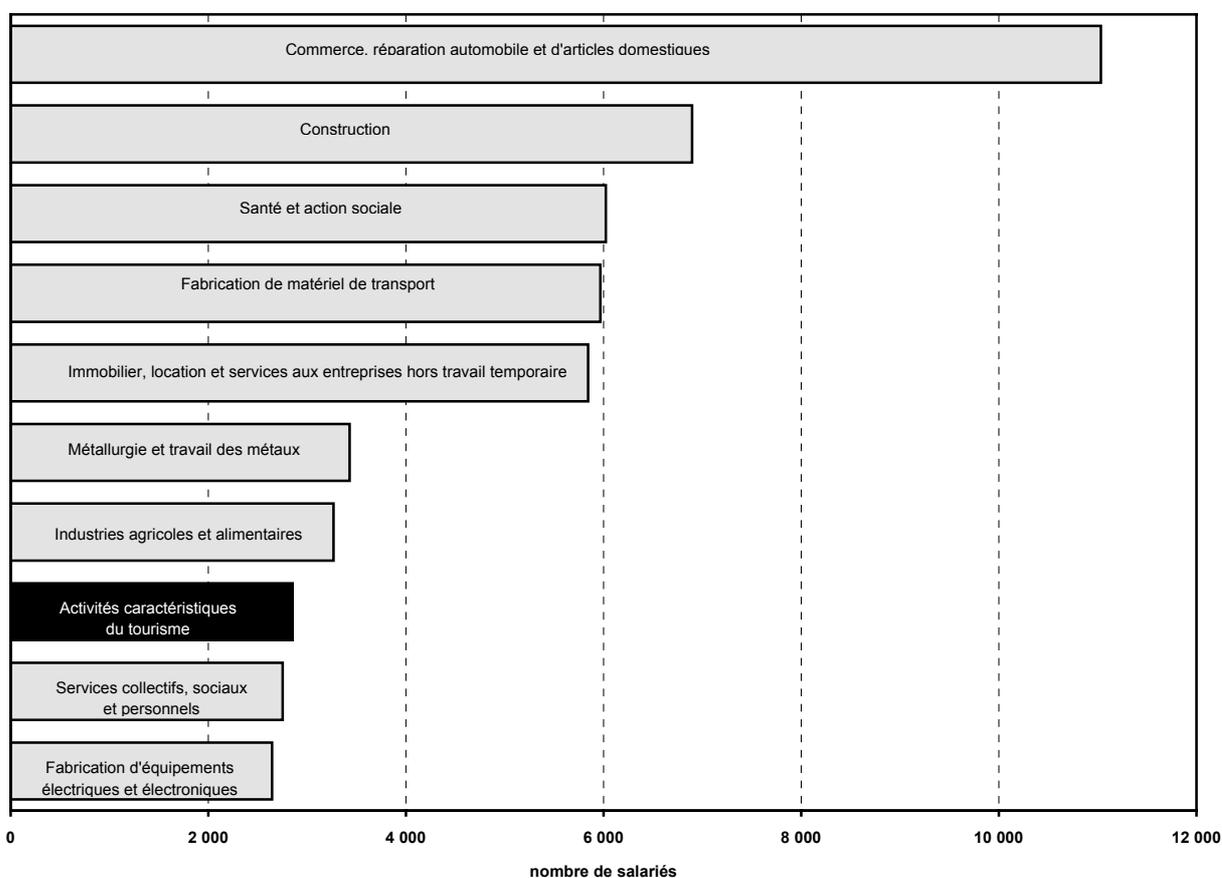
Source : UNEDIC Données provisoires

³³ Il est égal au rapport de la part de l'effectif salarié touristique dans l'effectif salarié total du département sur celle de la région Centre. Un coefficient supérieur à 1 correspond à une spécialisation du département dans ce secteur.

³⁴ L'UNEDIC enregistre les établissements qui comptent au moins un salarié (c'est-à-dire cotisant à l'assurance chômage) au 31 décembre 1995, ce qui explique que l'on obtient des résultats différents du chapitre 1. Ce dernier recensait 1 088 établissements touristiques employant des salariés et non salariés en janvier 1997.

Le département arrive en troisième position totalisant 16 % de l'effectif salarié de la région (soit environ 0,5 % des emplois touristiques nationaux) contre respectivement 26 % et 24 % pour le Loiret et l'Indre-et-Loire. **Néanmoins, le Loir-et-Cher a la plus forte spécificité touristique de la région. Ce secteur regroupe en effet 2,81 % de son effectif salarié total** contre 2,36 % pour l'Indre-et-Loire et 2,15 % pour le Loiret, ce qui confirme l'importance relative de celui-ci dans l'économie départementale. Ainsi, au 31 décembre 1995, il génère dans le Loir-et-Cher **2 854 emplois salariés** répartis dans **554 établissements**, soit une moyenne de **5,15** emplois par unité, ce qui en fait la **huitième activité du département en terme d'effectifs salariés du secteur privé** (données rectifiées) et la **quatrième activité tertiaire**, derrière les secteurs « commerce, réparation automobile et d'articles domestiques », « santé et action sociale » et « immobilier, location et services aux entreprises hors travail temporaire ».

Graphique n° 31 : Palmarès des activités salariées du secteur privé en Loir-et-Cher au 31 décembre 1995³⁵



Source : UNEDIC Données rectifiées au 31 décembre 1995

Globalement, la structure des emplois selon les 14 activités n'est pas différente de celle de la France et de la région Centre. Le principal pourvoyeur est l'ensemble « **H.C.R.** », Hôtels - Cafés - Restaurants, qui représente **2 161** emplois³⁶ soit 76 % du total. Néanmoins, le Loir-et-Cher se distingue tant au niveau national que régional par la prédominance de ses salariés dans les autres hébergements touristiques et les hôtels avec restaurant.

³⁵ Ce classement est issu de l'exploitation des données UNEDIC au niveau de la NAF 31. Le travail temporaire est exclu des services fournis principalement aux entreprises car celui-ci se fait à destination de toutes les autres branches.

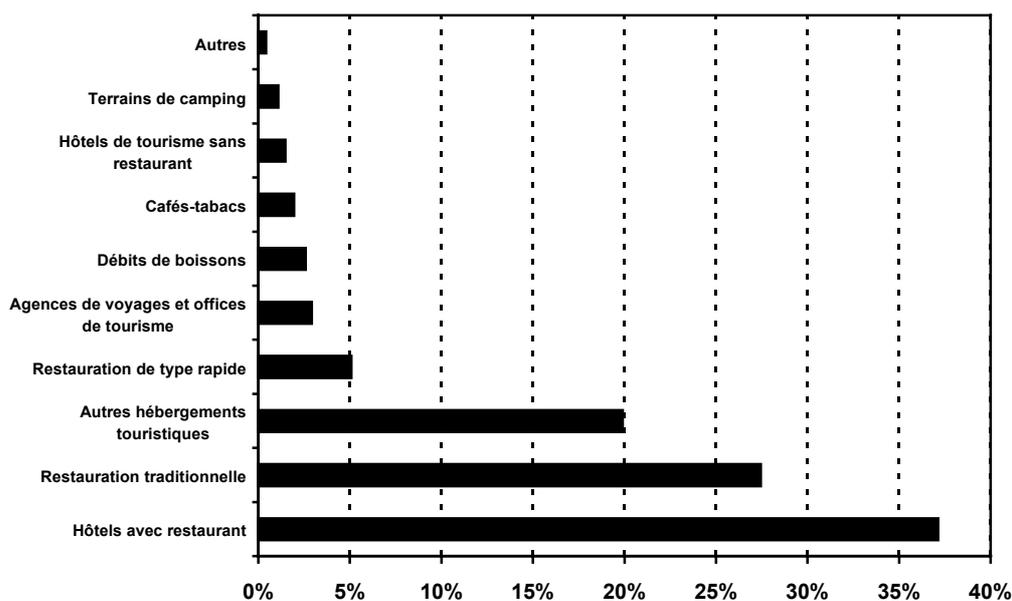
³⁶ La CIRCO (Caisse Interprofessionnelle de Retraite Complémentaire) à laquelle l'ensemble des hôteliers, cafetiers et restaurateurs à l'obligation d'adhérer recense pour cette même date 2 014 salariés, ce qui semble cohérent avec les données UNEDIC.

Tableau n° 22 : Evolution des emplois salariés dans les activités caractéristiques du tourisme en Loir-et-Cher

ACTIVITES	31/12/1990		31/12/1995		Evolution 90/95	
	Ets	Effectif	Ets	Effectif	Ets	Effectif
Hôtels avec restaurant	196	1 110	187	1 060	- 9	- 50
Hôtels de tourisme sans restaurant	10	28	14	42	+ 4	+ 14
Terrains de camping	11	31	10	31	- 1	0
Autres hébergements touristiques	14	143	15	568	+ 1	+ 425
Restauration traditionnelle	211	666	214	783	+ 3	+ 117
Restauration de type rapide	7	68	22	145	+ 15	+ 77
Cafés-tabacs	24	54	25	56	+ 1	+ 2
Débites de boissons	39	66	40	74	+ 1	+ 8
Agences de voyages et offices de tourisme	27	67	23	83	- 4	+ 16
Autres ³⁷	4	26	4	12	0	- 14
Total	543	2 259	554	2 854	+ 11	+ 595

D'après source : UNEDIC (1995 Données provisoires)

Graphique n° 32 : Répartition des emplois salariés dans les activités caractéristiques du tourisme en Loir-et-Cher au 31 décembre 1995



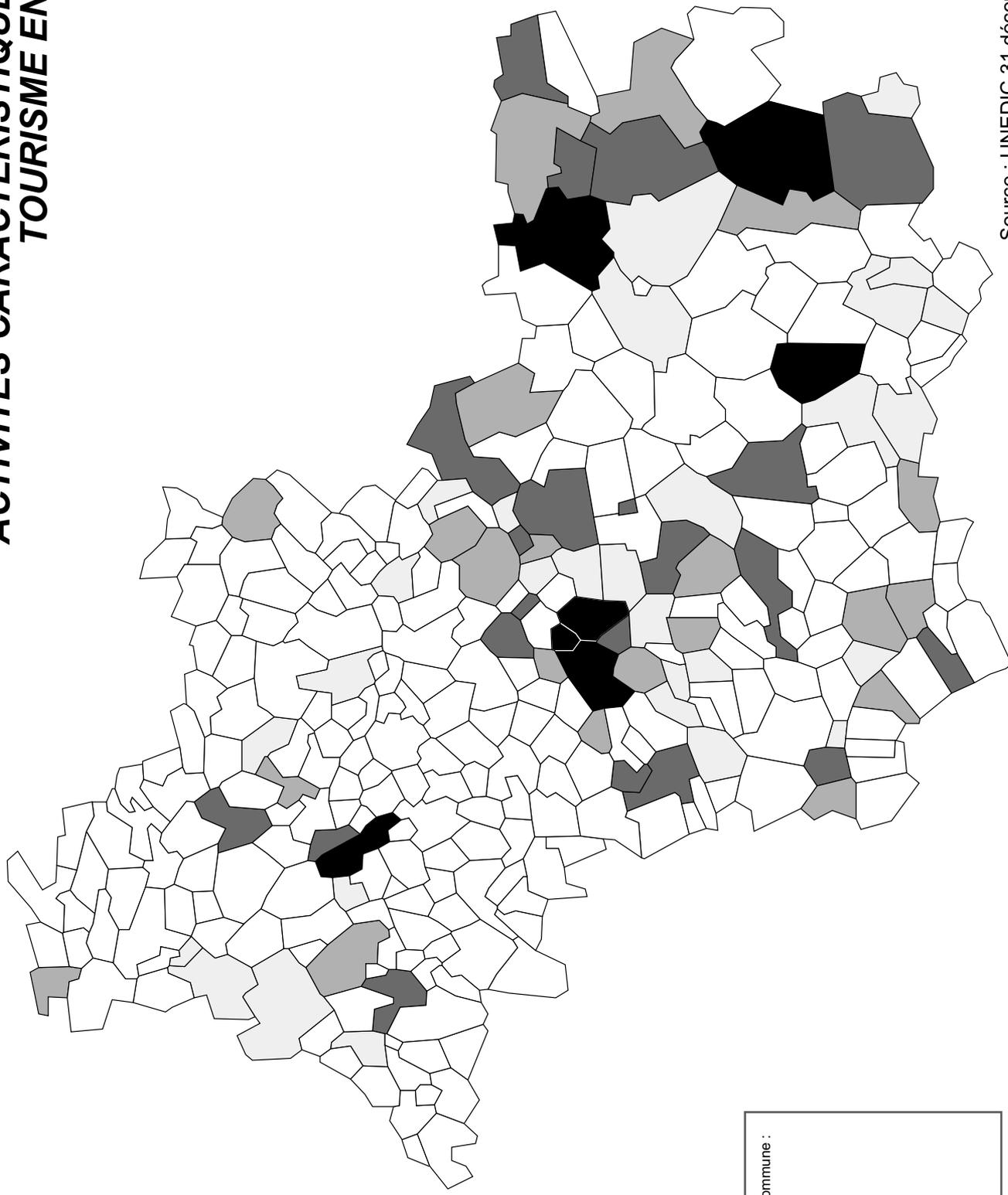
D'après source UNEDIC données provisoires

4. - Une forte concentration géographique des effectifs salariés

Les emplois se localisent principalement dans la vallée de la Loire, en Sologne, à proximité des sites touristiques (châteaux de Blois, Chambord, Cheverny, etc.), en milieu urbain ou le long des axes de communication (autoroute A10 et RN 20). Il faut noter que les communes de Blois et de Chaumont-sur-Tharonne se partagent 40 % des effectifs salariés du tourisme.

³⁷ Pour des raisons de secret statistique, l'activité « Autres » regroupe les hôtels de préfecture, les auberges de jeunesse et refuges, et les activités thermales et de thalassothérapie.

LES EMPLOIS SALARIES DES ACTIVITES CARACTERISTIQUES DU TOURISME EN 1997

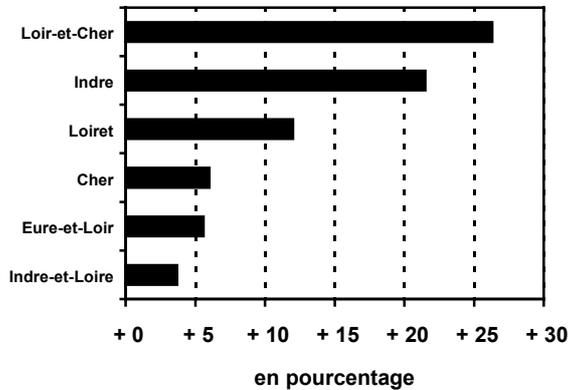


Nombre d'emplois salariés par commune :

- supérieur à 50
- de 20 à 49
- de 10 à 19
- de 5 à 9
- inférieur à 5

5 - Une croissance plus soutenue des effectifs en Loir-et-Cher

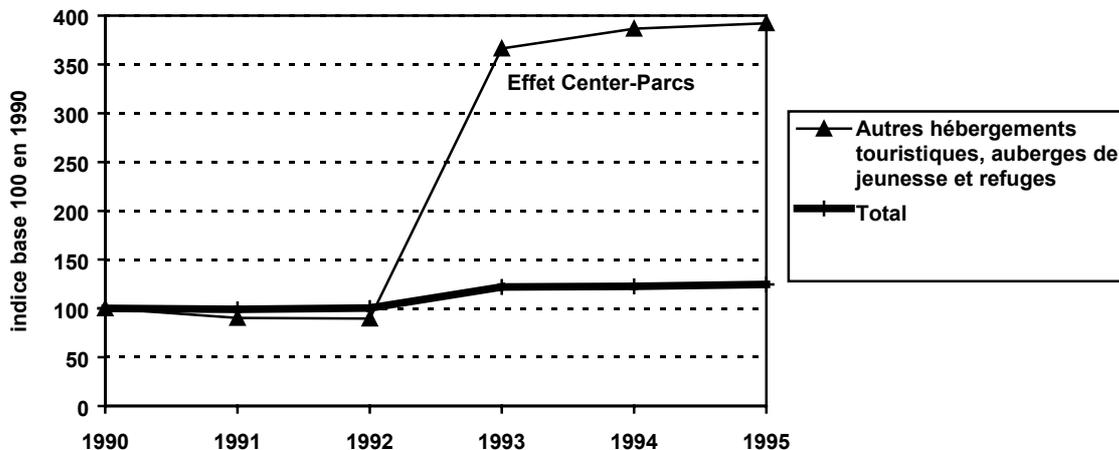
Graphique n°33 : Evolution de l'emploi salarié dans les activités caractéristiques du tourisme de la région Centre entre 1990 et 1995



D'après source : UNEDIC (1995 Données provisoires)

Alors que l'emploi salarié total ne progresse en Loir-et-Cher que de 1,2 % sur la période 1990-1995, il connaît une **évolution positive de 26,3 %** (contre respectivement + 9 % et + 11 % aux niveaux national et régional) pour les activités touristiques, générant ainsi **595 postes supplémentaires** durant cette période. Cette forte augmentation s'explique en grande partie par l'ouverture, en juillet 1993, de Center Parcs³⁸ à Chaumont-sur-Tharonne qui a créé quelque 470 emplois³⁹ dans des domaines aussi variés que la restauration, l'électricité du bâtiment, la vente d'articles de luxe, etc. Sans cette nouvelle structure d'hébergement, l'emploi salarié n'aurait progressé que de 2 %.

Graphique n° 34 : Evolution de l'emploi salarié dans « les autres hébergements touristiques, auberges de jeunesse et refuges » entre 1990 et 1995 en Loir-et-Cher



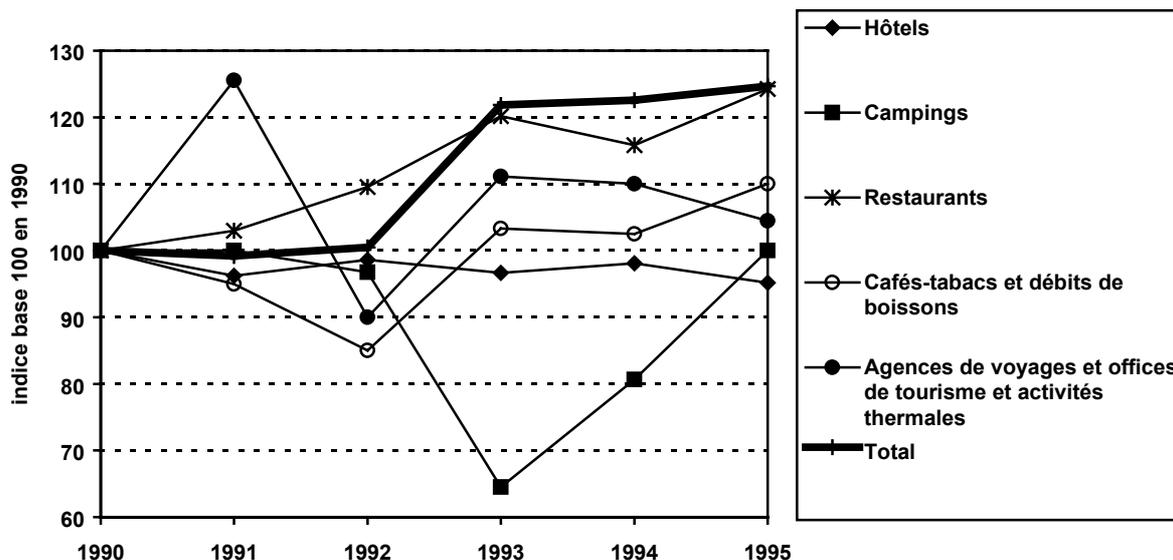
D'après source : UNEDIC (1995 Données provisoires)

La restauration est également à l'origine de la création d'environ 185 postes en Loir-et-Cher en cinq ans. Cette croissance du nombre de salariés est particulièrement sensible dans la restauration de type rapide (*fast-food*, sandwicherie, livraison à domicile, etc.) qui a plus que doublé ses effectifs sur cette période. A l'inverse, ces derniers ont diminué de manière importante dans les hôtels avec restaurant.

³⁸ Répertoire 552 E ou « autres hébergements touristiques » dans la Nomenclature des Activités Françaises. Ces derniers comprennent également les camps, colonies et villages de vacances.

³⁹ 3 demandeurs d'emploi embauchés sur 4 provenaient du Loir-et-Cher et la quasi-totalité de la région Centre.

Graphique n° 35 : Evolution comparative de l'emploi salarié dans les activités caractéristiques du tourisme hors « autres hébergements touristiques » entre 1990 et 1995



D'après source : UNEDIC (1995 Données provisoires)

6. - Des fluctuations saisonnières importantes

6.1. - Méthodologie

Le tourisme est sûrement le secteur où la saisonnalité est la plus développée et se caractérise par une précarité de l'emploi importante. En effet, la plupart des campings ou activités de loisirs s'adaptent au flux des vacanciers et ne sont ouverts qu'en période estivale, offrant des postes saisonniers à temps complet ou à temps partiel. Ainsi, l'étude de l'évolution des effectifs salariés, l'identification des hausses saisonnières et leur corrélation avec la fréquentation annuelle paraissent nécessaires et riches d'informations. C'est pourquoi la source utilisée pour cette approche est le traitement exhaustif des Déclarations Annuelles de Données Sociales⁴⁰ (D.A.D.S.). Celles-ci donnent de nombreux renseignements sur l'emploi salarié tels que :

- les dates de début et de fin d'emploi de chaque salarié,
- la rémunération,
- le sexe,
- la catégorie socioprofessionnelle,
- l'âge,
- l'activité de l'établissement.

Quatre catégories d'emplois sont ainsi identifiées:

- **type 1** : emploi salarié à temps plein (plus de 80 % de la durée légale du travail) sur toute l'année,
- **type 3** : emploi salarié à temps partiel (moins de 80 % de la durée légale du travail) sur toute l'année.

Ces emplois de type 1 et 3 sont constants sur l'année.

- **type 2** : emploi salarié à temps plein sur une partie de l'année (contrat à durée déterminée, emploi saisonnier),
- **type 4** : emploi salarié à temps partiel sur une partie de l'année.

Les emplois de type 2 et 4 correspondent aux emplois de type saisonnier.

⁴⁰ Remplies au 31 décembre de chaque année par toute entreprise employant des salariés, les D.A.D.S. sont destinées aux services fiscaux et aux organismes de sécurité sociale. Elle concernent toutes les activités économiques, sauf l'agriculture, les services domestiques et les services de l'Etat.

- **Cohérence entre les effectifs salariés recensés par les D.A.D.S. et l'UNEDIC**

Les données UNEDIC, présentées précédemment, consistent en une photographie de l'emploi salarié à un instant donné ; il est donc possible de les mettre en parallèle avec celles émanant des D.A.D.S. Globalement, les effectifs salariés au 31 décembre 1995 fournis par les D.A.D.S. et l'UNEDIC semblent cohérents sur l'ensemble des secteurs d'activités du tourisme (0,1 % d'écart).

Tableau n° 23 : Comparaison des emplois salariés recensés par l'UNEDIC et les D.A.D.S au 31 décembre 1995.

Activités	Effectifs D.A.D.S	Effectifs UNEDIC	Ratio D.A.D.S. / UNEDIC (en %)
Hôtels avec restaurant	1 083	1 060	102,2
Hôtels de tourisme sans restaurant	53	42	126,2
Hôtels de préfecture	1	1	n.s.
Auberges de jeunesse et refuges	1	2	n.s.
Terrains de camping	22	31	71
Autres hébergements touristiques	570	568	100,3
Restauration traditionnelle	747	783	95,4
Restauration de type rapide	161	145	111
Cafés-tabacs	50	56	89,3
Débites de boissons	65	74	87,8
Agences de voyages et offices de tourisme	97	83	116,9
Activités thermales et de thalassothérapie	0	9	n.s.
Total	2 850	2 854	99,9

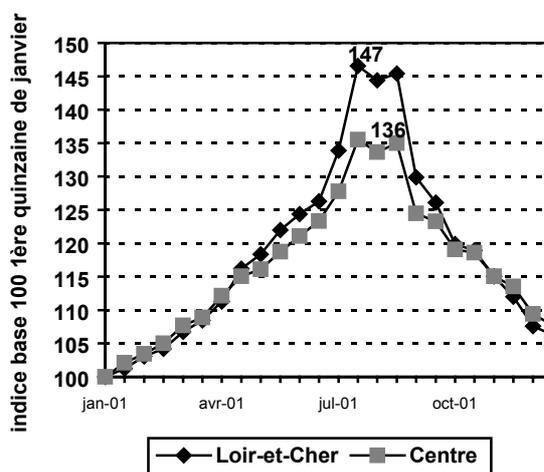
D'après sources : D.A.D.S - INSEE./UNEDIC

n.s. : non significatif

6.2. - Une saisonnalité plus marquée en Loir-et-Cher qu'en région Centre

La saison touristique a des répercussions en terme d'emploi **d'avril à octobre**, mais l'essentiel de ses retombées se concentre **sur les mois de juillet, août et septembre** en Loir-et-Cher comme en région Centre. La période estivale regroupe en effet le volume le plus élevé d'emplois observés en nombre de quinzaines œuvrées⁴¹ sur l'ensemble de l'année. Cependant, la saisonnalité est plus marquée en Loir-et-Cher. Le coefficient départemental de pointe saisonnière⁴² s'élève à 147, il est sensiblement plus important que celui constaté au niveau régional (136).

Graphique n° 36 : L'emploi salarié dans les activités caractéristiques du tourisme en 1995



D'après source : INSEE / D.A.D.S.

⁴¹ La quinzaine œuvrée est une unité de mesure permettant de suivre l'évolution du volume de l'emploi ou par extension de l'effectif salarié, pour chaque quinzaine de l'année. Jan-01 et jan-02 correspondent respectivement à la première et à la seconde quinzaine de janvier.

⁴² Le coefficient de pointe saisonnière est le rapport de l'effectif maximum sur l'effectif minimum $\times 100$.

En 1995, en Loir-et-Cher, les entreprises touristiques ont rémunéré **3 929 individus** pendant la deuxième quinzaine de juillet, quelle que soit la durée de leur travail (22 906 pour la région Centre). Les données de l'UNEDIC au 31 décembre 1995 constituent donc un minimum, et sont de ce fait insuffisamment révélatrices de l'activité touristique. Seules 2 850 personnes ont perçu une rémunération pendant la deuxième quinzaine de décembre. En effet, à cette période de l'année, les taux d'occupation des hôtels de tourisme tombent en dessous de 30 %, taux le plus bas de l'année. De plus, l'hôtellerie de plein air ne fonctionne pas.

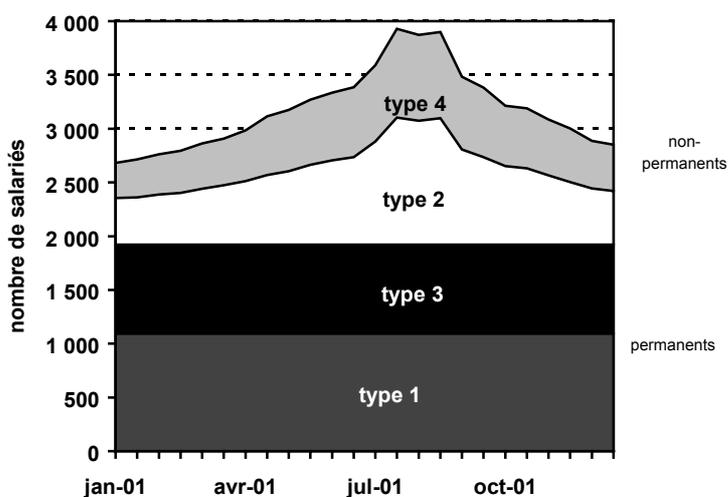
Tableau n° 24 : Estimation de l'emploi salarié dans les activités caractéristiques du tourisme en 1995 en Loir-et-Cher

Activités	Volume moyen	Type 1	Type 3	Permanents	Type 2	Type 4	Non-permanents	Total non-permanents/volume moyen (en %)
Hôtels	1 311	540	228	768	372	171	543	41,4
Terrains de camping	40	9	8	17	15	8	23	57,5
Autres hébergements touristiques	638	182	276	458	81	99	180	28,2
Agences de voyages et offices de tourisme	109	46	27	73	10	26	36	33,0
Restaurants	967	279	260	539	214	214	428	44,3
Cafés et débits de boissons	117	38	29	67	16	34	50	42,7
Total Loir-et-Cher	3 182	1 094	828	1 922	708	552	1 260	39,6
Total Centre	19 695	6 467	4 690	11 157	4 517	4 021	8 538	43,3

D'après source : INSEE / D.A.D.S.

Il paraît donc intéressant de prendre en compte l'emploi touristique sur l'année entière et d'**estimer un effectif annuel moyen. Celui-ci s'élève à 3 182 salariés à temps partiel ou complet pour l'année 1995 dont 1 922 permanents et 1 260 non-permanents. Cela n'apporte aucun changement au palmarès départemental, ce secteur d'activités demeure le huitième du département.**

Graphique n° 37 : Répartition du volume d'emploi salarié selon le type dans les activités caractéristiques du tourisme en Loir-et-Cher en 1995



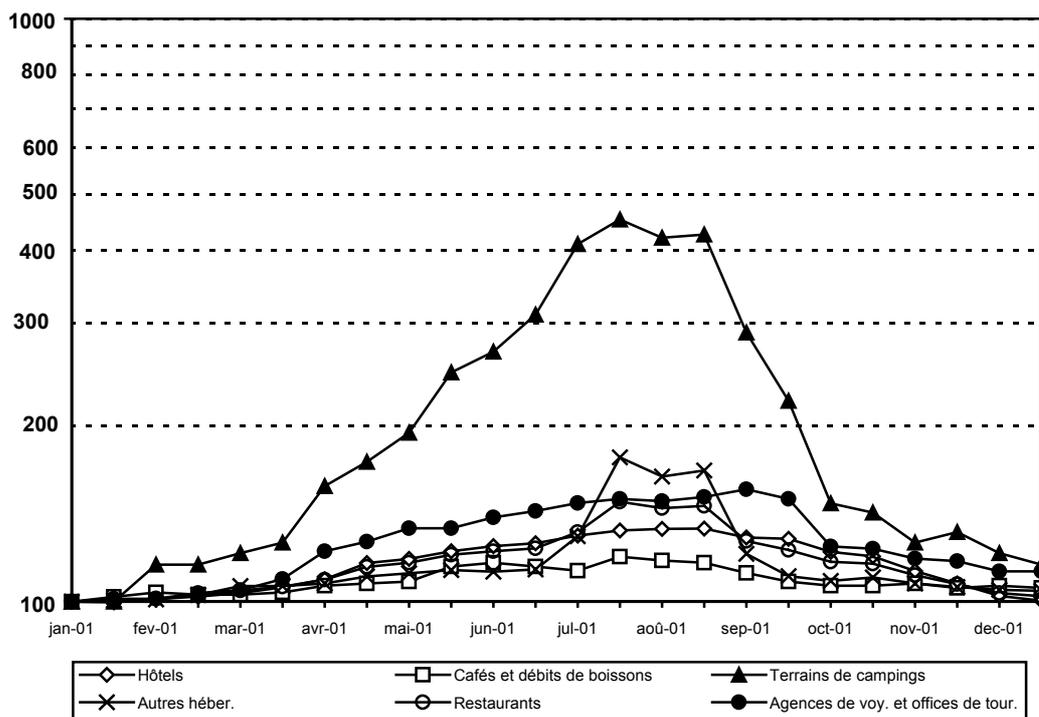
La croissance des effectifs salariés paraît régulière entre les mois de janvier et juin. Par contre, le recul observé après les deux mois d'été semble plus brutal. **Le volume de l'emploi saisonnier (types 2 et 4) est à son niveau minimal pendant la première quinzaine de janvier. A l'exception de la période allant de mi-juillet à mi-août, il reste par ailleurs inférieur à celui de l'emploi permanent (types 1 et 3).**

D'après source : INSEE / D.A.D.S.

6.2.1. - Selon les activités caractéristiques du tourisme

Les variations du volume de l'emploi ne sont pas homogènes dans l'ensemble des activités caractéristiques du tourisme. Elles dépendent de la sensibilité de chaque branche au phénomène de la saisonnalité.

Graphique n° 38 : Evolution de l'emploi salarié dans les différentes activités du tourisme en 1995 en Loir-et-Cher indice base 100 en janvier (échelle semi-logarithmique)⁴³



D'après Source: INSEE / D.A.D.S. 1995

Tableau n° 25 : Nombre de quinzaines œuvrées par activités Début et fin d'année / Pointe saisonnière/volume moyen

Activités	1er au 15 janv.	15 au 31 déc.	Effectif en période de pointe	Quinzaine	Volume moyen	Répartition du volume moyen en %
Hôtels	1 132	1 137	1 511	août-02	1 311	41,2
Terrains de camping	19	22	86	juil-02	40	1,3
Autres hébergements touristiques	547	571	967	juil-02	638	20
Agences de voyages et offices de tourisme	86	97	134	sep-01	109	3,5
Restaurants	789	908	1 131	août-02	967	30,3
Cafés et débits de boissons	108	114	129	juil-01	117	3,7
Total	2 681	2 849	3 929	juil-02	3 182	100

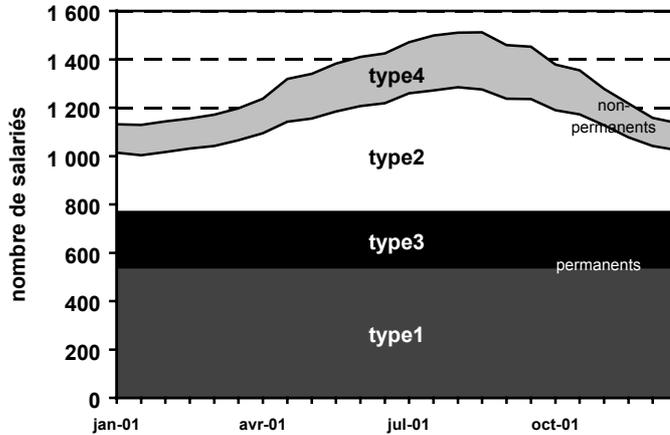
D'après Source: INSEE / D.A.D.S. 1995

Les graphiques suivants détaillent l'évolution de l'emploi salarié au cours de l'année 1995 pour ces différents secteurs.

⁴³ L'échelle semi-logarithmique permet de visualiser les variations saisonnières de toutes les activités.

• Les hôtels

Graphique n° 39 : Répartition du volume de l'emploi salarié par type dans les hôtels en 1995 en Loir-et-Cher

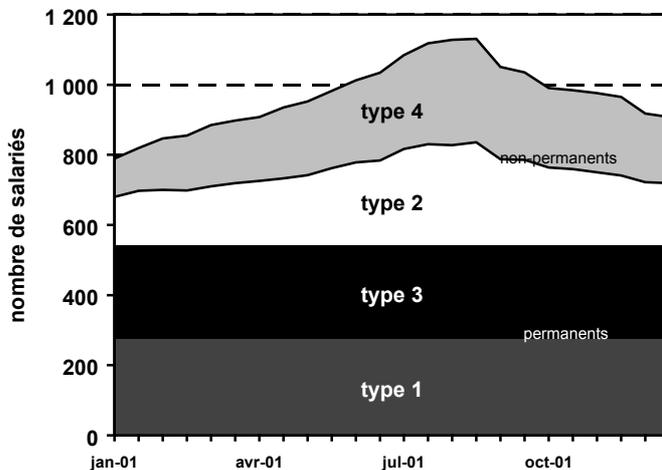


D'après source: INSEE / D.A.D.S. 1995

La fréquentation touristique génère en moyenne annuelle **1 311 postes** dans l'hôtellerie. Cette dernière comprend ici les hôtels avec restaurant, les hôtels de préfecture et hôtels de tourisme sans restaurant. Plus longue que pour les autres types d'hébergements, la saison s'étale de la **fin du mois d'avril jusque mi-octobre**, la clientèle d'affaires constituant en basse saison une des principales sources d'activité des hôtels. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que la courbe de l'emploi salarié et celle du taux d'occupation⁴⁴ dans l'hôtellerie atteignent toutes les deux leur maximum au mois d'août.

• Les restaurants

Graphique n° 40 : Répartition du volume de l'emploi salarié par type dans les restaurants en 1995 en Loir-et-Cher



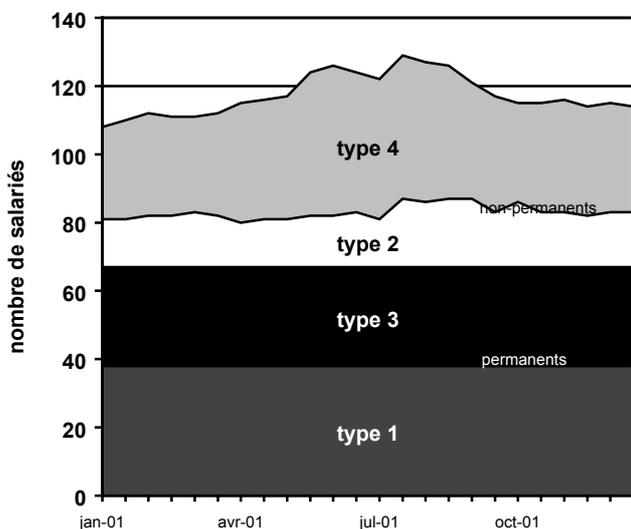
D'après source: INSEE / D.A.D.S. 1995

Une légère pointe estivale se dessine. On recense ainsi en moyenne sur l'année 539 salariés permanents et 428 non-permanents. Peu soumise aux fluctuations saisonnières, la restauration en Loir-et-Cher ne dépend qu'en partie de la fréquentation touristique, sa clientèle la plus importante étant d'origine locale.

⁴⁴ Il s'établissait au mois d'août 1995 à 65,3 %.

• Les cafés et débits de boissons

Graphique n° 41 : Répartition du volume de l'emploi salarié par type dans les cafés et débits de boissons en 1995 en Loir-et-Cher

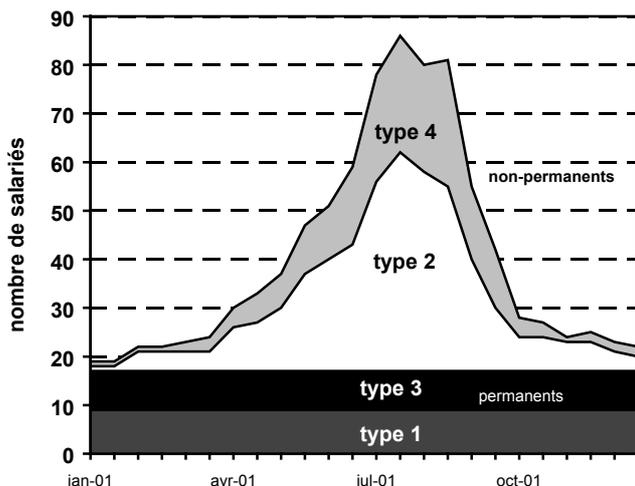


D'après source: INSEE / D.A.D.S. 1995

Bien que représenté dans des proportions importantes (43 %), le volume des saisonniers reste stable sur l'ensemble de l'année et semble peu sensible aux arrivées estivales. La précarité tiendrait dans ce cas plus au mode de gestion du personnel propre aux cafés et débits de boissons qu'à l'importance du chiffre d'affaires généré par le tourisme.

• Les terrains de camping

Graphique n° 42 : Répartition du volume de l'emploi salarié par type dans les campings en 1995 en Loir-et-Cher

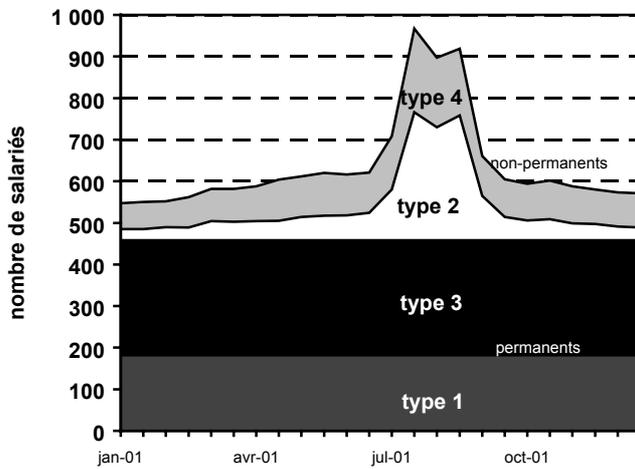


D'après source : INSEE / D.A.D.S. 1995

Le volume global d'emplois représenté par l'activité camping est relativement faible. On y comptabilise en moyenne **40 quinzaines œuvrées contre 1 311 pour l'hôtellerie**. La saison est courte. L'amplitude des variations de l'emploi salarié est importante en été et plus particulièrement lors de la deuxième quinzaine de juillet quand la fréquentation atteint son maximum. On remarque d'autre part que l'emploi non-permanent est quasi-inexistant d'octobre à fin mars.

• Les autres hébergements touristiques

Graphique n° 43 : Répartition du volume de l'emploi salarié par type dans les autres hébergements touristiques (y compris les auberges de jeunesse et les refuges) en 1995 en Loir-et-Cher

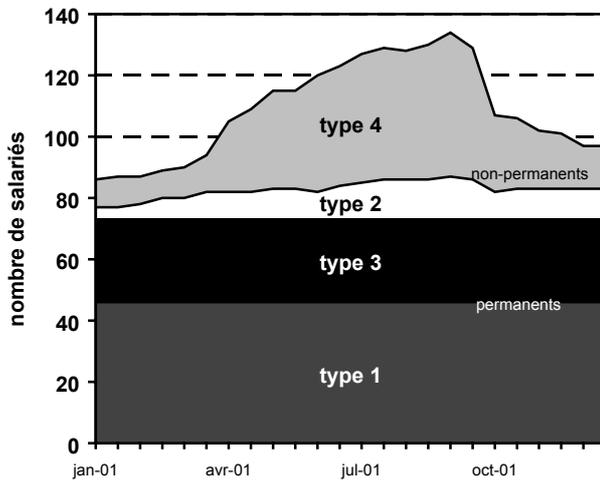


Les autres hébergements touristiques proposent un volume important d'emplois permanents (458). En effet, la plupart d'entre eux fonctionnent toute l'année et ne génèrent des postes supplémentaires qu'au plus fort de la saison estivale qui s'étend de juillet à septembre.

D'après source : INSEE / D.A.D.S. 1995

• Les agences de voyages et les offices de tourisme⁴⁵

Graphique n° 44 : Répartition du volume de l'emploi salarié par type dans les agences de voyages et offices de tourisme en 1995 en Loir-et-Cher



La courbe se distingue de celle des autres activités. On distingue en effet une nette augmentation de l'emploi de type 4⁴⁶ d'avril à septembre.

D'après source : INSEE / D.A.D.S. 1995

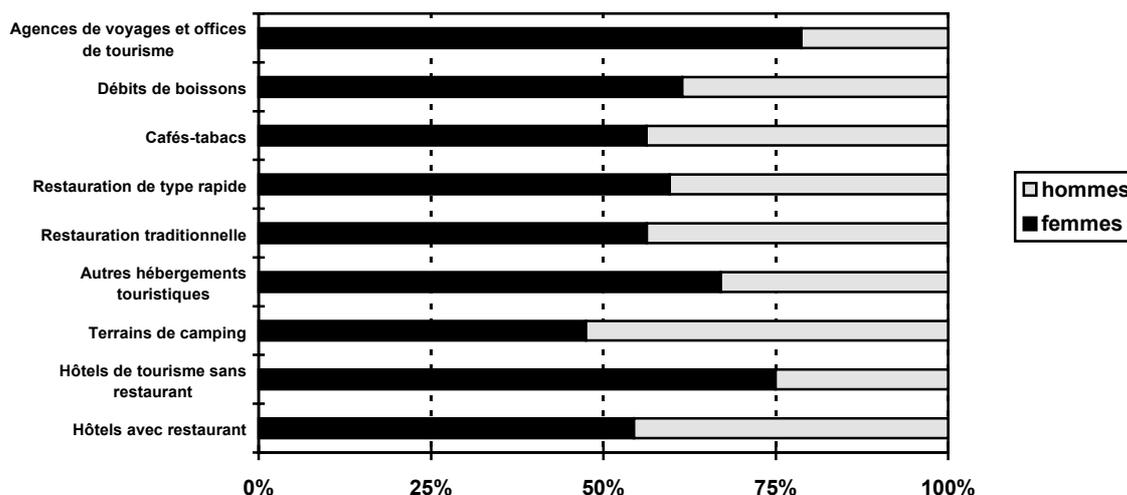
⁴⁵ La nomenclature NAF ne permet pas d'opérer des distinctions entre les offices de tourisme et les agences de voyages, ces deux activités étant regroupées sous le même code NAF 633Z. Dans une seconde approche, il serait intéressant d'isoler par enquête les agences de voyages spécialisées dans la réception des touristes.

⁴⁶ Il correspond à l'emploi salarié à temps partiel sur une partie de l'année.

Tous secteurs d'activités confondus, l'évolution moyenne des effectifs au mois de juillet est donc d'environ + 47 %. En plus des remplacements d'été, cette période de l'année donne lieu à un surcroît de travail dans les activités caractéristiques du tourisme dû à l'augmentation sensible de la fréquentation. Les terrains de camping quadruplent leur effectif tandis que les cafés et débits de boissons, les restaurants et les hôtels font appel dans une moindre mesure à l'emploi saisonnier.

6.2.2. - Un vivier d'emplois féminins

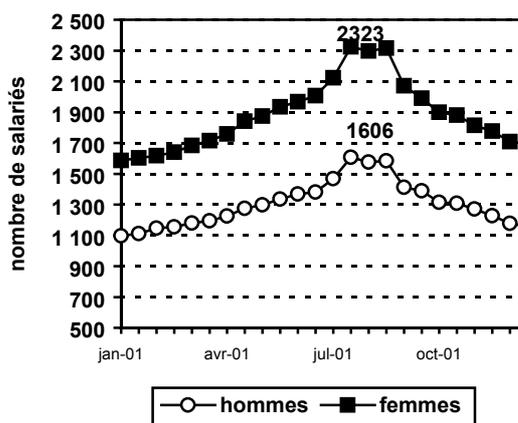
Graphique n° 45 : Répartition des salariés selon le sexe dans les différentes activités du tourisme en 1995 en Loir-et-Cher⁴⁷ (moyenne annuelle)



D'après source : INSEE / D.A.D.S. 1995

Au niveau régional, les femmes occupent 56 % des emplois touristiques. Elles sont en proportion plus nombreuses en Loir-et-Cher (59,1 %), ce taux étant d'ailleurs supérieur à celui de l'ensemble des activités du département qui est de 46 % au 31 décembre 1995. Elles sont en effet majoritaires dans toutes les activités caractéristiques sauf dans les campings, où elles ne représentent que 48,5 % de la population salariée. Par ailleurs, le poids de l'emploi féminin est maximal dans les offices de tourisme et les agences de voyages (79 %). En revanche, les variations saisonnières suivent la même évolution pour les deux sexes : le volume moyen est maximal la deuxième quinzaine de juillet pour les hommes comme pour les femmes.

Graphique n° 46 : Evolution de l'emploi touristique selon le sexe dans les activités caractéristiques du tourisme en 1995 en Loir-et-Cher



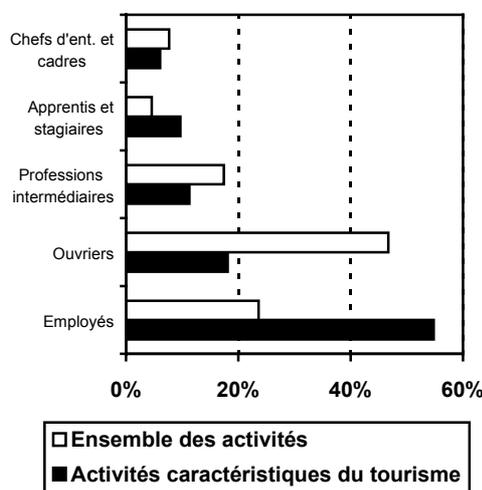
D'après source: INSEE / D.A.D.S. 1995

⁴⁷ Non significatives, les données concernant les hôtels de préfecture, les auberges de jeunesse et les refuges sont exclues de l'analyse.

6.2.3. - Une majorité d'employés

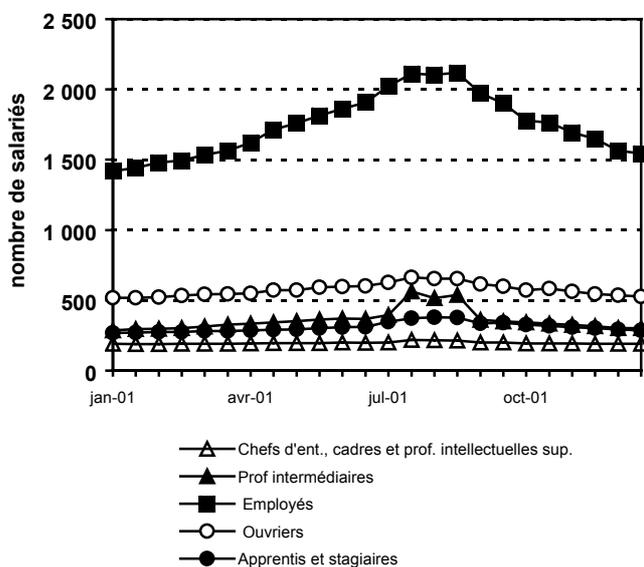
En Loir-et-Cher, plus de la moitié des emplois touristiques sont occupés par des employés (54,8 % contre 58,2 % au niveau régional). Cette part est largement supérieure à la proportion de ces derniers dans la moyenne départementale : environ 23,6 % pour la même période. En effet, sont répertoriés dans cette catégorie, le personnel de service présent en nombre dans la restauration, dans l'hôtellerie, les cafés et débits de boissons ainsi que les agents d'accueil des agences de voyages, hôtels et offices de tourisme... Pour la plupart cuisiniers ou agents de maintenance, **les ouvriers** regroupent **18,1 %** des emplois salariés. Ils sont nettement moins nombreux dans le tourisme que dans l'ensemble des autres secteurs (46,7 %). La troisième catégorie est celle des **professions intermédiaires (11,3 %)** qui comprend le personnel d'encadrement moyen et d'animation comme les chefs de rang, de salle ou les animateurs. Peu d'emplois dans le tourisme sont à haute responsabilité : seulement 3,2 % des salariés sont chefs d'entreprise et 2,9 % sont cadres.

Graphique n° 47 : Répartition de l'emploi salarié selon les Professions et Catégories Socioprofessionnelles en 1995 en Loir-et-Cher



D'après source : INSEE / D.A.D.S. 1995

Graphique n° 48 : Evolution de l'emploi touristique selon les Professions et Catégories Socioprofessionnelles (P.C.S) en 1995⁴⁸



D'après source : INSEE / D.A.D.S. 1995

D'ailleurs, le taux d'encadrement⁴⁹ des activités caractéristiques du tourisme s'élève à 17,4 % ; il est inférieur de 7,7 points à celui de l'ensemble des activités du département. Enfin, les apprentis et stagiaires prédominent dans les restaurants et les hôtels. Il convient de noter cependant que le cumul des fonctions est fréquent dans les établissements de petite taille.

Par ailleurs, l'emploi dans les catégories « employés » et « professions intermédiaires » est particulièrement sensible aux fluctuations saisonnières ; il augmente respectivement de 54 % de début janvier à la mi-août pour les premiers et double de janvier à mi-juillet pour les derniers.

⁴⁸ Elles sont regroupées sous l'abréviation P.C.S. Cette nomenclature comprend 455 postes au niveau le plus fin, elle est utilisée ici à un niveau agrégé en 5 postes.

⁴⁹ Le taux d'encadrement représente la part des chefs d'entreprise, cadres et professions intermédiaires dans le total des salariés.

7. - L'emploi dans les monuments et sites touristiques

7.1. - Champ de l'enquête

Le recensement des emplois présentés dans ce paragraphe est issu d'une enquête téléphonique réalisée par l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher du 26 au 29 janvier 1998. Elle porte sur un échantillon de 84 sites touristiques ou de loisirs du département⁵⁰ : châteaux, manoirs, musées, animations estivales, spectacles, bases nautiques et de loisirs, centres équestres et golfs.

7.2. - Une saisonnalité marquée dans les châteaux et les sites

388 permanents⁵¹ et 257 saisonniers⁵² sont employés dans les monuments et sites touristiques enquêtés, soit un effectif total de **645 personnes en période de pointe** toutes catégories d'emploi confondues⁵³.

Les châteaux et édifices culturels génèrent **150 emplois** principalement répartis dans les châteaux publics (Chambord, Blois, Chaumont-sur-Loire) et dans quelques châteaux privés (Beauregard, Cheverny, Villesavin). Cet effectif augmente sensiblement avec l'arrivée massive des touristes en juillet et en août et s'établit à **261 personnes** en haute saison soit une hausse de 74 %.

Les musées ont une activité moins saisonnière. Destinés tant à la clientèle locale que touristique, la plupart de ces établissements sont en effet ouverts toute l'année en visite libre ou sur rendez-vous. Ils emploient 45 personnes et en période de pointe, 6 autres supplémentaires (à temps partiel ou complet). Seuls ou regroupés en association, 28 bénévoles participent également activement au développement du réseau des musées dans le département.

Attirant plus de 800 000 visiteurs chaque année, **les sites et spectacles touristiques⁵⁴** regroupent quant à eux 68 emplois et multiplient leur effectif par 2,5 en période estivale (soit 172 emplois). Ils font appel ponctuellement à de nombreux bénévoles : 350 personnes travaillent à l'organisation des journées gastronomiques de Romorantin-Lanthenay, du Festival de Montoire-sur-le-Loir et du Train Touristique de la Vallée du Loir.

Enfin, **les activités de loisirs et de plein air** enquêtées emploient en Loir-et-Cher 125 permanents et 36 saisonniers. Ces derniers sont concentrés essentiellement sur les bases de loisirs et les centres nautiques dont l'activité (planche à voile, canoë-kayak, ski nautique, etc.) est surtout estivale, les golfs et les centres équestres générant en grande majorité des contrats permanents.

⁵⁰ La liste des établissements enquêtés est présentée en annexe V.

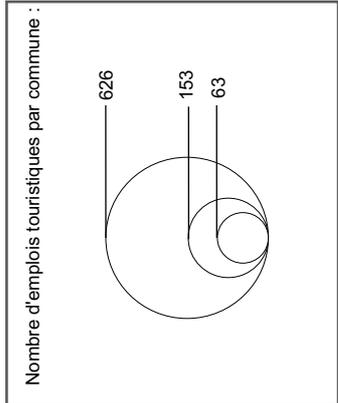
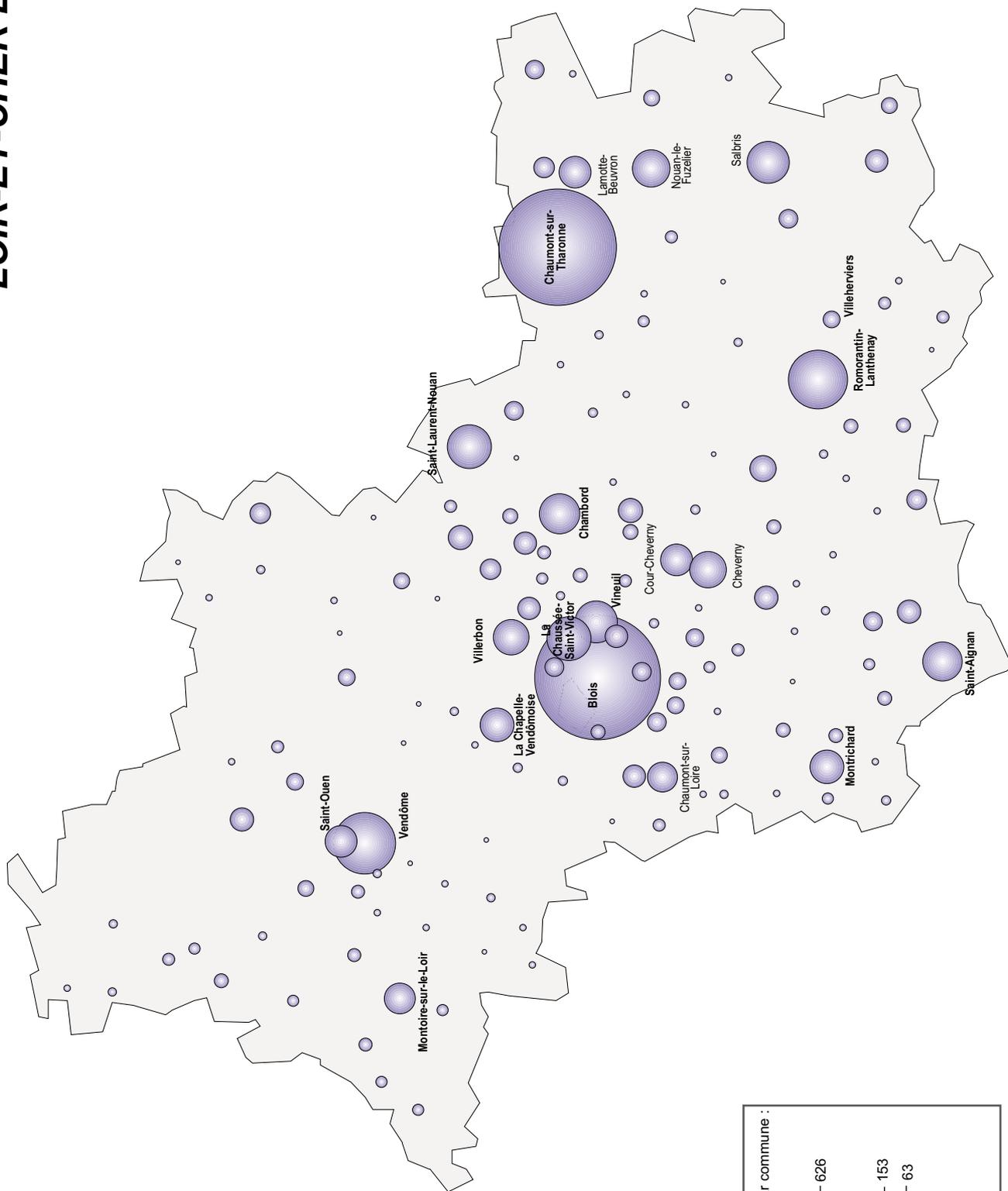
⁵¹ La question posée était : « Combien de personnes travaillent habituellement dans votre établissement (y compris vous même, les aides familiales et les apprentis) ? »

⁵² La question posée était : « De même combien de personnes supplémentaires y travaillent en période de pointe ? »

⁵³ Les emplois recensés comprennent les salariés, les non salariés, les apprentis, les Contrats Emploi Solidarité (CES) à temps complet ou partiel.

⁵⁴ Ils comprennent le Zooparc de Beauval à Saint-Aignan, l'Aquarium Aliotis à Villeherviers, le Festival des Jardins à Chaumont-sur-Loire, les journées Gastronomiques de Romorantin-Lanthenay, les Caves Champignonnières de Bourré, les Caves Monmousseau et le musée des Confréries à Montrichard, Monti' Train aux Montils, « Navigation Léonard de Vinci » et « Navigation sur le Cher », la Magnanerie à Bourré, les promenades en barque et le spectacle équestre à Chambord, le Train Touristique de la Vallée du Loir, le son et lumière à Blois et le Festival de Montoire.

L'EMPLOI TOURISTIQUE EN LOIR-ET-CHER EN 1997



Source : Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

Tableau n° 26 : Recensement des emplois dans les sites et monuments touristiques

	Nombre d'établissements enquêtés	Effectif habituel	Effectif en période de pointe	Bénévoles
Châteaux et édifices culturels	20	150	261	15
Musées	18	45	51	28
Sites et spectacles touristiques	16	68	172	350
Activités de loisirs et de plein air	30	125	161	11
dont les centres équestres	18	54	63	11
les golfs	5	64	70	/
Total	84	388	645	404

Source : Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher Enquête janvier 1998

8. - Vers une estimation de l'emploi touristique

- Estimation de l'emploi direct

Tableau n° 27: Estimation de l'emploi touristique direct

	Effectif au 31 décembre 1995 (UNEDIC) 1	Effectif moyen à l'année (D.A.D.S 1995) 2	Taux de correction 3	Emploi touristique direct (2 × 3)
Hôtels	1 102	1 311	0,75	984
Restaurants	928	967	0,75	725
Terrains de camping	31	40	1	40
Autres hébergements touristiques	580	638	1	638
Agences de voyages et offices de tourisme	83	109	1	109
Cafés et débits de boissons	130	117	0,33	39
Total 1	2 854	3 182		2 535
Sites et monuments				388
Non salariés				455
Total				3 378

Source : Unedic 1995/INSEE D.A.D.S 1995/Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher Enquête janvier 1998

Pour estimer le nombre d'emplois strictement liés au tourisme, il faut distinguer les activités essentiellement destinées à la satisfaction des touristes (agences de voyages et offices de tourisme, campings, autres hébergements) de celles qui s'adressent également à la population résidente. La Confédération Française des Industries Touristiques (COFIT) a défini une méthode fiable et commune à toutes les régions. Elle préconise d'appliquer un coefficient touristique au nombre d'emplois de chaque secteur : pondération de 75 % dans les hôtels-restaurants, 33 % dans les cafés et débits de boissons, 100 % dans les offices de tourisme. Si on applique ces coefficients aux données issues des DADS, on obtient **un volume moyen de 2 535 emplois directs** auquel s'ajoutent également **les emplois non salariés des activités caractéristiques du tourisme⁵⁵ et les emplois recensés lors de l'enquête, soit un total d'environ 3 400**. La même démarche conduit à une évaluation de **4 300 emplois en période de pointe**.

⁵⁵ Pour calculer le nombre de non salariés, nous avons considéré que les 455 établissements n'ayant pas de salariés recensés par le fichier SIRENE employaient au moins une personne, soit 455 emplois non salariés des activités caractéristiques du tourisme.

- **Estimation de l'emploi global**

Le tourisme a également des retombées sur l'ensemble des activités commerciales et de services (transports, alimentation, habillement, etc.). Différentes méthodes ont été mises au point pour approcher globalement les volumes d'emplois concernés par le tourisme.

Un ratio COFIT permet d'apprécier les emplois indirects et induits en considérant qu'un emploi touristique génère 0,9 emploi dans les autres secteurs. Appliquée au Loir-et-Cher, cette méthode aboutit à 3 500 emplois, soit un total de 6 900 emplois (directs et indirects).

La SOMIVAL (Société pour la Mise en Valeur de l'Auvergne et du Limousin) a déterminé pour sa part un ratio macro-économique fondé sur la capacité d'accueil totale : elle considère qu'il y a création d'un emploi pour quatorze lits touristiques. Sur la base des 119 000 lits en hébergements marchands et en résidences secondaires, le calcul conduirait à 8 500 emplois dans le département.

La réalité se trouve probablement entre ces deux estimations. Le tourisme générerait ainsi entre 6 % et 7 % de l'emploi total du Loir-et-Cher.

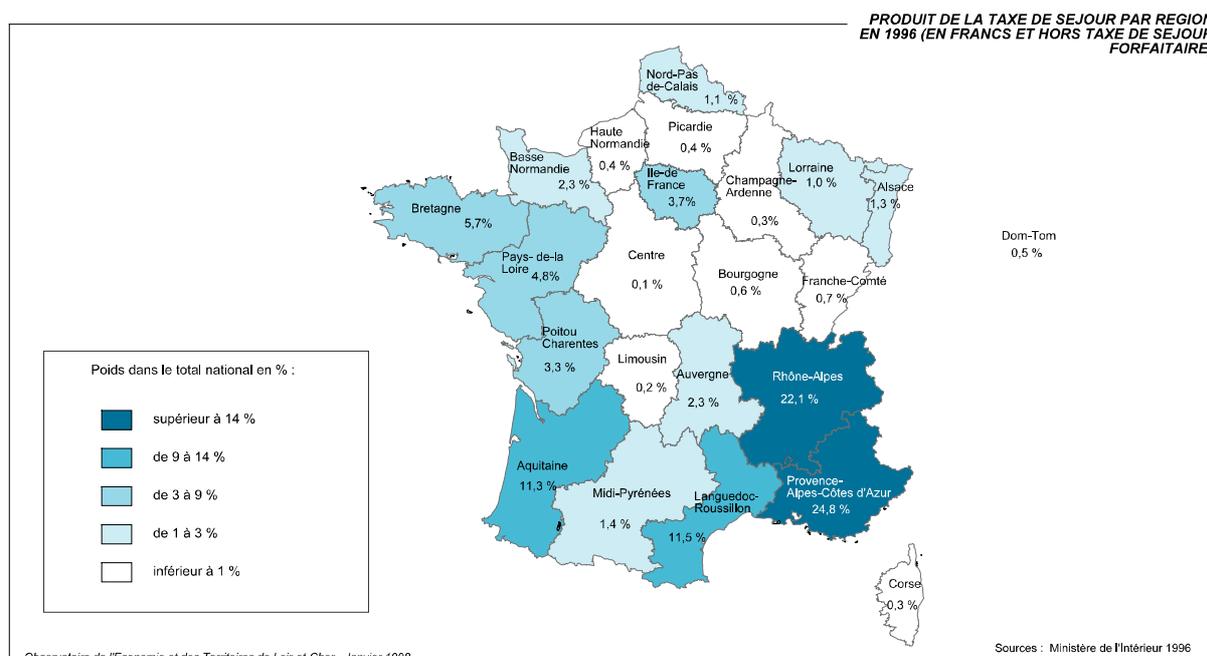
Conclusion

Avec plus d'un millier d'établissements et 3 400 emplois directs, le tourisme se situe dans les huit premières places de l'économie départementale. Créateur d'emplois dans de nombreuses activités notamment l'hébergement collectif, la restauration et les loisirs, son effectif a fortement progressé entre 1990 et 1995. Au plus fort de la saison estivale, il peut rassembler jusqu'à 4 300 personnes.

PARTIE 3. PRODUITS FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Chapitre 1. - Le produit de la taxe de séjour

Instituée en 1919 et modifiée par la loi sur l'amélioration de la décentralisation du 6 janvier 1988, la taxe de séjour est facultative ; les communes peuvent l'instituer par délibération du Conseil municipal. Celle-ci est prélevée sur les personnes hébergées par le logeur qui la reverse au receveur municipal et ne concerne que les personnes non domiciliées dans la commune et n'y possédant pas une résidence secondaire. Son produit doit être obligatoirement destiné à des dépenses favorisant la fréquentation touristique de la commune. Son tarif ne peut être inférieur à un franc, ni supérieur à sept francs, par personne et par nuitée.



Avec un produit de **539 235 francs**, collecté par 26 communes et groupements de communes en 1996, **la région Centre** occupe en France **la dernière place pour le produit de cette taxe** loin derrière la Provence-Côtes d'Azur et le Rhône-Alpes.

Tableau n°29 : Produit de la taxe de séjour par département en région Centre en 1996 (taxe de séjour forfaitaire comprise⁵⁶)

	Nombres de communes ou groupement de communes	Produit de la taxe en francs
Loir-et-Cher	8	172 227
Indre-et-Loire	4	165 207
Indre	11	117 308
Loiret	2	43 363
Cher	1	41 130
Eure-et-Loir	0	0
Centre	26	539 235

Source : Ministère de l'Intérieur

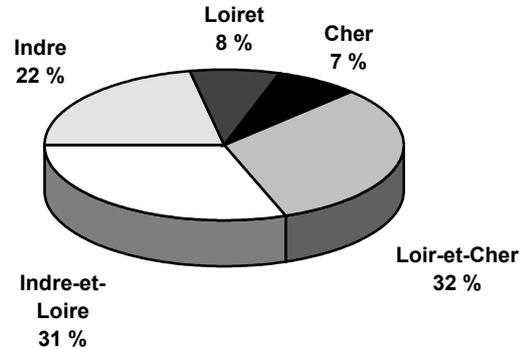
⁵⁶ Depuis la loi du 5 janvier 1988, les communes autorisées à instituer la taxe de séjour peuvent choisir entre plusieurs combinaisons :

- soit elles assujettissent tous les hébergements à la taxe normale ou à la taxe forfaitaire
- soit elles imposent la taxe à certains locaux et la taxe forfaitaire à d'autres.

La taxe forfaitaire ne vise pas le logé mais le logeur. Elle est assise sur la capacité d'accueil et le nombre de nuitées comprises à la fois dans la période d'ouverture de l'établissement et la période de perception fixée par délibération du conseil municipal.

Graphique n° 49 : Répartition par département du produit de la taxe de séjour en région Centre en 1996

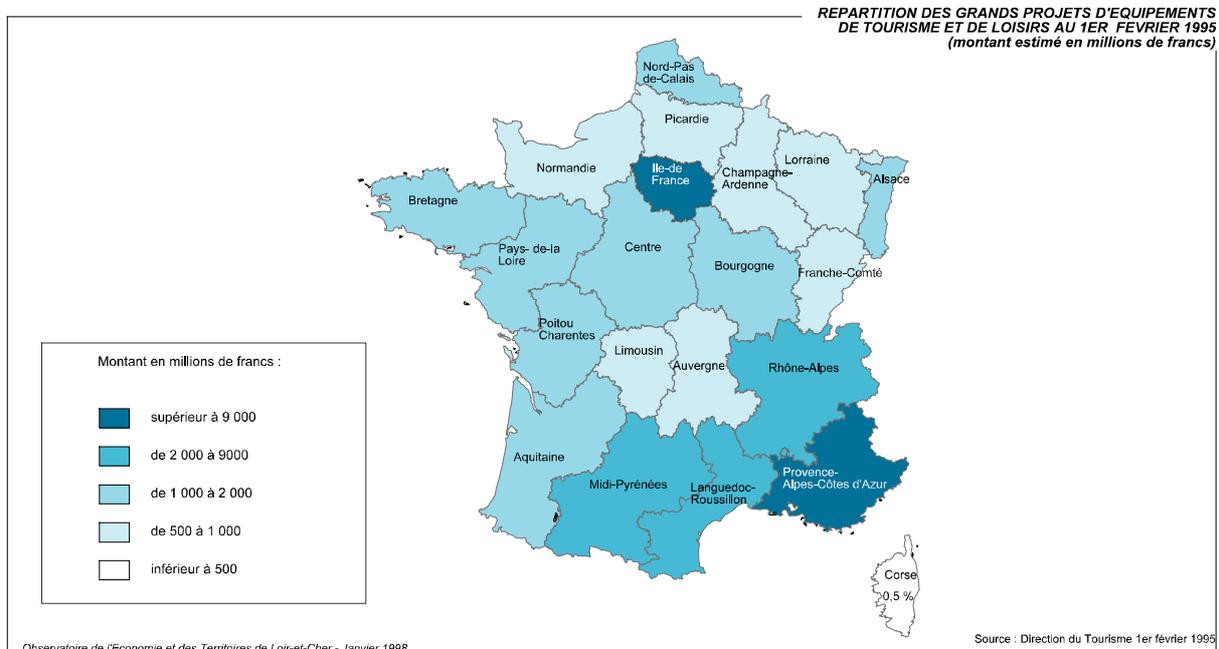
En Loir-et-Cher, huit communes⁵⁷ perçoivent la taxe de séjour, en 1996. Son produit, le premier de la région Centre, s'élève à 172 227 francs, soit 32 % du total régional contre 31 % pour l'Indre-et-Loire et 22 % l'Indre.



D'après source : Ministère de l'Intérieur

Chapitre 2. - Les investissements touristiques

La fin des années 80 a vu l'éclosion et la réalisation, en France, de nombreux projets d'équipements de tourisme et de loisirs. Depuis 1991, ceux-ci sont moins nombreux. Le retour progressif à des modes de séjours traditionnels (chez les parents ou amis), la stagnation de la fréquentation étrangère et les problèmes de financement ralentissent en effet leur mise en oeuvre.



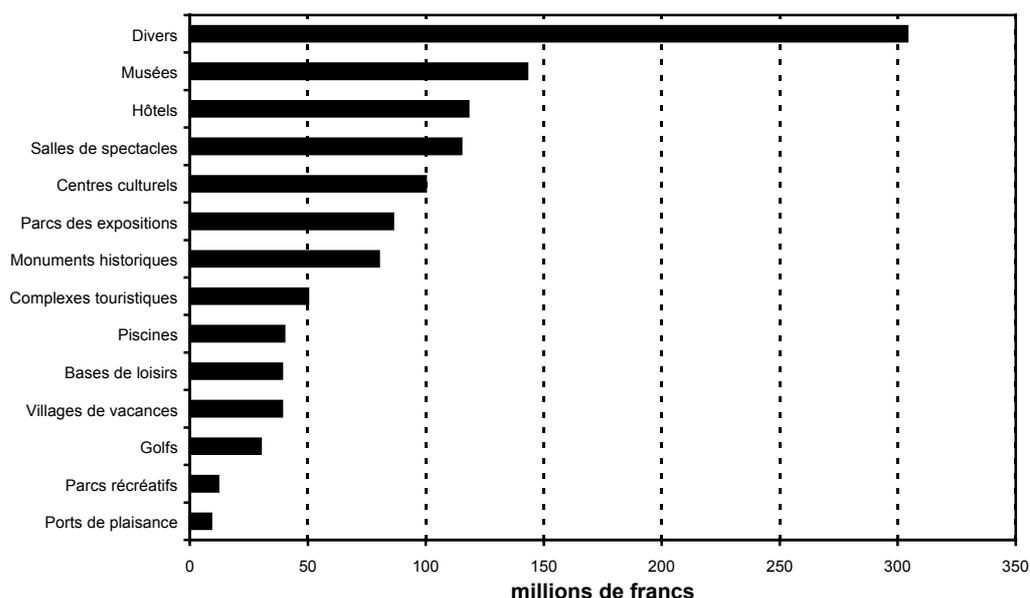
⁵⁷ Bracieux, Candé-sur-Beuvron, Chaumont-sur-Loire, Mareuil-sur-Cher, Muides-sur-Loire, Nouan-le-Fuzelier, Pierrefitte-sur-Sauldre, Saint-Aignan.

La Direction du Tourisme au sein du Ministère du Tourisme actualise depuis 1989 une base de données sur l'ensemble des projets d'équipement de tourisme et de loisirs⁵⁸ qui constitue la seule source disponible en la matière.

Elle recensait en France **798 opérations en projet pour un montant de près de 49 milliards de francs au 1^{er} février 1995**. Celles-ci étaient concentrées sur les principales destinations de vacances : notamment en Ile-de-France et Provence-Alpes-Côtes d'Azur, et dans une moindre mesure en Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Malgré une fréquentation plus modeste, le Centre, le Nord et l'Alsace attirent des investissements importants, qui contribuent à leur développement touristique mais s'adressent également à une clientèle de proximité et de résidents.

En région Centre, on dénombrait à cette date 37 opérations en projet pour un montant de 1 165 millions de francs. Plusieurs d'entre-elles ont été depuis abandonnées : création de complexes touristiques à Amboise et Monnaie (Indre-et-Loire), Bazoches (Eure-et-Loir) et Mer (projet de logements de vacances et d'un golf), réalisation d'un musée de la Renaissance à Chambord et d'un centre médiéval à Chartres. D'autres ont vu le jour affirmant la vocation culturelle et touristique de la région : ouverture des musées du vin à Chinon, de la Sologne à Romorantin-Lanthenay, Musikenfête à Montoire-sur-le-Loir, réalisation d'une médiathèque à Orléans, restauration des monuments historiques, création du parc du Fou de l'Ane et des Mini-Châteaux à Lussault (Indre-et-Loire), etc.

Graphique n° 50 : Projets en cours en région Centre au 01/02/95



Source : Direction du Tourisme

⁵⁸ Depuis 1994, la base de données recense de façon expérimentale les projets supérieurs à 5 millions de francs, afin de mieux prendre en compte les opérations à vocation locale ou régionale ; cependant celle-ci n'est pas exhaustive.

PARTIE 4. LE TOURISME ET LES COMMUNES DU LOIR-ET-CHER

Chapitre 1. - L'intercommunalité se met au service du tourisme

Les acteurs publics (Etat, régions, départements, communes) sont à l'origine, en tant que maîtres d'ouvrage, de 57 % du montant d'investissement des projets recensés en 1993/1994 par la Direction du Tourisme (43 % relevant de la maîtrise privée). Une analyse plus fine par catégorie d'administration montre que les communes et les groupements de communes sont à la base de l'essentiel des projets publics tout en bénéficiant de financements des autres niveaux (Etat, Région, Département).

En Loir-et-Cher, 97 communes se sont regroupées en 8 syndicats afin de promouvoir et développer des projets touristiques comme l'acquisition, la remise en état et l'exploitation de l'ancienne Commanderie d'Arville qui attire entre 4 000 et 5 000 visiteurs chaque année, la promotion du Train Touristique de la Vallée du Loir (3 700 entrées en 1997), la création et le développement des circuits équestres et pédestres dans le Perche, la mise en navigabilité du Cher canalisé et du canal du Berry, etc. Le développement touristique s'inscrit également dans les domaines d'intervention du dispositif des contrats de Pays⁵⁹ mis en place en 1995 dans le cadre de la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire et du Syndicat de la Sologne.

Tableau n° 30 : Les syndicats à vocation touristique en Loir-et-Cher

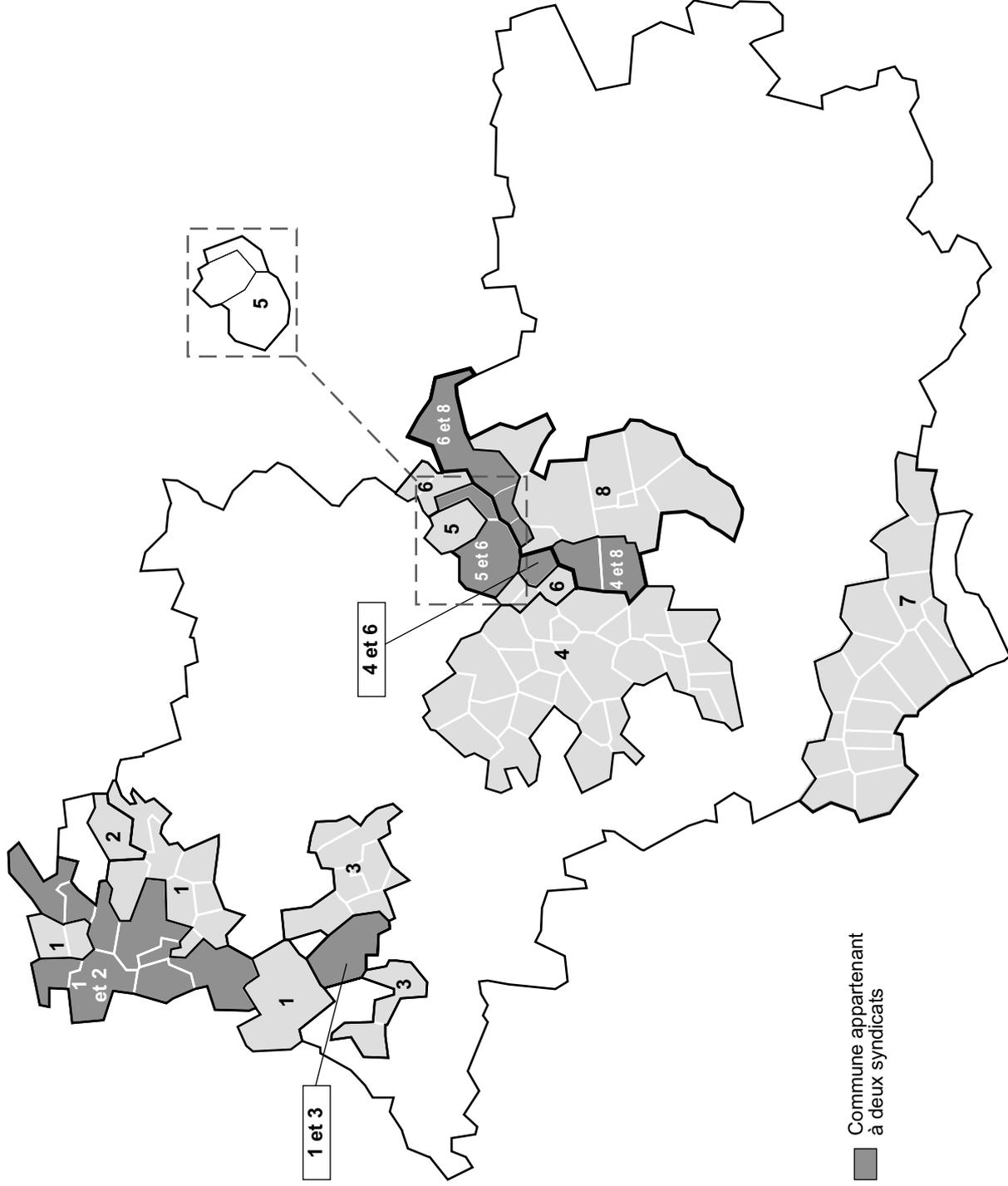
N°	Nom de l'établissement	Année de création	Nombre de communes adhérentes
1	Syndicat Intercommunal pour l'entretien et le développement des circuits équestres et pédestres dans le Perche (siège à Sargé-sur-Braye)	1975	21
2	Syndicat Intercommunal de la Commanderie d'Arville	1982	10
3	Syndicat Intercommunal pour la promotion du train touristique (siège à Thoré-la-Rochette)	1990	10
4	Syndicat Intercommunal d'Etude pour la construction d'un centre de natation (siège à Blois)	1995	30
5	Syndicat Intercommunal de Mer, Suèvres, Courbouzon pour l'aménagement d'une zone de loisirs	1986	3
6	Syndicat Intercommunal à vocation de développement du tourisme de l'accueil et des loisirs (siège à Muides-sur-Loire)	1984	11
7	Syndicat Intercommunal du Cher Canalisé (siège à Saint-Aignan)	1953	17
8	Syndicat Intercommunal du Pays de Chambord (siège à Bracieux)	1991	13

Source : Enquête auprès des EPCI⁶⁰, communes et Préfecture - Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher 1997

⁵⁹ Pays du Vendômois, Pays Beauce Val de Loire, Pays des Châteaux, Pays de la Grande Sologne, Pays de la Vallée du Cher et du Romorantin

⁶⁰ Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

SYNDICATS A VOCATION TOURISTIQUE



Chapitre 2. - Tableau récapitulatif

Le tableau présenté aux pages suivantes récapitule l'ensemble des structures d'hébergement et des centres d'intérêt touristique recensés par le Comité Départemental du Tourisme dans les communes du Loir-et-Cher.

	Chambres d'hôtes	Gîtes Ruraux	Activités Sportives	Autres Hébergements	Campings	Hôtels Restaurants	Manifestations et Spectacles	Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative	Sites et Monuments ouverts au public	Visites de Caves
AMBLOY	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
ANGE	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0
AREINES	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
ARTINS	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
ARVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
AUTAINVILLE	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTHON	0	3	1	0	0	0	0	0	1	0
AVARAY	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0
AZE	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0
BAUZY	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
BILLY	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
BINAS	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
BLOIS	1	0	5	2	0	23	1	1	15	0
BOISSEAU	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
BOURRE	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1
BOURSAY	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
BRACIEUX	0	2	1	0	1	2	0	1	0	0
BREVAINVILLE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
BUSLOUP	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
CANDE-SUR-BEUVRON	2	0	0	1	1	2	0	1	0	1
CELLE	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
CELLETES	1	3	0	0	1	0	1	1	2	2
CHAILLES	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0
CHAMBON-SUR-CISSE	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
CHAMBORD	0	0	1	0	0	1	3	0	4	0
CHAMPIGNY-EN-BEAUCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHAON	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0
CHAPELLE-ENCHERIE	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
CHAPELLE-MONTMARTIN	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
CHAPELLE-SAINT-MARTIN-EN-PLAINE	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
CHAPELLE-VENDOMOISE	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
CHAPELLE-VICOMTESSE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
CHATEAUVIEUX	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
CHATILLON-SUR-CHER	0	2	0	0	1	0	0	0	0	2
CHATRES-SUR-CHER	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0
CHAUMONT-SUR-LOIRE	0	4	2	1	1	0	1	1	1	0
CHAUMONT-SUR-THARONNE	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0
CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0
CHAUVIGNY-DU-PERCHE	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
CHEMERY	1	0	0	1	1	0	0	1	2	1
CHEVERNY	3	7	3	1	1	2	0	0	3	5
CHISSAY-EN-TOURAINNE	0	1	0	0	1	3	0	0	0	1
CHITENAY	1	5	0	0	0	1	0	0	0	1
CHOUE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
CHOUSSY	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
CHOUZY-SUR-CISSE	0	0	3	0	1	1	0	0	1	0
COLOMBE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
CONAN	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
CONTRES	1	6	1	0	0	2	0	0	0	0
CORMERAY	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
COUDES	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
COUFFY	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0

	Chambres d'hôtes	Gîtes Ruraux	Activités Sportives	Autres Hébergements	Campings	Hôtels Restaurants	Manifestations et Spectacles	Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative	Sites et Monuments ouverts au public	Visites de Caves
COUR-CHEVERNY	1	11	0	1	1	2	0	1	0	3
COUR-SUR-LOIRE	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
COURBOUZON	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
COURMEMIN	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
COUTURE-SUR-LOIR	0	1	2	0	0	1	0	0	1	0
CROUY-SUR-COSSON	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
CRUCHERAY	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
DANZE	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0
DHUIZON	0	5	0	0	0	1	0	0	0	0
DROUE	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0
EPIAIS	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
EPUISAY	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0
FAVEROLLES-SUR-CHER	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0
FEINGS	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1
FERTE-IMBAULT	0	2	0	0	0	1	0	1	0	0
FERTE-SAINT-CYR	0	2	1	1	0	2	0	1	1	0
FONTAINE-LES-COTEAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
FONTAINE-RAOUL	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
FONTAINES-EN-SOLOGNE	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
FOSSE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
FOUGERES-SUR-BIEVRE	1	3	0	0	1	1	0	0	1	2
FRANCAY	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
FRESNES	0	5	0	0	0	0	0	0	1	1
FRETEVAL	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0
GAULT-PERCHE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GIEVRES	1	3	1	1	0	0	0	0	0	0
GY-EN-SOLOGNE	0	3	1	1	0	0	0	0	1	0
HERBAULT	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
HOUSSAY	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1
HUISSEAU-SUR-COSSON	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1
LAMOTTE-BEUVRON	0	0	2	0	0	3	0	1	0	0
LANCE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
LANDES-LE-GAULOIS	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
LANGON	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0
LASSAY-SUR-CROISNE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
LAVARDIN	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
LESTIOU	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
LIGNIERES	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
LISLE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
LOREUX	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0
LORGES	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
LUNAY	1	5	1	1	1	0	0	0	2	1
MADELEINE-VILLEFROUIN	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
MARCHENOIR	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
MARCILLY-EN-GAULT	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
MAREUIL-SUR-CHER	1	3	0	0	1	0	0	1	0	1
MAROLLE-EN-SOLOGNE	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0
MAROLLES	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
MASLIVES	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
MAVES	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0
MAZANGE	0	3	0	0	0	0	0	0	1	1
MENARS	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0

	Chambres d'hôtes	Gîtes Ruraux	Activités Sportives	Autres Hébergements	Campings	Hôtels Restaurants	Manifestations et Spectacles	Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative	Sites et Monuments ouverts au public	Visites de Caves
MENNETOU-SUR-CHER	1	0	1	0	1	0	0	1	1	0
MER	1	2	2	0	0	1	0	1	2	0
MESLAND	2	2	0	1	1	0	0	0	0	2
MESLAY	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0
MEUSNES	0	2	0	0	0	0	0	0	1	3
MILLANCAY	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0
MONDOUBLEAU	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0
MONT-PRES-CHAMBORD	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0
MONTEAUX	2	5	0	0	0	0	0	0	0	2
MONTHOU-SUR-BIEVRE	0	5	0	0	0	0	0	0	0	1
MONTHOU-SUR-CHER	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1
MONTILS	0	2	1	0	1	1	0	1	1	0
MONTLIVAUT	0	3	0	1	0	0	0	0	1	0
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	0	0	3	0	1	1	1	1	3	1
MONTRICHARD	0	1	2	0	1	4	2	1	3	2
MONTRIEUX-EN-SOLOGNE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
MONTROUVEAU	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
MOREE	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0
MUIDES-SUR-LOIRE	1	2	0	0	2	1	0	1	0	1
MUR-DE-SOLOGNE	0	3	0	3	1	2	0	1	0	0
NAVEIL	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
NEUNG-SUR-BEUVRON	1	2	0	0	1	2	0	0	0	0
NEUVY	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
NOUAN-LE-FUZELIER	0	0	2	3	1	2	0	1	0	0
NOURRAY	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
NOYERS-SUR-CHER	1	6	1	1	1	3	0	1	0	4
OIGNY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OISLY	2	3	0	2	0	0	0	0	0	7
ONZAIN	1	1	1	0	2	4	0	1	0	0
ORCHAISE	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
OUCHAMPS	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0
OUCQUES	0	0	2	0	1	1	0	1	1	0
OUZOUER-LE-DOYEN	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
OUZOUER-LE-MARCHE	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
PERIGNY	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
PEZOU	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
PLESSIS-DORIN	0	0	0	2	1	0	0	1	0	0
POISLAY	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PONTLEVOY	2	4	2	0	0	1	0	1	2	2
POUILLE	1	3	0	0	0	0	0	1	0	5
PRAY	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
PRUNAY-CASSEREAU	1	2	0	0	1	0	0	0	0	0
PRUNIER-SUR-SOLOGNE	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0
RILLY-SUR-LOIRE	1	0	0	1	0	2	0	0	0	1
ROCE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ROCHES-L'EVEQUE	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0
ROMORANTIN-LANTHENAY	1	3	3	5	1	7	1	1	4	0
ROUGEOU	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-AGIL	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0
SAINT-AIGNAN	1	1	1	1	1	1	1	1	5	1
SAINT-AMAND-LONGPRE	1	3	0	1	0	0	0	0	1	0

	Chambres d'hôtes	Gîtes Ruraux	Activités Sportives	Autres Hébergements	Campings	Hôtels Restaurants	Manifestations et Spectacles	Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative	Sites et Monuments ouverts au public	Visites de Caves
SAINT-ARNOULT	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY	0	4	0	0	0	0	0	1	0	1
SAINT-DENIS-SUR-LOIRE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-DYE-SUR-LOIRE	0	0	0	0	1	1	0	1	2	0
SAINT-GEORGES-SUR-CHER	0	3	1	0	1	0	0	1	0	3
SAINT-GERVAIS-LA-FORET	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0
SAINT-GOURGON	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
SAINT-JACQUES-DES-GUERETS	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
SAINT-JEAN-FROIDMENTEL	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
SAINT-LAURENT-DES-BOIS	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-LAURENT-NOUAN	1	2	3	0	1	4	0	1	3	0
SAINT-LOUP-SUR-CHER	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-MARTIN-DES-BOIS	1	3	0	1	0	1	0	0	0	0
SAINT-OUEN	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
SAINT-RIMAY	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-ROMAIN-SUR-CHER	1	5	0	2	0	0	0	0	0	4
SAINT-SULPICE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
SAINT-VIATRE	0	2	0	0	0	1	0	0	1	0
SAINTE-GEMMES	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SALBRIS	1	0	4	1	1	4	0	1	1	0
SAMBIN	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0
SANTENAY	2	3	0	0	0	1	0	0	0	0
SARGE-SUR-BRAYE	2	3	2	0	1	0	0	1	2	0
SASNIERES	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0
SASSAY	0	1	0	1	0	0	0	0	0	3
SAVIGNY-SUR-BRAYE	1	2	1	1	1	1	0	1	0	0
SEIGY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
SEILLAC	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
SELLES-SUR-CHER	1	0	1	0	1	3	0	1	2	1
SERIS	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SEUR	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
SOINGS-EN-SOLOGNE	1	1	0	0	1	1	0	0	0	1
SOUDAY	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0
SOUESMES	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SOUVIGNY-EN-SOLOGNE	0	3	0	0	0	1	0	0	0	0
SUEVRES	1	1	0	0	1	0	0	1	1	0
TALCY	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0
TERNAY	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
THEILLAY	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
THENAY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
THESEE	0	3	0	1	0	2	0	1	3	1
THORE-LA-ROCHETTE	1	1	0	0	1	0	0	0	2	3
THOURY	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOUR-EN-SOLOGNE	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0
TREHET	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
TROO	1	0	0	1	0	1	0	1	2	0
VALAIRE	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
VALLIERES-LES-GRANDES	2	3	1	0	0	1	0	0	0	0
VEILLEINS	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
VENDOME	0	0	3	2	1	4	0	1	5	0

	Chambres d'hôtes	Gîtes Ruraux	Activités Sportives	Autres Hébergements	Campings	Hôtels Restaurants	Manifestations et Spectacles	Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative	Sites et Monuments ouverts au public	Visites de Caves
VERNOU-EN-SOLOGNE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VIEVY-LE-RAYE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
VILLE-AUX-CLERCS	0	3	0	0	0	1	0	1	0	0
VILLEBAROU	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
VILLECHAUVE	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
VILLEDIEU-LE-CHATEAU	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
VILLEFRANCHE-SUR-CHER	0	0	2	1	1	1	0	0	0	0
VILLEFRANCOEUR	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
VILLEHERVIERS	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
VILLENEUVE-FROUVILLE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VILLENY	1	3	0	0	0	1	0	0	0	0
VILLERBON	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
VILLIERS-SUR-LOIR	1	2	1	0	0	0	0	0	1	3
VILLIERSFAUX	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
VINEUIL	1	1	3	1	2	2	0	0	0	1
VOUZON	0	2	1	2	0	1	0	0	0	0
YVOY-LE-MARRON	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0

CONCLUSION

Haut lieu du tourisme culturel français (deuxième destination nationale en ce domaine), jouissant d'une renommée internationale qui ne faiblit pas, la région Centre, ses châteaux et ses paysages, continuent d'attirer chaque année des millions de touristes.

Le Loir-et-Cher bénéficie au sein de ce flux d'une position centrale et possède l'un des plus beaux fleurons de ces monuments, le château de Chambord, mais aussi une multiplicité d'édifices et de sites remarquables.

Une diversification, nécessaire, a été entreprise depuis une quinzaine d'années, tant à l'initiative d'investisseurs privés que des collectivités publiques, afin d'offrir de nouveaux centres d'intérêt aux visiteurs et de les retenir ainsi plus longtemps en Loir-et-Cher. Parmi ceux-ci, les plus connus sont le zoo-parc de Beauval, l'aquarium de Villeherviers et le Festival International des Jardins à Chaumont-sur-Loire. Cette politique de long terme produit déjà des résultats probants sur le plan de la fréquentation des sites.

Parallèlement, l'éventail des types d'hébergement s'est élargi avec l'ouverture en juillet 1993 de Center Parcs, seule résidence de cette capacité en région Centre. Le nombre des emplacements de campings a augmenté alors que les hôtels sont de moins en moins nombreux mais de plus grande taille. En outre, le tourisme vert a poursuivi son développement : le parc des gîtes s'est étoffé (le deuxième de la région) ainsi que les chambres d'hôtes et les nombreuses formules d'accueil à la ferme. Cet essor constitue pour le milieu rural un nouvel atout permettant de maintenir activités et emplois, et de conforter les exploitations agricoles.

Cependant, les structures traditionnelles d'hébergement marchand (hôtels, et surtout campings) ont enregistré comme au niveau national une baisse assez prononcée des arrivées au cours des dernières années. La durée moyenne du séjour y demeure courte et le tourisme d'affaires est moins développé dans l'hôtellerie qu'au niveau régional. Néanmoins, les premières estimations relatives à la saison 1997 semblent indiquer que cette érosion a été enrayée (le taux d'occupation moyen de l'hôtellerie s'établit à 47,8 %).

Les efforts consentis sur le plan de la modernisation et de l'amélioration de l'accueil doivent donc être poursuivis. De nouveaux produits doivent être imaginés, notamment en terme de circuits, pour fidéliser une clientèle exigeante et qui cherche de plus en plus à « ne pas bronzer idiot ».

Le Loir-et-Cher doit continuer à tirer le meilleur parti des atouts dont il dispose dans la mesure où le tourisme détient un poids important dans son économie. C'est le département de la région Centre pour lequel les activités caractéristiques du tourisme présentent les plus fortes spécificités. Plus d'un millier d'établissements emploient en moyenne annuelle près de 3 200 personnes (environ 4 000 en période de pointe), ce qui en fait le huitième secteur départemental en terme d'effectifs salariés du secteur privé. Les châteaux, monuments et sites touristiques génèrent quelque 600 postes au plus fort de la saison estivale. En tenant compte des effets induits sur les autres branches du commerce et des services, ce sont environ 8 000 emplois qui sont concernés, soit près de 7 % de la population active du Loir-et-Cher.

Secteur porteur par excellence dans la perspective d'une « civilisation des loisirs », représentant un véritable gisement d'emplois nouveaux, le tourisme doit donc faire l'objet d'une attention particulière dans notre département. Il semble opportun de prolonger cette étude en approfondissant notamment les connaissances sur les établissements, les chiffres d'affaires générés, la clientèle touristique et les retombées induites sur l'ensemble de l'économie. Un deuxième volet apportera ultérieurement un éclairage sur ces différents thèmes à partir d'enquêtes de terrain.

ANNEXES

Annexes

I - Les sources.....	108
II. - Le poste « Voyages » de la balance des paiements.....	109
III - Les critères spécifiques de classement des offices de tourisme	110
IV - Le classement des activités caractéristiques du tourisme selon leur code NAF	111
V - Liste des entreprises enquêtées.....	112

Annexe I

Pour caractériser les établissements et les emplois du tourisme, plusieurs sources ont été utilisées afin de disposer d'indicateurs aussi pertinents que significatifs :

1 - INSEE

- **Fichier Sirene**

Les informations relatives aux entreprises sont issues du fichier Sirene : ce dernier recense tous les établissements (sièges ou non) quelles que soient leur taille ou leur statut. La différenciation sectorielle repose sur l'Activité Principale Exercée par l'établissement codifiée dans la Nomenclature d'Activités Françaises (N.A.F.) effective depuis 1993.

- **Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS)**

Destinée au fisc et aux organismes de Sécurité Sociale, la DADS est remplie pour toutes les catégories de salariés, par les employeurs de tous les établissements, dans toutes les activités économiques sauf l'agriculture, les services domestiques et l'Etat. L'exploitation statistique exclut également les salariés des Collectivités Locales. Elle donne individuellement les rémunérations versées à chacun des salariés pendant l'année. L'INSEE reçoit pour exploitation un des exemplaires de cette déclaration.

- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services**

L'EAE couvre l'essentiel des services marchands non financiers, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. Les entreprises comptant au moins 20 salariés sont interrogées exhaustivement ; les autres par sondage.

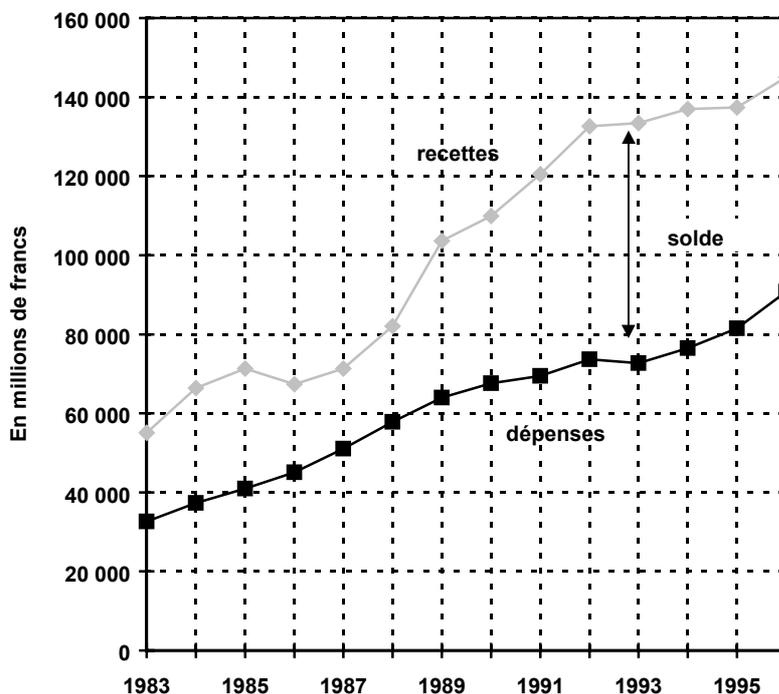
2 - UNEDIC

Cet organisme enregistre les établissements qui comptent au moins un salarié (c'est-à-dire cotisant à l'assurance chômage). Le champ couvre l'ensemble du secteur concurrentiel, y compris la plupart des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, mais exclut le secteur agricole et para-agricole. Les informations portent exclusivement sur le nombre d'entreprises et le nombre d'emplois salariés (selon un mode déclaratif). Elles sont disponibles éventuellement à un niveau géographique infra-départemental.

3 - La Chambre de Commerce et d'Industrie

Elle gère le Registre du Commerce et des Sociétés dont sont tirées notamment des informations statistiques sur les mouvements d'entreprises.

Annexe II
Le poste « voyages » de la balance des paiements



Source : Banque de France

en millions de francs			
	recettes	dépenses	solde
1983	55 075	32 631	22 444
1984	66 401	37 324	29 077
1985	71 356	40 942	30 414
1986	67 350	45 097	22 253
1987	71 348	51 048	20 300
1988	82 097	57 852	24 245
1989	103 646	63 997	39 649
1990	109 923	67 642	42 281
1991	120 509	69 500	51 009
1992	132 621	73 659	58 962
1993	133 417	72 675	60 742
1994	137 010	76 468	60 542
1995	137 389	81 495	55 894
1996	145 076	90 789	54 287

Source : Banque de France

Annexe III

Les critères spécifiques de classement des offices de tourisme

(arrêté du 22.05.92 modifiant l'arrêté du 3.10.91)

Une étoile

- Bonne signalisation
- Bonne localisation
- Local autonome et accessible au public
- Agent d'accueil bilingue à temps partiel ou complet
- Téléphone avec répondeur-enregistreur
- Minitel
- Documentation locale
- Ouverture en saison et période d'affluence
- Service permanent et réponse aux courriers et aux appels téléphoniques
- Annuaire de la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et des Syndicats à disposition du public

Deux étoiles

- Ressources assurées en partie par le concours de la/les communes intéressée(s)
- Documentation locale et régionale bilingue
- Annuaire de la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et des Syndicats à disposition du public
- Bureau ouvert tous les jours, matin et après-midi (exception les dimanches et jours fériés hors saison)
- Publication des listes d'hébergement, équipements de loisirs, monuments avec tarifs, période et horaires d'ouverture, bilingue
- Accès handicapés si locaux neufs
- Recherche gratuite des disponibilités immédiates dans les hôtels et les terrains de camping

Trois étoiles

- Les critères une et deux étoiles
- Convention de financement avec la/les commune(s) intéressée(s)
- Un Directeur permanent, un secrétaire à temps complet, un agent d'accueil bilingue minimum
- Matériel informatique, documentation régionale et nationale
- Vente de guides, cartes touristiques, timbres, cartes de téléphone, et organisation de manifestations locales
- Documentation bilingue
- Services de messages

Quatre étoiles

- Un Directeur, des hôtesses parlant plusieurs langues
- Documentation nationale, régionale et locale
- Ouvert tous les jours de l'année
- Service de change lors de la fermeture des banques
- Convention de financement avec communes ou groupement de communes, et autofinancement assuré par les adhérents et la vente des prestations de services
- Minitel avec imprimante informatique, répondeur téléphonique, télécopieur
- Coordination de la politique touristique de la ville (développement, marketing, animation, promotion en France et à l'Etranger...)

Annexe IV

Le classement des activités caractéristiques du tourisme selon leur code NAF

Code Naf	ACTIVITES CARACTERISTIQUES
551A	Hôtel avec restaurant
551C	Hôtel de tourisme sans restaurant
551D	Hôtel de préfecture
552A	Auberge de jeunesse et refuge
552C	Terrain de camping
552E	Autre hébergement touristique
553A	Restauration traditionnelle
553B	Restauration rapide
554A	Café-tabac
554B	Débit de boissons
602C	Remontées mécaniques
630Z	Agence de voyages et office de tourisme public
930k	Etablissement thermal et de thalassothérapie

Annexe V

Liste des entreprises enquêtées

Châteaux et édifices culturels	
Château de Chambord	Château de Selles-sur-Cher
Château de Blois	Château de Troussay (Cheverny)
Château de Chaumont-sur-Loire	Château de Villesavin (Tour-en-Sologne)
Château de Talcy	Château de Rochambeau (Thoré-la-Rochette)
Château de Fougères	Manoir de Bonnaventure (Mazangé)
Château du Moulin (Lassay-sur-Croisne)	Château des Radrets (Sargé-sur-Braye)
Château de la Mézière (Lunay)	Manoir de la Possonnière (Couture-sur-Loir)
Château de Cheverny et ballon captif	Moulin de Lonlon (Maves)
Château de Beauregard (Cellettes)	Commanderie d'Arville
Ruines du château de Lavardin	

Musées	
Musée de Sologne (Romorantin-Lanthenay)	Maison de la Loire (Saint-Dyé-sur-Loire)
Musée de Pontlevoy	Musée Cloître de la Trinité (Vendôme)
Musée du Père Brottier (La Ferté-saint-Cyr)	Locature de la Straize (Gy-en-Sologne)
Musée d'Art religieux (Blois)	Maison des étangs (Saint-Viatre)
Musée de l'Objet (Blois)	Musikenfête (Montoire-sur-le-Loire)
Musée de Couffy	Musée du Braconnage (Chaon)
Musée de la course automobile (Romorantin-Lanthenay)	Musée des Abeilles (Villechauve)
Musée d'Histoire Naturelle (Blois)	Musée au Donjon (Montrichard)
Musée de la Résistance (Blois)	Musée de la Pierre à Fusil (Meusnes)
Musée du Chemin de Fer (Saint-Sulpice)	Musée archéologique (Thésée)

Sites et spectacles touristiques	
Zooparc de Beauval (Saint-Aignan)	Navigation sur le Cher (Saint-Aignan)
Aquarium Aliotis (Villeherviers)	Train TTVL- Vallée du Loir (Thoré-la-Rochette)
Game Fair (Chambord)	Magnanerie (Bourré)
Journées Gastronomiques (Romorantin-Lanthenay)	Ballade hélico Jet System (Blois)
Caves Champignonnières (Bourré)	Festival des jardins (Chaumont-sur-Loire)
Caves Monmousseau et musée des Confréries (Montrichard)	Promenades en barque (Chambord)
Monti Train (Les Montils)	Son et Lumière de Blois
Navigation Léonard de Vinci (Montrichard)	Festival Folklore (Montoire-sur-le-Loir)
	Spectacle équestre (Chambord)

Activités de loisirs et de plein air	
Plan d'eau du camping de Sologne (Salbris)	Les écuries de l'Aubraye (Gy en sologne)
Base nautique des Couflons (Seigy/St-Aignan/Noyers-sur-Cher)	Les écuries du Maréchal de Saxe (Chambord)
Plan d'eau de Lunay	Centre équestre (Nouan-le-Fuzelier)
Lac de Loire (Vineuil)	Ecurie de la Lézonnière (Naveil)
Station d'accueil (La Chaussée-Saint-Victor)	Centre équestre de Blois
Etang Ronsard (Couture-sur-Loir)	Centre équestre Hippocrene (Chaumont-sur-Loire)
Ecuries de la Colinière (Cheverny)	Les Ecuries de Rivalde (Salbris)
Les écuries des Galvinettes (Vineuil)	Association des écuries de Launay (Les Montils)
Les écuries du Vendômois (Azé)	Les écuries de la Boulonnaire (Souday)
Ecole d'équitation (Saint-Gervais-la-Forêt)	Domaine de Saint-Maurice (Lamotte-Beuvron)
Domaine équestre de Senelles (Saint-Georges-sur-Cher)	Les écuries de la Bouamerie (Pontlevoy)
Ecuries de la Fouasserie (Cormeray)	Golf de Cheverny Cheverny)
Centre équestre Val de Loire (Chouzy-sur-Cisse)	Golf de la Bosse (Oucques)
Les écuries du Cheval d'Or (Chouzy-sur-Cisse)	Golf du Prieuré de Ganay (St-Laurent-Nouan)
	Golf Les Bordes (St-Laurent-Nouan)
	Golf de Chouzy (Chouzy-sur-Cisse)

GLOSSAIRE

Hébergement

Auberges de jeunesse :

centres d'accueil ouverts à tous les jeunes, français ou étrangers, jalonnant les grands itinéraires de vacances.

Aires Naturelles de Camping (A.N.C.) :

terrains dont la capacité n'excède pas 25 emplacements et la surface un hectare, avec interdiction du garage de caravanes.

Chambres d'hôtes :

chambres aménagées chez un particulier, à la ferme ou dans un village (communes de moins de 2 000 habitants), en vue d'accueillir des touristes et de leur offrir la nuitée, c'est-à-dire le coucher et le petit-déjeuner, dans le cadre d'un passage ou d'un séjour. Dans certains cas, les propriétaires de chambres d'hôtes offrent également à leur clientèle la possibilité de prendre leurs repas à la « table d'hôte ».

Colonies de vacances :

centres de vacances collectives pour jeunes de 6 à 18 ans, à but non lucratif.

Gîtes d'enfants :

hébergements conçus pour l'accueil des enfants de 6 à 13 ans dans une ambiance familiale à la campagne (11 enfants maximum par gîte).

Gîtes d'étapes et de séjour :

hébergements aménagés pour l'accueil de passage ou de courts séjours de randonnées (à pied, cheval, bicyclette ou en canoë-kayak), individuels ou de groupes.

Gîtes ruraux :

maisons de vacances situées en milieu rural aménagées selon les critères d'une charte de qualité et offrant des garanties d'équipements, de prix net d'accueil. Ces locations sont contrôlées et classées en fonction de leur situation et du degré de confort selon un barème établi par la Fédération des Gîtes de France (grille de classement de 1 à 4 épis agréée par le Ministère en charge du Tourisme).

Hôtels de tourisme ou hôtels homologués :

établissements correspondant à certaines normes d'hébergement définies par le Ministère du Tourisme. Depuis 1986, ces hôtels sont classés en 6 catégories, sans étoile, une étoile, deux étoiles, trois étoiles, quatre étoiles et quatre étoiles luxe.

Hôtels de préfecture :

établissements non homologués tourisme qui ne comportent pas d'étoile.

Villages de vacances :

centres d'hébergement destinés à assurer les séjours de vacances selon un prix de pension forfaitaire et comportant en plus de l'hébergement des possibilités de restauration, l'usage d'équipements communs, d'installations sportives et de distractions collectives.

Résidences de tourisme :

nouvelle catégorie d'hébergement de 100 lits minimum, définie par un arrêté du 14 février 1986. Elles sont constituées d'un ensemble de chambres ou d'appartements meublés. Elles peuvent être gérées sous certaines conditions en multipropriété.

Réseau « Bienvenue à la ferme »

Initié par les chambres d'agriculture, il propose des produits exclusivement liés à l'activité agricole : fermes auberges, fermes de séjour, vente directe de produits de la ferme, campings en ferme d'accueil.

Résidences secondaires :

sont au sens strict des logements utilisés pour les *week-ends*, les loisirs ou les vacances ; elles incluent les logements loués (ou à louer) pour les séjours touristiques. Au sens large, on comptabilise aussi les logements utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles.

Fréquentation

Arrivées :

indiquent l'importance relative des flux au sein de la région.

Nuitées : correspondent au produit du nombre de personnes par le nombre de nuit passées dans un hébergement pendant une période considérée. Par exemple, une famille de 4 personnes qui séjourne 3 nuits pendant le mois passe 12 nuitées dans le département.

Taux de fréquentation :

est le rapport exprimé en pourcentage du

$$\frac{\text{Nombre de chambres ou emplacements occupés}}{\text{Capacité de l'hébergement} \times \text{nombre de jours d'ouverture}} \times 100$$

Lexique des abréviations

C.C.I. : Chambre de Commerce et d'Industrie

C.D.T. : Comité Départemental du Tourisme

C.O.F.I.T. : COnfédération Française des Industries Touristiques

C.R.T.L. : Comité Régional de Tourisme et de Loisirs

D.A.D.S. : Déclarations Annuelles de Données Sociales

F.R.O.T.S.I. : Fédération Régionale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative

H.C.R. : Hôtels-Cafés-Restaurants

N.A.F. : Nomenclature d'Activités Française

O.T.S.I. : Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative

S.D.T. : Suivi de la Demande Touristique

U.D.O.T.S.I. : Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative